

Stefan PRIACEL

L'INTERPRETE DE CONFERENCE

Cet Inconnu

Par Stefan Priacel

Ancien interprète des Nations Unies et du
Conseil de l'Europe,
Professeur à l'Ecole Supérieure d'Interprètes
et de Traducteurs de l'Université de Paris

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS

Que le temps soit un songe et la vie un jeu dominé par la relativité des notions les plus élémentaires, on l'a dit et redit, de Calderon à Einstein.

Soudain, dans le cours de nos existences, une époque, longue ou brève survient, où tout se mêle, au point de voir se confondre en nous l'état de veille et l'état de sommeil.

De l'organisation normale, du rythme apparemment immuable de notre vie nous voilà, sans nous en rendre compte, précipités dans l'incohérence.

On croit cheminer sur des nuées ou à travers un dédale fait d'évènements vrais et de visions de rêve. Seul un instinct de somnambule nous empêche de nous installer dans des mirages ou de tomber de haut.

Des années entières peuvent être ainsi vécues, réelles et irréelles, où toute vérité se présente à nous comme une chimère faite pour chacun de coïncidences inattendues et de carrefours sans possibilité d'option.

Voilà déjà plus d'un quart de siècle que débutait la deuxième Guerre Mondiale.

Sur la période qui va de la débâcle de 1940 à la victoire chargée d'espérance, on a beaucoup écrit. Des ouvrages ont relaté l'héroïsme des soldats, la témérité des aviateurs, les aspects multiples de la Résistance, l'horreur des camps de mort, le sacrifice des fusillées. On a raconté le sort des prisonniers et les ruses des agents secrets. Des hommes politiques ont publié leurs Mémoires. Les poètes ont chanté le martyre des victimes de l'exaltation des combattants.

Pourtant, la guerre n'a pas seulement engendré des paladins ou des traitres. Il y a aussi, mêlés au héros, les déracinés, que Dostoïevski appelait les humiliés et les offensés, tous ceux que les circonstances et l'origine, bien davantage encore que le caractère ont fait ranger dans la tourbe méprisée des tièdes. Selon l'apocalypse, la bouche de Dieu les vomit. Pourtant à leur façon, dans des

conditions impossibles, ils surent faire preuve de courage, de rectitude de pensée, de fidélité à un idéal.

Leurs velléités n'avaient rien de spectaculaire. Aussi bien leur guerre sans éclat ne leur aura-t-elle valu aucune récompense et peu de commentaires.

Qui donc étais-je en 1940, pour avoir à partager leur sort ? Rien qu'un homme épris de vérité, désireux de se tracer à lui-même, honnêtement, sa ligne de vie.

Dès ma sortie de l'Université, vingt ans plus tôt, je m'étais fait un devoir de seconder par la plume les causes libératrices de l'humanité.

Pendant la décennie qui précéda la guerre, mon métier de journaliste m'avait conduit successivement en Allemagne National-Socialiste, en Hongrie, en Finlande et en Roumanie. Dans ces pays soumis à des régimes totalitaires, j'avais aperçu les divers visages d'un des phénomènes les plus graves de l'époque. Je m'étais trouvé là au sein d'une répression dont la férocité déjà n'avait d'égale que l'hypocrisie. J'avais connu des monstres et des saints. J'avais vu surtout des malheureux.

Par des articles et par un livre[1] je m'étais efforcé d'alerter le monde.

Il était normal que dans le climat créé par l'occupation hitlérienne d'une partie de la France et par le gouvernement de Vichy je fusse considéré comme un élément inquiétant. De plus, si l'autorité ne disposait pas de données suffisantes pour faire de moi un juif selon les critères en vigueur, mes origines polonaises s'avéraient patentes.

Pour tout dire, l'état de guerre, soudain, m'avait placé dans la position la plus compliquée.

Français de cœur et de culture, je n'étais pas alors Français en titre (je ne serai naturalisé que quelques années plus tard, en Alger, à la veille du débarquement auquel, militarisé, je prendrais part). Journaliste dans des publications dites modérées, voire apolitiques – tels que le Petit Journal et Voilà,

---

[1] Cf. Stefan Priacel, Au nom de la Loi !... Les grands procès politiques de notre temps. ESI Paris 1936

les Nouvelles Littéraires et l'Art Vivant, Vu et Lu, Art et Décoration, etc. – j'avais en même temps, depuis 1938, collaboré régulièrement à des journaux d'extrême gauche ce qui, à l'époque, n'était pas incompatible.

Tout en étant secrétaire de rédaction et critique dramatique de l'hebdomadaire Monde sous l'égide de Henri Barbusse, j'avais assuré, pendant plusieurs années, la critique théâtrale à l'Humanité. Je n'étais pas pour autant membre du Parti, encore que, par mes paroles et dans mes écrits, je n'eusse jamais celé mon admiration pour les communistes que j'avais eu l'occasion de connaitre.

De 1937 à 1939, pendant la guerre d'Espagne, le gouvernement de la République Espagnole, où je comptais beaucoup d'amis, m'avait confié le poste de rédacteur en chef de l'Agence Espagne, son service officiel de presse à Paris.

Précédemment, mon métier de journaliste m'avait appelé à séjourner pendant plus d'une année à Moscou, d'où j'avais envoyé de nombreuses correspondances à des journaux et à des revues parisiens sur le théâtre, la littérature et la vie en Union Soviétique, tout en collaborant au Journal de Moscou et à la Revue de Moscou, deux périodiques publiés là-bas en langue française.

Enfin, des liens profonds, personnels, politiques, voire familiaux m'avaient pendant plusieurs années attaché aux milieux des antifascistes italiens exilés à Paris par la dictature mussolinienne. J'avais traduit la plupart des ouvrages écrits par des hommes tels que mon beau-père Francesco Nitti, ancien président du Conseil des Ministres d'Italie ; Carlo Rosselli, le théoricien du socialisme libéral, assassiné avec son frère a Bagnoles de l'Orne par la police politique de Mussolini ; l'historien Gaetano Salvemini ; le professeur Arturo Labriola ; le syndicaliste Bruno Buozzi. En même temps, j'étais le fils de Marya Freund, une des plus grandes cantatrices de ce premier quart du 20ème siècle, créatrice des principales œuvres vocales de Gustave Mahler et de Maurice Ravel, d'Arnold Schönberg, de Darius Milhaud et de Francis Poulenc, d'Albert Roussel et de Florent Schmitt, ainsi qu'admirable interprète de Schumann, de Schubert et de Brahms.

Dans le salon et dirai-je, le sillage de ma mère, il m'avait été donné, pendant mon enfance et ma jeunesse, de fréquenter les musiciens les plus éminents et d'approcher familièrement Jean Cocteau et Jacques-Emile Blanche, Marc Chagall, Anna de Noailles et Paul Painlevé. Plus tard mes amis personnels seraient Romain

Rolland, Henri Barbusse et Paul Langevin, Léon Moussinac et Paul-Vaillant Couturier, le journaliste soviétique Mikhail Koltsov et le grand metteur en scène Vsévolode Meyerhold.

Cet éclectisme et ces contradictions me paraissaient tout-à-fait normales. C'était là le climat même de ma vie et de mon activité professionnelle. Les autorités de l'époque ne me voyaient pas du tout sous cette optique.

Arrêté en 1941, détenu dans un camp d'internement – je me refuse aujourd'hui à lui donner un nom officiel de Camp de Concentration car il n'y a aucune commune mesure entre le triste camp du Vernet d'Ariège et les camps de concentration de la solution finale, ces lieux d'abomination que Louis Martin Chauffier appelle les camps de l'éternel repos – il fallut onze mois et l'acharnement de mes amis pour me faire libérer et me permettre de rejoindre, en Afrique du Nord, les forces françaises libres.

Aujourd'hui, je puis considérer les épisodes vécus par moi entre l'exode et le débarquement comme un privilège. Au journaliste que j'avais été il fut donné de faire dans des conditions exceptionnelles, le plus passionnant des reportages.

Dans ma contribution à la chronique de la Deuxième Guerre Mondiale, rien n'est romancé. Si j'ai cru devoir modifier quelques noms propres, toute la matière est empruntée à ce que j'ai moi-même vu et subi.

« Rien de bois qui ne soit de bois. Rien de fer qui ne soit de fer », a dit Jacques Copeau. Ce précepte qui va bien au-delà du théâtre, son magistral domaine, je l'ai appliqué de la première à la dernière ligne de ce récit.

Mon témoignage ou se retrouveront beaucoup d'hommes de mon Age, je le dédie aux jeunes femmes et aux jeunes hommes nés après 1939, aujourd'hui adultes et qui ont eu la chance de ne pas connaitre ce temps-là. En y découvrant des aspects riches et souvent sordides, toujours exaltants, ou désespérés de l'aventure que les circonstances nous imposaient à tous, ils comprendront peut-être pourquoi ces quatre années marquèrent tellement ceux qui les vécurent et qu'il ne s'agit pas seulement d'évènement historiques pareils à beaucoup d'autres. Ils pourront mesurer aussi la gamme inexorable de chagrin et d'avilissement dont sont faits les aspects même apparemment mineurs des guerres contemporaines.

Pour tout le monde et pour chacun.

Ainsi se termine un premier pan de vie de Stefan Priacel qui se poursuivra par les années de guerre, sombres, difficiles, décrites dans une chronique non encore éditée « Les années pour rien » (Paris 1965).

Et c'est ainsi qu'en 1945, Stefan Priacel ouvre un nouveau chapitre de sa vie en devenant interprète à Nuremberg.

« L'interprète de conférence, cet inconnu »
Manuscrit repris et numérisé par Helga Priacel
Avec la collaboration précieuse de Anne et Matthieu Freund-Priacel.
Janvier 2016

INTRODUCTION

Dans les conférences internationales, de plus en plus nombreuses dans le monde où nous sommes, les délégués prennent la parole devant des microphones. Pour entendre les discours de leurs confrères, ils se coiffent d'une paire d'écouteurs. Chacun s'exprime dans sa propre langue. Toutes les interventions des orateurs, quel que soit l'idiome dont ceux-ci se servent, on peut les écouter dans la langue de son choix.

Pour tous les participants aux réunions inter-gouvernementales, ou non-gouvernementales sur n'importe quel sujet, les barrières linguistiques sont tombées à jamais. La confusion des langues, cette malédiction biblique dont les apôtres seuls seraient exemptés, a cessé d'exister. Les flammèches de la Pentecôte, symboles de la connaissance des langues, brûlent désormais sur toutes les têtes. La Tour de Babel montera jusqu'aux cieux puisque désormais ceux qui ont entrepris de l'ériger peuvent s'entendre. Dieu a cessé d'être jaloux.

Aujourd'hui, il est tout à fait naturel pour un anglophone de se faire comprendre d'un allemand, d'un italien ou d'un néerlandais ; pour le français, le danois ou le russe d'entendre ce que dit l'espagnol, le chinois, le japonais ou l'arabe. On sait, au surplus, que la technicité d'un débat ne représentera pas le moindre obstacle à la manifestation d'un phénomène naguère inimaginable. Il suffit de pousser un bouton, de tourner un commutateur, pour prendre part à n'importe quelle discussion sur n'importe que thème et de la suivre comme si chacun des protagonistes, pourtant venus de tous les coins de l'Univers, parlaient la même langue que n'importe lequel d'entre eux.

Qu'il soit homme politique ou simple expert, savant ou artiste, juriste ou ingénieur, aucun spécialiste de quelque domaine du savoir que ce soit n'ignore plus que dans les sept ou huit cabines vitrées, accessoires obligatoires placés au fond, ou autour de toutes les salles de congrès, des hommes et des femmes hautement qualifiés travaillent sans relâche.

Ce sont les interprètes simultanés, dont il aperçoit la silhouette. Il ne connaît même pas les noms de ces artisans mystérieux et anonymes du constant miracle auquel chacun, aujourd'hui, trouve tellement normal de participer. Au temps des ordinateurs électroniques nul ne s'étonne plus de rien.

Or, il y a une trentaine d'années, aux premières assises internationales où l'on avait utilisé l'interprétation simultanée – et notamment au Procès des grands criminels de guerre de Nuremberg, et à New-York, lors des premières réunions de l'Organisation des Nations Unies – les interprètes capables de cette performance spectaculaire étaient l'objet d'une admiration presque terrifiée :

- Mais comment arrivez-vous à faire cela ? Telle était la question la plus courante posée aux interprètes par les auditeurs émerveillés.

A Nuremberg, - je m'en souviens - un des accusés Hans Fritsche, l'adjoint du docteur Goebbels à la Propagande hitlérienne pendant la 2ème guerre mondiale, n'hésitait pas à proclamer avec une nuance de regret mais à haute et intelligible voix afin que les interprètes présents l'entendissent :

" Ach ! wenn wir bei uns solche Leute gehabt hätten ! " … [2]

Je me rappelle aussi mes premières années d'activité à l'Organisation des Nations Unies, où les guides qui faisaient visiter le nouvel et somptueux palais de Manhattan ne manquaient pas de faire passer des groupes de touristes devant les cabines transparentes des interprètes. A l'intention de ces badauds qui nous regardaient comme des bêtes curieuses, un de mes collègues, Nicolas Orloff, s'était amusé à confectionne une pancarte où l'on pouvait lire :

" Don't ever tease interpreters , they bite ! "

Il la présentait aux regards effarés des visiteuses et des visiteurs américains.

Cela se passait en 1948. Nous n'étions en tout et pour tout qu'une centaine d'interprètes simultanés. Aujourd'hui, en 1974, nous ne sommes encore qu'un peu plus de mille dans le monde entier, ce qui fait de notre profession – et pour cause – une des plus rares quant au nombre de ceux qui l'exercent.

---

[2] Ah si nous avions disposé chez nous de gens d'un tel calibre ! ….

Aussi bien est-il de fait que les grandes organisation internationales, telles que la Communauté Economique Européenne de Bruxelles, l'OCDE, l'Unesco ou l'Organisation de l'Aviation Civile à Paris, ainsi que les très nombreuses institutions spécialisées des Nations Unies à Genève et à Rome trouvent difficilement à engager les interprètes dont ils ont besoin, sans parler des innombrables organisations non-gouvernementales pour lesquelles le recrutement d'interprètes hautement compétents s'avère moins facile encore.

Pourtant, un peu partout, les Ecoles d'interprètes se sont multipliées. Beaucoup sont excellentes. Cependant, les qualités requises pour y entrer sont nombreuses et les examens d'admission très sévères. Que ce soit à l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de l'Université de Paris (où j'enseigne depuis plus de quinze ans), à celle de l'Université de Georgetown, à Washington, au Dolmetscher Institut de Munich, à l'Ecole d'interprètes de l'Université de Genève, sans oublier les Ecoles de Londres, de Moscou, de Varsovie et d'ailleurs, il faut, pour être admis à suivre les cours dont la durée est généralement de deux années, avoir fait au préalable, et avec succès, des études universitaires très poussées.

Quant aux diplômes qui ouvriront la carrière aux futures interprètes de conférence, ils ne sont accordés qu'au compte-gouttes, après des épreuves difficiles, par des jurys composés de professeurs chevronnés et peu indulgents.

Tout cela, les délégués aux conférences internationales et le grand public l'ignorent. Ils ont à tel point pris l'habitude de bénéficier de l'interprétation simultanée qu'ils en sont venus à la considérer comme l'accessoire évident de toute réunion multilingue.

Très rares sont ceux qui se rendent encore compte de l'effort prodigieux qui s'accomplit dans les cabines, et que ce sont des êtres humains, et non des mécaniques dont l'érudition quasi-encyclopédique et le rare talent sont mis à leur service.

Que les administrateurs ou les organisateurs de conférences aient pris le parti de l'oublier est un phénomène regrettable, encore que naturel.

Pour les autres, il y a là beaucoup d'ingratitude.

Si l'on songe, en effet, à la multitude de gens capables de s'exprimer en plusieurs langues, de faire d'excellentes traductions écrites, et que la grande

majorité d'entre eux se trouve dans l'impossibilité intellectuelle de tenter d'exercer notre profession, il n'est pas excessif, on voudra bien l'admettre, de considérer l'interprète de conférence comme un être d'essence particulière.

Dans les pages qui vont suivre, nous nous proposons de dire ce qu'est un interprète de conférence au sens où nous l'entendons, quelle est sa formation, comment il parvient à acquérir une virtuosité souvent surprenante et un pouvoir d'adaptation immédiate aux sujets les plus divers.

Nous verrons aussi que pour les meilleurs d'entre nous il doit exister, à la base, un travail acharné et constant, des dispositions aussi peu ordinaires que sont les dons qui font les grands musiciens, les comédiens illustres et les plus célèbres joueurs d'échecs, Nous nous efforcerons, sans le dissiper entièrement, de percer le mystère inhérent à une profession si particulière.

Cela ne doit pas permettre d'affirmer pour autant qu' "on naît interprète ", que " l'interprétation ne s'apprend pas ", que " l'interprétation est un don ".

Trop souvent les profanes, par de telles formules assurément contestables, expriment leur admiration, mais aussi leur ignorance de la nature exacte de notre profession.

" Dans les contes de fées, don se dit de quelque faculté extraordinaire accordée par une fée à un enfant qu'elle favorise. La fée lui fit un don ". Au sens de cette définition de Littré, il est évident que pour exercer le difficile métier d'interprète de conférences internationales, le don aussi est une condition essentielle.

Car l'interprète doit être doué d'une mémoire à toute épreuve ; il lui faut d'abord posséder la connaissance profonde de la combinaison linguistique dont il aura à se servir, et sa maîtrise de ces langues lui sera familière et naturelle comme le sont ses mains et ses vêtements. Il connaîtra l'art subtil de la composition d'imposition d'un discours et il saura parler en public avec aisance et autorité. Une faculté d'adaptation peu commune aux sujets les plus divers, assortis de tact et du sens de la diplomatie devra être pour lui comme une seconde nature ; et surtout, il lui faudra réunir les éléments de la culture générale la plus vaste.

Toutes ces qualités – et pour l'acquisition de la plupart d'entre elles un travail acharné se superposera au don – suffisent-elles à faire un bon interprète ? Il serait

vain de le prétendre. Autant vouloir affirmer que c'est assez d'avoir de la mémoire musicale, le sens du rythme et de chanter juste pour être du même coup un bon instrumentiste. N'oublions pas que l'interprète, comme le chanteur, l'athlète, le danseur, et le comédien, est lui-même son propre instrument. Il doit apprendre à en jouer.

En lisant les études dont les maîtres actuels de l'interprétation font bénéficier les générations d'interprètes à venir, nous constatons d'abord que les systèmes qui nous sont proposés possèdent de nombreux dénominateurs communs. Pour l'interprète de conférence, comme pour le musicien, il existe un solfège, une harmonie voire une étude du contrepoint et des formes, une théorie, en somme, que l'étudiant peut et doit assimiler.

Puissions-nous, par nos explications, nos descriptions et nos souvenirs faire prendre conscience aux usagers de l'interprétation de conférence, et notamment de l'interprétation simultanée qui en représente de nos jours la variété la plus courante, du privilège dont, grâce à nous, ils jouissent et partant du respect, voire de la reconnaissance due à ceux qui le leur assurent.

CHAPITRE Ier

<u>Comment je suis devenu interprète de conférence</u>

Préhistoire

Que la date du 3 avril 1973 représente une étape importante dans les annales de l'interprétation de conférence en même temps qu'un tournant dans le caractère de l'enseignement de notre profession, il ne semble pas possible de le contester.

Pour les anciens que nous sommes et pour les précurseurs que nous fûmes, davantage sans doute que pour les interprètes appartenant à des vagues plus récentes et venus à la profession pendant les dix ou quinze dernières années, l'entrée de l'interprétation dans le domaine des disciplines universitaires reconnues représente un évènement émouvant.

Danica Seleskovitch, dont la soutenance de sa thèse de Doctorat d'Etat à la Sorbonne sur " Le mécanisme de la prise de note en interprétation consécutive – Contribution à l'étude du fonctionnement du langage " et sur " L'interprète dans les conférences internationales – Problèmes de langage et de communication " et qui aura été l'instrument concret de ce carrefour, fait aujourd'hui figure de porte-parole autant que de créateur. Fruits de son expérience d'interprète et de professeur, ses deux ouvrages représentent aussi, en effet, l'aboutissement des efforts didactiques d'un grand nombre d'entre nous qui depuis trois décennies ont " pensé " l'interprétation.

Les interprètes de ma génération le sentaient bien, dont certains, et non des moindres, avaient fait le voyage de Paris pour assister à cet évènement, aux côtés de leurs cadets qui se pressaient, nombreux ce jour-là, dans la vénérable Salle Louis Liard dont les ors fanés, comme le rappelait le professeur Maurice Gravier, président d'un jury composé de personnalités universitaires de premier plan, avaient servi de cadre à tant de fêtes de l'esprit.

Beaucoup d’entre nous se seront, comme moi, reportés par la pensée aux années déjà lointaines où se situent les véritables débuts de l’interprétation de conférence telle que nous la concevons maintenant.

Qui aurait pu prévoir en ces temps liminaires et pourtant glorieux où la langue française avait cessé de pouvoir prétendre à son universalité – l’anglais pénétrant en force dans les enceintes internationales – que l’art encore improvisé des premiers membres de notre profession prendrait un jour figure de science, dans le cade de l’enseignement supérieur ?

Certes, par leur intelligence, leur vaste culture et leur mémoire exceptionnelle et, bien sûr, leur connaissance parfaite de plusieurs langues (car l’allemand, dans la compétition, ne tarderait pas à s’ajouter à l’anglais), quelques interprètes de conférence éminents faisaient l’admiration des délégués à la Conférence de Versailles en 1919, et de toute une cohorte de femmes du monde frottées de politique que l’on avait surnommées les " précieuses " de Genève, égéries papillonnantes à la Société des Nations, autour des Briand, des Stresemann, des Barthou, des Herriot.

Par la force des circonstances et sans avoir eu d’autres maîtres qu’eux-mêmes, ils avaient dû mettre au point leur technique personnelle.

S’ils y sont parvenus, c’est qu’en plus de leur talent et de leurs qualités de linguistes, tous, sans exception, venaient à l’interprétation de conférence nantis d’un bagage intellectuel considérable. Je pense ici, à des hommes comme Camerlynck, interprète de la Conférence de la Paix à Versailles, qui était professeur de phonétique à la Sorbonne, à André Kaminker, journaliste et auteur dramatique, un des plus grands noms de la profession, ou à Hans Jacob, traducteur de Proust en allemand et romancier connu avant de devenir un des interprètes du Ministère des Affaires étrangères de la République de Weimar, puis, jusqu’à sa mort, interprète en chef de l’Unesco, pour ne citer que les disparus. Mais je pourrais évoquer encore bien des universitaires de premier plan, des médecins, des juristes en renom, des journalistes de réputation mondiale qui, grâce à la qualité de leur vaste érudition devaient contribuer à donner à notre métier le lustre qui aujourd’hui l’entoure.

Ces premiers interprètes de la SDN, du BIT, de la Conférence de San Francisco, étaient applaudis et, à l'égal des plus illustres virtuoses, on les considérait comme des monstres sacrés dont on acceptait les sautes d'humeur, les caprices et parfois les impertinences.

Il va sans dire qu'au fur et à mesure qu'allait se multiplier le nombre des réunions internationales, cet engouement ne durerait pas.

Aussi bien tous les interprètes n'auront-ils pas commencé leur carrière de façon aussi spectaculaire. Si la plupart d'entre eux devaient faire leurs premières armes dans le climat souvent académique des organisations internationales naissantes, ou aussi dans les états-majors où l'on pratiquait essentiellement le mode d'interprétation dit du " phrase à phrase ", d'autres, par contre – et c'est le cas du signataire de ces lignes – allaient s'initier à notre profession dans l'atmosphère tendue et tragique du Procès des grands criminels de guerre de Nuremberg. C'est là, en effet, abstraction faite d'un certain nombre d'expériences antérieures qu'il faut bien considérer comme marginales, que l'interprétation simultanée devait, pour la première fois, se pratiquer sur une grande échelle.

Pour tenter de faire le point et de contribuer à mesurer l'importance du chemin parcouru entre l'époque de nos commencements et le temps où nous sommes, qu'il me soit permis d'évoquer ici quelques épisodes caractéristiques de mes propres débuts.

L'appel

Sans entendre insister sur certains aspects anecdotiques, voire autobiographiques, liés à cette première expérience, il me faut pourtant rappeler qu'au mois de février 1946, lorsque je reçus à Paris un coup de téléphone du " commandant " Jean Meyer me demandant si je serais disposé à devenir un des interprètes du Procès de Nuremberg, je venais d'être démobilisé.

Comme la plupart de ceux que l'armée, au bout de trois années de service, rendait à la vie civile, j'hésitais sur l'orientation qu'après une interruption longue et aventureuse, j'allais donner à ma carrière professionnelle.

Ayant été avant la guerre journaliste, chroniqueur judiciaire et critique dramatique, m'étant fait connaître comme auteur et comme traducteur de nombreux ouvrages allemands, italiens et anglais (c'était du reste à ce dernier titre que l'on faisait appel à moi), je me sentais qualifié pour la tâche qui m'était ainsi proposée. Je l'acceptai d'emblée.

Avouerai-je aujourd'hui, où le respect du secret professionnel est devenu depuis longtemps l'obligation absolue de l'interprète que, pour le témoin professionnel que j'avais été au cours de mes quinze années de journalisme, mon acceptation immédiate n'était pas exempte d'un propos délibéré d'indiscrétion ? Me trouver pour plusieurs mois au centre de cette Affaire historique ; voir de près ces deux douzaines d'hommes célèbres – ces accusés devant lesquels le monde entier avait tremblé et qui devaient répondre de la préparation et de la mise en œuvre de l'hécatombe dont le souvenir nous était si vivant et si proche – quelle tentation ! …

Après avoir obtenu du Ministère de la Justice les laissez-passer et l'ordre de mission de rigueur, je m'envolai à bord d'un de ces avions militaires très inconfortables qui, tout récemment encore, avaient servi aux transports de troupes, et que je retrouvais sans plaisir.

A l'aéroport de Nuremberg, le colonel Léon Dostert, professeur français naturalisé américain, m'attendait en compagnie de Jean Meyer. Après avoir été l'interprète personnel du général Eisenhower, le colonel Dostert venait d'être nommé chef des services linguistiques du Procès.

En voiture, nous traversâmes ce qui avait été la vénérable ville de Nuremberg. A l'occasion d'une mission militaire en Pologne libérée, j'avais vu, quelques mois auparavant, les ruines de Varsovie. Les décombres de cette capitale, naguère si belle, représentaient pour moi le comble de la destruction. Force m'était maintenant de convenir que de la cité de Hans Sachs et des " Meistersinger " il ne restait plus rien. Tout semblait avoir été réduit en poussière. Et pourtant, par un mystère qui me laissait rêveur, je constatai que les trois seuls immeubles à n'avoir pas été détruits par les bombardements aériens étaient la prison, le Grand Hôtel et le Palais de Justice, où précisément nous nous rendions.

Mon premier essai

Aussitôt entrés dans la grande salle des audiences, déserte en cette fin de matinée, Dostert et Meyer me proposèrent de procéder à un essai.

On me demanda de me placer devant un lutrin auquel un microphone avait été fixé. A un ou deux mètres de moi, un sous-lieutenant américain d'origine allemande, se mit à lire un texte dans sa langue maternelle. C'était un passage, bourré de chiffres, d'une déclaration faite le jour-même par le docteur Hjalmar Schacht, ancien ministre des finances du IIIème Reich.

De ma poche, j'avais tiré un calepin et, d'un crayon rapide, je griffonnais quelques notes lorsque je vis Dostert et Meyer faire de grands gestes.

- Mais qu'est-ce que vous attendez ? me demandèrent-ils, non sans impatience.

- Simplement, répondis-je, que ce monsieur ait achevé sa lecture ou qu'il ait consenti à s'interrompre afin de me permettre de mettre en français le texte qu'il est en train de lire.

Mes deux hôtes se levèrent, vinrent à moi et comme s'il se fût agi d'une chose toute naturelle, m'expliquèrent ce que l'on attendait de moi.

- C'est au moment même où l'orateur parle que vous interprétez.

J'étais abasourdi.

En maintes circonstances de ma vie militaire, j'avais eu l'occasion d'entendre des interprètes, ou d'interpréter moi-même. Toujours, il s'était agi d'interprétation consécutive. Quant à l'interprétation simultanée, j'en ignorais jusqu'à l'existence. A première vue, cela me paraissait infaisable.

- Mais pas du tout… C'est tout à fait réalisable, me dirent-ils. La preuve, c'est que nous avons ici des interprètes simultanés et ils s'en tirent fort bien. Recommençons, voulez-vous …

Je n'étais pas de leur avis.

- Non, leur dis-je. Si je comprends bien ce que vous voulez, il s'agit d'un effort de concentration d'esprit que je ne suis pas sûr de pouvoir soutenir longtemps. N'insistez pas. Tout ce que je vous demande, c'est de me laisser reprendre le premier avion pour Paris.

Ils insistèrent pourtant et firent tant et si bien qu'ils finirent par me persuader.

Le colonel Dostert m'invita à passer deux semaines à Nuremberg pour m'y exercer à l'interprétation simultanée. J'assisterais à toutes les audiences du Procès et je suivrais les débats tout en m'essayant à me rendre maître de cette forme d'interprétation entièrement neuve pour moi.

- Croyez-nous, m'avaient déclaré, avec un optimisme enjoué de sergents recruteurs mes deux interlocuteurs, votre essai de tout à l'heure a été très bon. Vous verrez, on est comme porté par l'intérêt même qui se dégage de tout ce qui se dit dans un procès. Le reste n'est qu'affaire d'intelligence, de culture générale, de faculté d'adaptation et de rapidité d'esprit. Et ne nous dites pas que vous ne connaissez pas le sujet.

Je souris.

On m'installa à Zirndorf, un joli village intact de la banlieue nurembergeoise, dans une des villas réquisitionnées où étaient logés les membres de la délégation française, et où je prenais mes repas avec Champetier de Ribes, Edgar Faure, le procureur général Dubost, représentant le Ministère Public français, et les deux juges français, le professeur Donnedieu de Vabres et le Conseiller Falco, assistés par une véritable cohorte de jurisconsultes.

A Zirndorf, je partageais un petit appartement avec Armand Jacoubovitch, un interprète de tout premier ordre et un camarade charmant auquel je dois beaucoup. Il accepta de suivre et de contrôler mes progrès et de me servir de mentor à travers le vaste dédale que représentait le Palais, véritable cité de justice, bourdonnante de toute la foule internationale qui l'emplissait de son travail et de sa dissipation, avec ses longs couloirs où veillaient les agents, casqués de blanc, de la " Military Police " américaine.

<u>Découvertes</u>

Au fur et à mesure que je me familiarisais, d'abord passivement, en simple auditeur, avec le travail des interprètes d'audience, mon admiration pour eux se faisait de plus en plus sincère. Un passage d'une lettre, écrite à ma femme et qui porte la date du 15 mars 1946, témoigne de mon émerveillement un peu naïf devant ceux qui, déjà, avaient su faire leur la technique naissante, alors que je n'en étais encore qu'aux essais et aux tribulations.

" En ce qui concerne le travail de l'interprète d'audience, c'est là incontestablement ce que j'aurai fait de plus difficile dans ma vie. T'ai-je dit de quelle façon on procède ? ".

" Tandis que les juges, les avocats et les accusés parlent, et au moment même où ils s'expriment, l'interprète donne sa version, tout en entendant le discours prononcé dans une autre langue (en l'espèce l'allemand, l'anglais et le russe) ".

" Des écouteurs sur les oreilles, un microphone à la main, il exécute un véritable prodige, et l'opération mentale la plus compliquée qui soit ".

" En principe, les Allemands sont invités à parler lentement, et une lampe rouge, actionnée par le Président de la Cour, est là pour le leur rappeler. Or, ils s'émeuvent souvent et s'emballent, accélérant sans s'en rendre compte leur débit, qu'il n'est pas toujours possible de freiner. S'il leur arrive de lire un texte préparé, la communication avec l'interprète se fait plus difficile encore. Il existe en effet entre la pensée d'un orateur et celle de l'interprète un phénomène mystérieux de mimétisme ou d'osmose qui cesse, semble-t-il, de se produire aussitôt qu'un texte écrit et lu vient s'interposer entre les deux protagonistes du discours ".

" Ajoute à cela toute la foule des termes techniques, politiques, économiques, juridiques et militaires – et aussi la terminologie proprement nazie avec ses sigles qu'il est nécessaire de connaître à fond – et tu auras une idée de ce que l'on nous demande ".

" L'interprète d'audience travaille ainsi pendant une heure et demie, deux fois par jour. Sa tension nerveuse s'avère considérable, et l'on me dit qu'à l'issue d'une telle prestation, certains se sentent épuisés et comme vidés de leur substance… ".

" Cela dit, j'ai eu la curiosité de m'informer de leurs antécédents intellectuels. Quelle a été, par exemple, leur préparation, leur formation professionnelle, alors qu'il n'existe pas d'école où l'on puisse, pour le moment, apprendre à devenir un interprète simultané. Tu me diras que l'Ecole d'Interprètes de Genève existe depuis un certain nombre d'années. Sans doute, mais on n'y enseigne que l'interprétation classique et consécutive et non pas sa variété utilisée dans le cadre de ce procès. Deux interprètes de l'équipe de Nuremberg ont passé deux années à l'Ecole de Genève, et ce n'est peut-être pas un simple effet du hasard que leurs prestations m'aient paru plus assurées que celles de la plupart de leurs collègues. Peut-être l'interprétation consécutive possède-t-elle, par rapport à la simultanée, une vertu formative, de même que la connaissance du latin permet de mieux s'exprimer en français… ".

Le climat

La première chose qui m'avait frappé tandis que je suivais, jour après jour, en auditeur attentif et non encore, je le répète, en interprète, les audiences du procès, c'était la solennité du Tribunal.

Après le bruit assourdissant qui régnait d'un bout à l'autre du Palais, où des milliers de fonctionnaires – magistrats, officiers, interprètes, traducteurs et dactylos – accomplissant leur tâche quotidienne sous l'œil vigilant de centaines de journalistes affairés ; où l'on trouvait des coiffeurs et des magasins, des rédactions de journaux et des ateliers de photographie, un hôpital et une caserne – le contraste avec la Salle des Audiences avait de quoi impressionner.

Siégeant sous les plis de leur drapeau national respectif, symbole de la présence des vainqueurs devenus justiciers, deux juges français, deux britanniques, deux américains et deux soviétique constituaient la Cour dont la majesté, grâce à l'interprétation simultanée, était faite aussi d'un silence parfois hallucinant. Ce silence qui régnait dans tout le prétoire aurait pu faire croire au non-initié qui y serait entré inopinément, qu'il ne s'y disait rien, si grande était ici cette sensation paradoxale de mutisme. C'est ce que je faisais encore observer à ma femme.

" Chaque auditeur est coiffé d'un casque muni de deux écouteurs, les acteurs, accusés, avocats, juges et interprètes, disposant en plus d'un microphone portatif dans lequel on se contente de murmurer. Point d'effet oratoire. Grâce aux appareils dont il dispose, l'auditeur voit et entend ; mais si d'aventure, il retire son casque c'est, soudain, dans la salle pourtant surpeuplée, le silence le plus complet ".

<u>Apprentissage</u>

Chaque soir, l'audience à peine levée, je m'en retournais à Zirndorf emportant avec moi les comptes- rendus des débats et le plus grand nombre possible de documents se rapportant au procès. J'entendais m'en pénétrer, pressentant l'importance prioritaire de l'idée sur le mot. Il fallait d'abord que je comprenne moi-même, les paroles et les arguments des orateurs. Grâce à une connaissance aussi complète que possible des tenants et des aboutissants de cette terrible affaire, je parviendrais peut-être à saisir les nuances, les arrière-pensées, les allusions de ces hommes dont je serais, en français, la voix et la parole. D'instinct, je sentais l'importance du *" nec verbu e verbo sed sensus e sensu exprimere* " de saint Jérôme.

Sur le plan strictement technique, et avec l'espoir d'acquérir et d'arriver à transposer en français le rythme changeant du discours allemand, je me servais des émissions de la radio. Ayant été récemment encore, écouteur-traducteur dans des centres d'écoute militaires et à Alger, puis à Paris, chef des services linguistiques dans le cadre du contrôle des émissions radio-électriques, je connaissais de reste les nombreuses ressources que j'allais maintenant pouvoir utiliser en vue de mon apprentissage de l'interprétation simultanée.

Dans les centres d'écoute – ces service de monitoring chargés d'informer les autorités militaires et politiques ainsi que la presse des réactions des postes émetteurs étrangers – alliés ou ennemis – aux évènements de la guerre, on ne nous demandait pas de faire du " mot à mot ". Les bandes d'enregistrement magnétique n'existaient pas encore et il eut été fort encombrant de vouloir graver sur des disques les commentaires des speakers et de les traduire ensuite.

Aussi bien aucun d’entre nous ne se servait il pour son compte-rendu, d’une prise de notes sténographique. Ce qui comptait pour les destinataires de nos rapports, c’était l’idée, l’argument, la rigueur de la pensée bien davantage que la reproduction servile des termes employés. Naturellement, comme dans toutes les agences de presse, il fallait " faire vite ".

C’est surtout cette habitude que j’avais de la rapidité dans le travail qui, mutatis mutandis, allait ici me servir. M’inspirant de la technique de l’écouteur, je résolus de m’astreindre à " prendre " en simultanée le plus d’émissions possible, et notamment les bulletins d’informations où l’esprit d’analyse, de synthèse ainsi que la mémoire immédiate revêtent une si grande importance.

De tels exercices de captation d'un fait en vue, maintenant, de son expression orale simultanée, devaient m'aider grandement à maîtriser des difficultés qui d'abord m'avaient paru insurmontables. Certaines, telle que la complication purement apparente de la transposition de la syntaxe allemande en français tombèrent comme par enchantement. Je m'étais souvent demandé comment un interprète réussirait, en simultanée, à éviter les solutions de continuité que sembleraient lui imposer les longues phrases allemandes où le verbe se situe à la fin, et où la négation le précède.

Je compris vite que, pour interpréter à partir de l'allemand sans heurts et sans à-coups, une appréhension très complète du contexte, du sujet, du point de vue de l'orateur et de la thèse que celui-ci voulait défendre était indispensable. L'essentiel, pour l'interprète, serait de bien saisir l'enjeu de la discussion et de s'interdire toute forme d'automatisme afin de réussir, par une sorte de sens de la divination, à précéder l'orateur dans sa propre pensée et à découvrir ainsi, presque toujours à coup sûr, le verbe, voire la négation ou l'affirmation qui, en toute logique, devait conclure son propos.

De toutes ces considérations théoriques, assurément justes, il me faudrait maintenant passer à la pratique. C'était le plus difficile. Mes collègues avaient beau m'encourager, interpréter en simultanée et en public demeurait pour moi la plus redoutable des gageures.

Ma première prestation

C'est dire la mesure de l'inquiétude qui m'assaillit le jour où, arrivant au Palais, je vis mon nom figurer au tableau des affectations, parmi ceux des interprètes prévus pour l'audience de l'après-midi.

- *"Ne soyez pas absurde,* me dit Jean Meyer. *Tous nos amis m'affirment que vous êtes archi-prêt. Toutefois, si ça peut vous rassurer, sachez que j'ai prévu une doublure, comme on dit au théâtre, pour prendre votre place le cas échéant. Ainsi, vous pourrez toujours faire semblant de vous trouver mal, pour sauver la face".*

Lorsqu'à 15 heures la Cour fit son entrée, j'étais à mon poste dans la verrière où siégeaient les interprètes, tout à côté du box des accusés. Pour la première fois, je les voyais de près : un Goering griffonnant quelques notes ; un Ribbentrop offrant des bonbons à son voisin ; Frank et Hess, le regard perdu, ayant l'air de contempler le plafond de la salle. Von Neurath causait avec von Papen. A sa gauche, les généraux Jodl et Keitel, ainsi que l'amiral Doenitz étaient silencieux et d'avance attentifs. Baldur von Schirach, l'ancien dirigeant des Jeunesses hitlériennes, échangeait quelques mots avec un garde américain. Tous ces hommes qui hier encore se croyaient les maîtres du monde, accusés aujourd'hui de porter la responsabilité des plus lourds forfaits, je les regardais, comme hypnotisé.

Du coup, mon "trac" avait disparu.

Après l'audition des témoins, on en était maintenant à la phase de la défense.

Selon la procédure anglo-saxonne, chaque accusé se transforme, à un moment donné du procès, en témoin de sa propre affaire.

C'était, ce jour-là, le tour de Streicher, le journaliste antisémite ancien directeur du "Stürmer", dont les écrits et les caricatures féroces avaient contribué à créer en Allemagne le climat de haine raciale qui devait aboutir au génocide d'Auschwitz, de Treblinka, de Bergen-Belsen, de Theresienstadt et, hélas, de nombre d'autres camps d'extermination.

Assis entre deux agents de la "Military Police", dans le fauteuil de bois blanc des accusés-témoins, Streicher se vit demander par le Lord Justice Lawrence, Président britannique du Tribunal International, de donner sa version personnelle des faits qui lui étaient reprochés et de commencer par dire comment il avait fait la connaissance de Hitler et ce qui l'avait fait adhérer au National-Socialisme.

Le discours de Streicher, que j'interprétais, dura plus d'une heure. Ses propos, qu'écoutaient à travers moi les juges et le Ministère public français, m'avaient intéressé moi-même à tel point que je ne sentis pas le temps passer. Par un phénomène de dépersonnalisation dont je ne prenais même pas conscience, mais qui est le propre du comédien, je m'étais en quelque sorte identifié à un homme auquel tout en moi s'opposait.

Quand Streicher eut terminé, je savais que j'étais un interprète.

Spontanément, j'avais écouté la pensée de l'orateur, tout en prononçant mes paroles. J'avais été guidé, et comme porté par le sens.

Indépendant de la langue étrangère, j'avais suivi, compris et exprimé des idées. Le déclenchement s'était fait.

Conclusions liminaires

A partir de ce jour mémorable, je travaillai régulièrement, en simultanée, pendant les audiences, mais également en consécutive, aux interrogatoires des témoins de la défense.

Si je me hasardais à comparer l'état de l'interprétation en 1945 avec sa situation actuelle, je dirais que l'interprétation simultanée fut d'emblée, et à peu de choses près, ce qu'elle est aujourd'hui, compte tenu de l'expérience que nous allions tous acquérir par la suite.

Par contre, la consécutive, tout au moins à Nuremberg, était loin d'être au point, et l'on aurait eu beaucoup de mal, alors, à comparer entre eux différents systèmes de prise de notes.

Certes, un Jean Herbert avait déjà mis au point un système dont tous les principes essentiels restent valables aujourd'hui, tandis qu'André Kaminker, se fiant à sa seule mémoire, réussissait, combien brillamment, à interpréter de longs discours politiques sans prendre une seule note. Or, à l'exception sans doute des deux interprètes qui avaient étudié à Genève, la plupart des membres de l'équipe de Nuremberg notaient des mots plutôt que des idées, se servant si possible de signes sténographiques, jetant sur le papier des chiffres, mais de façon toute aléatoire, sans souci encore d'une méthode personnelle. Je précise toutefois qu'à Nuremberg, ce genre d'inconvénients ne tirait pas à conséquence. Les interrogatoires, interprétés en consécutive, étaient faits de questions et de réponses généralement brèves, la mémoire pouvant alors se passer d'un support graphique.

Revenant à la simultanée, je dirai que nous constatâmes d'emblée que si, comme je l'ai dit, la lecture, par l'orateur, d'un discours écrit, préparé et rédigé à l'avance présente pour l'interprète des difficultés majeures, il est toujours possible de suivre un orateur, quelle que soit la rapidité de son débit à condition que celui-ci parle librement et fasse un effort de pensée parallèle à celui de son interprète.

La conclusion que je suis tenté de tirer de certains de mes souvenirs tels qu'ils furent en quelque sorte conditionnés par la soutenance de thèse de Danica Seleskovitch est qu'à Nuremberg les caractéristiques principales de notre profession, telle qu'elle s'enseigne et se pratique aujourd'hui, préexistaient en germe.

Aussi bien n'a-t-on pas tout à fait tort de nous comparer aux premiers pilotes de l'aviation. Comme à eux, il nous arrivait de "casser du bois" pour parvenir à nos fins.

Ce temps est maintenant révolu. Dans notre domaine, de même que dans bien d'autres, nous assistons à une accélération de l'histoire de la technique. Sur le plan scientifique, les thèses de Danica Seleskovitch marquent la fin d'une époque, celle où les idées, souvent profondes, sur l'interprétation, étaient publiées au hasard de l'éparpillement des articles, des préfaces et des opuscules. Mais elles ne constituent qu'une étape et un tournant.

CHAPITRE IIème

La querelle des Anciens et des Modernes

La coexistence de la simultanée et de la consécutive ne s'organiseraient pas sans difficulté. Les deux modes d'interprétation avaient leurs partisans aussi convaincus les uns que les autres.

Lorsqu'au lendemain du Procès de Nuremberg, le colonel Dostert qui en avait dirigé les services linguistiques proposa au Secrétaire Général des Nations Unies de constituer une équipe d'interprètes simultanés à l'instar de celle qui, pendant près d'une année, avait tellement impressionné tous les participants à cette affaire historique et de la rattacher à titre permanent au Secrétariat, Trygve Lie n'hésita pas.

Il accepta d'emblée, en dépit des mises en garde de hauts fonctionnaires dont beaucoup, avant la guerre, avaient été à la Société des Nations, et malgré l'opposition manifestée aussitôt par les interprètes déjà nommés à l'ONU, et farouchement attachés à leurs traditions, c'est-à-dire à l'interprétation consécutive.

- *la simultanée à l'ONU ?* disaient-ils. *Jamais cela ne marchera. C'est absolument infaisable. Ce sera la mort de l'Organisation. Que la simultanée représente un gain de temps, voire des économies budgétaires, c'est possible. Mais à quel prix ! Ce serait le règne de l'imprécision, de l'à peu près… Non, mille fois non.*

Pourquoi ne pas s'en tenir au mode d'interprétation classique, à cette consécutive qui, après tout, a fait ses preuves à la Société des Nations ? Du reste, aucun interprète digne de ce nom n'acceptera de se prêter à pareille escroquerie…

Et d'accuser le colonel Dostert d'être l'agent d'une grande firme de fabrication de cabines d'interprètes, de microphones et d'écouteurs, uniquement intéressé par ses propres affaires, et se souciant comme d'une guigne de la destinée de l'ONU naissante.

Il faut bien dire qu'à quelques rares exceptions près, aucun des détracteurs de l'interprétation simultanée n'en avaient, sur place, suivi l'éclatante réussite. Que les membres du Tribunal International de Nuremberg, les ministères publics des cinq pays justiciers, les journalistes, les avocats, voire les accusés n'eussent pas celé leur admiration pour des interprètes capables de ce qu'alors on considérait comme un prodige, on ne voulait pas le savoir.

La raison majeure de cet ostracisme devait-on l'imputer à la crainte qui nous avait nous-mêmes envahis à nos débuts de ne pas être à la hauteur d'une tâche trop risquée et pour certains insurmontable ? Ou les interprètes consécutifs, dont le succès personnel avait été grand au point que, pendant des années, ils avaient été égaux des délégués redoutaient-ils l'anonymat auquel ils seraient désormais condamnés ? Pensaient-ils vraiment que l'avènement de l'interprétation simultanée représentait la fin de leur glorieuse carrière ?

Quoi qu'il en fût, Léon Dostert avait su plaider sa cause.

Après un essai incontestablement réussi de l'interprétation simultanée à la Conférence préparatoire d'une organisation pour le commerce et l'emploi qui s'était tenue à Londres, au Church House, à la fin de 1946, et à laquelle j'avais pris part, Dostert fut autorisé à engager pour les Nations Unies une équipe dont les membres furent choisis parmi les interprètes qui avaient fait leurs preuves à Nuremberg. Ajouterai-je, pour la petite histoire, que du commencement à la fin du test londonien, cinq ou six interprètes attendaient, assis dans la salle, le moment où nous aurions perdu les pédales et déclaré forfait pour permettre à la conférence de se poursuivre en consécutive ?

Et, bien entendu, qu'ils n'eurent pas à intervenir ?...

Devant l'insistance acharnée des Anciens comme des Modernes, il fut décidé, à New-York, ou plus exactement à Lake Success ,où une usine de guerre désaffectée abritait le Secrétariat général des Nations Unies, d'équiper une salle où les débats se feraient en simultanée, toutes les autres réunions ayant lieu à l'aide de l'interprétation consécutive.

C'était le résultat d'un compromis.

Ainsi, pendant près d'un an, il y eut deux chefs interprètes, l'un étant Jean Herbert, pour les tenants de l'interprétation consécutive, l'autre Léon Dostert, qui présidait aux destinées de sa petite équipe de simultanée.

Au fur et à mesure que nous gagnions du terrain, les délégués n'ayant pas tardé à se rendre compte des avantages incontestables de la simultanée sur la consécutive et se sentant de plus en plus agacés par l'obligation de devoir subir successivement trois ou quatre fois l'interprétation d'une même intervention, nos relations personnelles avec les membres de l'équipe de Jean Herbert se faisaient plus froides et à peine courtoises.

Dans les couloirs et à la cafeteria où nous nous rencontrions, c'est à peine si nous nous adressions la parole. Avec les amis que nous comptions dans l'un et l'autre camp, nous évitions de parler d'interprétation. Sous peine de passer pour des traîtres, nous nous abstenions de déjeuner à la table les uns des autres. Les "genoux" ne se commettaient pas avec les "perruques".

Ces manifestations de sectarisme professionnel s'avéraient absurdes et d'autant plus désagréables que les jeunes que nous étions alors portaient à leurs anciens une admiration profonde et beaucoup de déférence.

Aucun de nous ne se sentait personnellement responsable de cette rivalité entre les deux clans d'interprètes, il nous était singulièrement pénible de vivre et de travailler dans un climat de méfiance réciproque. Après tout, nous faisions notre métier du mieux que nous pouvions, sans la moindre ambition administrative et loin de tout esprit d'intrigue.

Pourtant, au fur et à mesure que s'affirmait le succès de l'interprétation simultanée, l'atmosphère se faisait de plus en plus empoisonnée.

Jusqu'au jour où, à la fin de 1947, l'Assemblée Générale eut décidé, à une très forte majorité d'adopter la simultanée pour l'ensemble des réunions de l'Organisation, une exception étant faite pour le Conseil de Sécurité dont les membres préféraient continuer à s'entendre entre eux par le truchement de l'interprétation consécutive.

Beaux joueurs, nos éminents collègues de la consécutive s'inclinèrent devant une décision que beaucoup d'entre eux regrettaient amèrement. Pour contribuer à l'indispensable détente, Jean Herbert, avec beaucoup de dignité, se fit affecter au siège européen des Nations Unies à Genève, tandis que Léon Dostert quittait l'Organisation pour prendre la direction du département linguistique de l'Université de Georgetown à Washington. Un administrateur habile fut désigné pour parachever l'unification du service de l'interprétation des Nations Unies à New York. Ce n'était pas un interprète. Au bout de quelques mois chacun avait réussi à s'adapter. Au prix d'un travail acharné, la plupart des interprètes consécutifs deviendraient bientôt des interprètes simultanés brillants ; et beaucoup d'interprètes simultanés – je pense notamment à Jean-François Rozan et à quelques autres – acquerraient une autorité incontestable dans l'exercice et dans l'enseignement de l'interprétation consécutive.

Après le cauchemar de l'année écoulée, notre soulagement était sincère, de part et d'autre. Une ère nouvelle s'ouvrait à tous les interprètes, maintenant réconciliés.

Afin de célébrer dignement cet évènement, nous décidâmes d'organiser un banquet pantagruélique. Avec la générosité qui nous caractérisait en ce temps-là, chaque interprète – et nous étions près de cinquante – décida d'y contribuer à raison de 50 dollars par tête. La somme, ainsi réunie, était considérable. Elle allait servir à l'achat des victuailles les plus rares. Une de nos charmantes collègues avait mis sa maison à notre disposition. Parkway Village, le lotissement où vivaient la plupart des interprètes, s'était transformé en une vaste cuisine où rotissaient des dindes farcies, du gibier, où l'on préparait d'énormes poissons, des salades, des desserts de toutes sortes.

Le Secrétaire Général nous avait envoyé plusieurs caisses de whisky et de vins fins.

Les agapes se prolongèrent pendant tout un week-end et l'on dansa jour et nuit devant un des buffets les plus somptueux qu'il m'ait été donné d'admirer.

Ce fut barbare, magnifique et mémorable.

CHAPITRE IIIème

<u>Des illusions à dissiper</u>

"…Qui veut voler par les mains et les bouches des hommes, doit longuement demeurer en sa chambre… et doit comme mort en soi-même suer et trembler maintes fois" déclare Du Bellay aux jeunes poètes, pour leur montrer "que le naturel n'est pas suffisant à celui qui, en poésie veut faire œuvre digne de l'immortalité."

<u>***Nul ne naît interprète***</u>

Encore qu'il puisse sembler outrecuidant de vouloir comparer la mission du poète avec celle de toute autre activité de l'esprit et du cœur, ce sont bien ces conseils de l'auteur de <u>Défense et illustrations de la langue française</u> que l'on serait tenté de paraphraser à l'intention des jeunes gens et des jeunes filles qui se sentent attirés par la carrière d'interprète de conférence.

- Pourquoi voulez-vous devenir des interprètes ? leur demande-t-on lorsqu'ils se présentent aux examens d'admission aux établissements universitaires spécialisés où l'interprétation s'enseigne.

Les sentiments qui animent la plupart des candidats procèdent souvent de beaucoup d'ignorance quant à la nature réelle de la profession et leurs rêves d'avenir, d'une forte dose de naïveté.

Etre un interprète, s'étaient-ils dits, quelle merveilleuse aventure ! Approcher les grands de ce monde, prendre part aux conférences internationales, se trouver aujourd'hui à Paris, dans huit jours à Moscou, un mois plus tard à Accra, revenir en France après avoir passé cinq semaines au Caire et s'envoler bientôt vers la Nouvelle Delhi, Tokyo ou New York, sans parler de Bruxelles, de Luxembourg, de Rome ou de Strasbourg. Pour eux, l'interprète est d'abord un grand voyageur et l'interprétation une profession indépendante et lucrative ce qui ne gâte rien.

Heureusement, il n'y a pas que ceux-là. Il en est d'autres, peut-être moins nombreux, mais assurément plus proches de la réalité profonde de notre profession, car ils ne se sont pas arrêtés à son apparence extérieure, à son cosmopolitisme, à son clinquant. Ils savent que l'interprète de conférence sert de trait d'union entre les peuples, qu'il représente un élément d'entente et partant, un facteur de paix. C'est là ce qui les attire. Ils n'ignorent pas, au demeurant, que le métier auquel ils se destinent est des plus difficiles et qu'il suppose avant tout la vocation de servir, souvent dans l'anonymat le plus total. Ils comprennent aussi que si la façade peut éblouir, elle ne représente qu'un aspect accessoire et qu'il faut à l'interprète de conférence beaucoup de courage, de force et d'idéal.

Or, même ceux-là, qui pressentent "l'humble grandeur" du métier d'interprète pour reprendre la belle expression de Constantin Andronikof, ancien président de l'Association internationale des interprètes de conférence, ne se rendent pas toujours compte de la somme immense d'études préparatoires exigée pour y accéder, et pour l'exercer.

Dans une formule frappante que cite Jean Guéhenno, Rousseau disait que "nous ignorons ce que notre nature nous permet d'être" et "qu'on ne peut mesurer la distance qu'il y a entre l'homme qu'on est et l'homme qu'on peut devenir". Mais, ajoute Guéhenno, si les hommes peuvent ainsi changer, il faudrait plus délibérément les y préparer.

Aussi bien est-il une réflexion que l'on se doit de faire à l'adresse de tous ceux qui se proposent d'exercer un jour notre métier, si le don représente une condition majeure, nul ne nait interprète. La profession d'interprète de conférence s'apprend, au prix d'un dur, d'un constant labeur.

Chacun sait aujourd'hui qu'il existe deux systèmes d'interprétation utilisés dans les conférences internationales : l'interprétation consécutive, où l'interprète reproduit intégralement, après l'orateur, tout discours, quel qu'en soit la longueur, fait dans une langue donnée et qui est ainsi traduit dans une autre langue, non pas phrase par phrase comme on procédait naguère dans l'armée avec des interprètes d'occasion mais d'un seul jet ; et l'interprétation simultanée qui consiste à traduire pendant le déroulement même de l'intervention, avec un décalage de quelques secondes tout ce qui se dit, de sorte que, tous les auditeurs de l'interprétation qui ne sont pas en mesure de comprendre l'orateur dans la langue originale, sachent par

exemple, pourquoi celui-ci a frappé la table de son poing au moment même où ce geste a été fait.

Il n'y a pas lieu de souligner l'extraordinaire difficulté de ces deux techniques.

<u>Diversité des disciplines</u>

C'est qu'il existe, pour l'interprète un problème majeur qui s'ajoute à la maîtrise linguistique et à la technique même des systèmes d'interprétation. Nous le trouvons dans la multiplicité des sujets traités dans les réunions internationales.

Il serait fastidieux de vouloir dresser ici la liste des conférences auxquelles le signataire de cet ouvrage a pris part au cours des vingt dernières années. Contentons-nous de dire qu'elles embrassent les aspects les plus variés du savoir humain, de la poliomyélite aux contrats d'établissement, du chant grégorien la physiologie animale, de la limnologie à la phénicologie et à la génétique du blé et de l'orge, sans parler de réunions sur les isotopes et leurs applications à l'agriculture ou à la médecine, sur la recherche spatiale et les ordinateurs électroniques, sur la pédologie ou l'énergie nucléaire et, bien entendu, tous les sujets économiques, financiers, politiques ou militaires qui servent de thème aux négociations internationales courantes.

Si nous réfléchissons à tout ce que cette diversité des disciplines représente de connaissances générales – et non pas seulement sur le plan de la terminologie – l'interprète ne se contentant pas de traduire des mots, car pour faire comprendre il faut d'abord qu'il ait lui-même compris ; si nous nous rendons compte de l'agilité d'esprit qui est requise d'un interprète pour passer ainsi, constamment, d'une matière à une autre, et parler, en plusieurs langues, à des spécialistes, le langage de leur spécialité – il n'échappera à personne qu'une culture générale presque encyclopédique devient, pour l'interprète de conférence, une véritable nécessité.

Il convient d'ajouter qu'à la différence du traducteur, qui a la possibilité, et je dirais, le privilège de résoudre les difficultés de son texte dans le calme d'un bureau, ce qui lui permet de travailler avec une enviable minutie, l'interprète, de par le caractère immédiat et public de sa prestation, n'a le temps ni de consulter un dictionnaire ni de peser ses mots.

Dans le sens où virtuosité signifie rapidité, je le comparerais à l'acrobate qui "travaille" sans filet, avec tout ce que cela comporte de préparation et de risque. Car il va sans dire qu'un interprète doit connaître à fond le sujet des délibérations à l'intelligence desquelles il prête son concours. Les réunions se suivent mais ne se ressemblent pas. Aussi, lui faudra-t-il, au préalable, avoir étudié et appréhendé les dossiers les plus compliqués, et assimilé, parfois en quelques heures, les glossaires les plus savants. Ces glossaires, il les aura, le plus souvent, mis au point lui-même en se servant à cet effet, de documents bilingues qui trop souvent ne lui seront remis qu'au tout dernier moment.

Nécessité de posséder une vaste culture générale.

Quelles seront, dans ces conditions, les études que l'interprète devra avoir faites avant même d'aborder la technique de notre profession ? Sans doute, dans les programmes des principales Ecoles d'interprètes, que ce soit à Paris, à Genève, à Munich ou à Washington, une place importante est réservée à ce qu'il est convenu d'appeler l'enseignement général. Ainsi, tout en suivant un enseignement méthodique de la technique de l'interprétation, les étudiants sont initiés aux relations internationales contemporaines, dans leurs aspects économiques autant que politiques. On leur donne des notions de Droit ; ils entendent des conférences sur diverses questions scientifiques d'actualité et sur les progrès de la technologie ; on leur parle aussi de la civilisation, de la culture et des institutions des pays dont la langue sera un de leurs instruments de travail.

Si un tel enseignement général, qui s'étale sur plusieurs années revêt une utilité incontestable, il ne suffit pas pour autant à donner aux étudiants la culture générale solide qui doit représenter la base même de leur future carrière. Compte-tenu de l'accélération de l'histoire à laquelle nous assistons, et du prodigieux essor qui caractérise notre temps dans tous les domaines de la pensée et de l'action, cette

base intellectuelle, étendue et solide, l'étudiant se doit de l'acquérir avant d'aborder la formation technique de l'interprétation.

Il est probable qu'un jour, peut-être prochain, le niveau technique des réunions internationales de caractère scientifique sera à tel point spécialisé que pour y interpréter, il sera nécessaire d'être médecin ou physicien, ou ingénieur, ou juriste. Nous n'en sommes pas là, et l'interprète de conférence est encore polyvalent.

Pour aborder la profession avec le bagage indispensable, il serait souhaitable qu'en dehors même de ses études linguistiques, le futur interprète bénéficiât d'une formation universitaire tout à la fois classique et scientifique. Dans l'état actuel des relations internationales, l'idéal serait, certes, que s'il est, par exemple, licencié en droit ou ancien élève de l'Ecole des Sciences Politiques, l'étudiant s'impose à lui-même d'acquérir des notions sérieuses dans le domaine des sciences exactes et naturelles. Si, par contre, il s'agit d'un licencié en sciences ou d'un ingénieur, il serait bon qu'il fût également familiarisé avec l'aspect juridique, économique et politique de la profession à laquelle il se destine. Il devra en tous cas avoir fait, avec succès, des études supérieures sérieuses et complètes.

"Ich weiss wohl…was für Kunst, Fleiss, Vernunft, Verstand zum guten Dolmetscher gehöret." [3]

A la méditation de ceux qui seraient tentés de douter du bien-fondé de ces observations ou qui croient que nous grossissons l'importance du rôle de l'interprète de conférence dans la vie internationale, qu'il nous soit permis de livrer une opinion de Trygve Lie, qui fut le premier Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies : "Aujourd'hui, le destin du monde dépend d'abord des hommes d'Etat, et en second lieu, des interprètes".

[3] "Je sais de reste… combien il faut d'art, d'application, de raison et d'intelligence pour faire un bon interprète". Martin Luther. Sendebrief über das Dolmetschen.

CHAPITRE IV[ème]

L'interprète et l'art contemporain de parler en public

Pour l'interprète qui est par définition un professionnel de l'expression orale des idées et des paroles de l'orateur dont il reproduit les discours, il est essentiel de savoir combien l'art oratoire a évolué, notamment au cours des années qui suivirent la fin de la IIème guerre mondiale.

Pourquoi l'on parle en public

Cependant, avant même de chercher à appréhender le style oratoire contemporain qu'il devra faire sien, le futur interprète aura besoin de savoir pourquoi, aujourd'hui, l'on parle en public.

D'entrée de jeu nous dirons que l'on parle en public pour quatre raisons principales : on parle pour enseigner et pour renseigner, parfois pour émouvoir, et surtout pour persuader.

Les orateurs dont nous transposons les discours ou plutôt les interventions – car c'est ainsi que l'on a coutume de désigner les propos, longs ou brefs, tenus dans les conférences internationales – parlent le plus souvent pour convaincre.

Ils viennent aux réunions inter-gouvernementales ou non-gouvernementales munis d'instructions précises des gouvernants ou des associations dont ils sont les porte-paroles.

D'une façon générale ces délégués représentent un courant politique ou une tendance scientifique.

A l'âge de la recherche nucléaire ou de la recherche spatiale, où la science se trouve étroitement liée à l'attitude politique d'un, ou de plusieurs gouvernements, il arrive constamment qu'un exposé scientifique comporte des incidences politiques, l'opposé étant également vrai.

Quoi qu'il en soit, et quel que puisse être le sujet de la rencontre, les hommes qui y participent se sont vu indiquer préalablement l'attitude qu'ils devront adopter et défendre.

Leur tâche, dans les assemblées internationales, sera par conséquent d'arriver à persuader leurs partenaires, chacun représentant des points de vue différents et souvent opposés – et ils penseront d'abord au vote qui interviendra à l'issue des délibérations.

Il est évident que dans leur effort de persuasion, les orateurs n'useront pas d'une éloquence lyrique ou sentimentale. D'une façon générale, ils sont là pour faire des démonstrations.

Des discours passionnés, certes, on pourra encore en avoir des exemples à certaines audiences de la Cour des Droits de l'Homme à Strasbourg, ou devant la Cour Internationale de Justice à la Haye. Nous en avons-nous-même interprétés au Procès des grands criminels de guerre à Nuremberg en 1946 et en 1947. Il s'agissait alors pour l'interprète de reproduire des réquisitoires et des plaidoiries. Cependant, aujourd'hui, dans les organisations internationales, il s'agit le plus souvent, non pas de plaidoiries, mais de plaidoyers en faveur de telle ou telle position politique.

Dans un petit ouvrage intitulé *l'Art oratoire*, André Siegfried explique ce que représente pour un vieil académicien l'art oratoire d'un temps relativement récent.

Il nous parle de conférences internationales au sommet, notamment dans le cadre de la Société des Nations où des hommes politiques comme Aristide Briand ou Edouard Herriot parvenaient à bouleverser une assemblée par la qualité de leur voix (on disait de celle de Briand que c'était un violoncelle), par l'émotion qu'ils savaient mettre dans leur propos. Grâce à une sorte de magnétisme que ces hommes d'Etat dégageaient, ils réussissaient à emporter un vote massif en faveur de leurs thèses.

Le nouveau style des orateurs

A cet égard, le style a entièrement changé et les auditoires ne sont plus les mêmes. Aujourd'hui, on présente à ses partenaires les pièces d'un dossier et c'est cette manière de convaincre qui pourra déterminer l'issue d'un débat.

André Siegfried cite par exemple une maxime de La Rochefoucauld et il la fait sienne, tellement il la trouve importante :

"Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles. L'homme le plus simple qui a de la passion persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point ".

Il est bien évident, pour peu que nous ayons assisté aux audiences d'un tribunal, que celui qui se défend avec passion n'est pas plus persuasif, hélas, que le Crainquebille d'Anatole France, ce marchand de légumes accusé d'avoir crié "mort aux vaches" à l'adresse d'un agent de la force publique. Avec beaucoup d'émotion, mais en pure perte, le malheureux Crainquebille tente de prouver à un commissaire de police qu'il n'entendait pas injurier ledit agent.

De nos jours, on expose des thèses. Dans ces conditions, l'esprit même d'un discours change et les règles de la rhétorique traditionnelle se transforment à tel point qu'on peut se demander si la manière contemporaine de s'exprimer en public ne sort pas du cadre de ce que jadis on désignait du nom d'éloquence.

Naguère, on faisait une différence très nette entre l'homme qui prend la parole pour emporter une conviction, et celui qui parle pour enseigner. De nos jours, au contraire, les orateurs auxquels les interprètes ont à faire, enseignent et renseignent pour convaincre.

C'est là un genre intermédiaire entre deux styles.

En effet, plutôt que de se montrer sentimentaux, les orateurs prennent pour règle d'être avant tout clairs, logiques, en un mot cartésiens. Si le sujet leur tient particulièrement à cœur, ils s'efforceront de dissimuler un intérêt personnel qui pourrait paraître excessif.

Une des caractéristiques des réunions internationales où nous sommes appelés à travailler, c'est une certaine froideur. Aux interprètes de s'y adapter. Nous nous le disons souvent : voilà un orateur qui est en train de défendre une thèse

humanitaire. La santé publique est en jeu. La guerre ou la paix peut être la conséquence du discours qu'il prononce. Et voilà que tout cela, il le dit avec une sécheresse de ton teintée d'ironie, de sarcasmes, voire d'une apparence de cynisme qui peut ne pas correspondre à notre tempérament personnel.

Or, pour bien s'identifier à l'orateur, l'interprète devra user de ce que j'appellerai, en donnant à cette expression un sens particulier d'un maximum d'arrière-pensées.

J'entends par là que chacune des paroles que l'interprète prononcera dans la reproduction consécutive ou simultanée d'une intervention sera chargée comme une batterie de la pensée qu'il saura y mettre.

Nous nous trouvons ici au cœur même de l'expression orale moderne, tellement différente de l'éloquence classique.

Cependant, la possibilité de charger nos paroles d'arrière-pensées au sens où nous l'entendons suppose en chacun de nous un bagage intellectuel important et omniprésent. Dans ces conditions, la définition d'Edouard Herriot pour qui "la culture générale est ce qui reste quand on a tout oublié" n'est pas du tout celle qu'un interprète peut se permettre d'adopter. Celui-ci aura à prendre conscience avant tout de ce que j'appellerai la dialectique du mot. Il est certain que le terme "philosophie" prononcé par un individu dont la formation est primaire, n'aura pas la portée, le poids, voire la signification que le même mot prendra dans la bouche d'un grand savant.

Les deux hommes se sont servis de la même expression. Dialectiquement, le sens donné au mot "philosophie" par l'un ou par l'autre ne peut être toute la sagesse qu'il a su accumuler.

Aussi bien, plus sa culture générale sera-t-elle vaste, plus aisément l'interprète réussira-t-il à comprendre le dossier des orateurs qui s'affrontent par son truchement. Avec tout ce qu'il représente lui-même, il enrichira la charge des mots dont il aura à se servir.

Discrétion et dépersonnalisation de l'interprète

Il y a aussi pour l'interprète un devoir de neutralité personnelle, de dépersonnalisation. Il ne lui est pas permis, au cours de son interprétation, de faire sentir ou comprendre à ses auditeurs son propre désaccord avec ce qu'un orateur est en train de lui faire dire.

C'est une question de déontologie professionnelle.

Réfléchissant à la signification même de son expression orale, j'ai été amené à constater la position hybride, presque équivoque, de l'interprète par rapport à ce que l'on nomme pompeusement l'art oratoire ou l'éloquence, et que je préfère désigner par "la façon de savoir parler en public".

Hybride encore et mal définie, cette façon de parler en public représente, pour l'interprète, plus et moins que l'art oratoire proprement dit.

Constatons d'abord que l'orateur est libre parce qu'il invente son discours et qu'il énonce tout ce qu'il veut dire à la façon dont il entend l'exprimer. Il est le maître de son texte. Il est le maître de son sujet, de son argumentation, et surtout, il est l'auteur de son plan, c’est-à-dire de la disposition de ses idées.

Une telle liberté, il est évident que l'interprète ne peut pas en disposer. Il ne l'aura, mais très partiellement, que dans le cadre de l'interprétation consécutive. Même là, il n'en usera bien qu'au prix d'une extrême virtuosité et grâce à une longue expérience.

N'oublions jamais que le discours que l'interprète prononce après l'orateur, et dans une autre langue, représente un texte imposé.

Ce texte et ce discours peuvent être bons ou médiocres (cela arrive !) clairs ou confus (cela se produit), brillants ou ternes. Si le délégué aux conférences internationales auxquelles nous prenons part est excellent, c’est-à-dire clair et logique, la tâche de l'interprète s'en trouvera singulièrement facilitée et son succès personnel aura été obtenu à bon compte. Si, au contraire, et cela n'est que trop fréquent, l'orateur s'est mal préparé et s'exprime de façon hésitante et désordonnée, si ses arguments sont présentés sans qu'il les ait gradués et mis en évidence, que peut y faire un interprète ?

Nul ne croira d'emblée – si ce n'est ceux qui l'écoutent et le comprennent dans la langue originale – que le délégué d'un gouvernement ou que l'expert connu et reconnu est en train de "nager", comme on dit. Pour nous interprètes, il serait malséant de souligner par un jeu de physionomie à l'intention de l'auditoire que l'intervention que nous sommes en train de reproduire a été médiocre et que nous en avons conscience ; de rechercher en quelque sorte la complicité du président et des membres du comité ou d'une assemblée.

En un tel cas, le seul recours de l'interprète, c'est la probité incontestée, habituelle et infaillible de sa prestation.

Si son interprétation est précise, s'il s'exprime avec aisance et sans solution de continuité, si les auditeurs sentent la rectitude de son travail, l'interprète, parce qu'il inspire confiance, fera accepter, ou tout au moins passer l'intervention fâcheuse, sans nuire, pour autant, à son propre statut professionnel. Ce qu'il aura dit dans sa langue d'aboutissement pourra paraître pauvre. Du moins chacun dans la salle se sera-t-il rendu compte que cette pauvreté est le fait, non de l'interprète, mais bien de l'orateur dont l'interprète s'est fait, pour le meilleur et pour le pire, le fidèle truchement.

"Mettre en français"

Aussi bien, si l'interprète veut être en mesure de pallier les inconvénients de cette dépendance où il se trouve vis-à-vis de l'orateur, puisqu'il n'est pas le maître absolu d'un texte, lui sera-t-il indispensable de disposer de tout un arsenal d'éléments de compensation.

Indépendamment des gènes qui nous obèrent à chaque instant, dans l'exercice de notre profession, je dirai que ces ressources sont, essentiellement au nombre de trois :

1. Savoir parler en public
2. Etre maître de sa langue et avoir pris l'habitude de la manier avec correction, précision et si possible, avec élégance.
3. Disposer d'une vaste culture générale.

Cette quête constante de la pureté de notre langue maternelle – la formation de la manière de nous exprimer oralement étant précisément cela – se fond sur un certain nombre de préceptes. Celui d'abord de Martin Luther [4] : Man soll nicht uebersetzen, man soll verdeutschen. Ne pas traduire : il s'agit avant tout de "mettre en allemand", et par conséquent, pour nous, francophones, de "mettre en français".

Or, cette mise en français, ne nous y trompons pas, porte en elle la nécessité de "saisir l'essentiel du pourquoi et du comment d'un texte" ce qui "ne veut pas dire qu'on est capable de le reproduire dans une autre langue, même en voyant très bien le sentier suivi par le créateur". Elsa Triolet [5], ayant exprimé cette pensée à propos des traducteurs, mais elle s'applique également aux interprètes, dit encore : "C'est un étrange travail que de s'appliquer à suivre quelqu'un pas à pas, de donner le jour à une œuvre qui n'aurait jamais pu naître de vous directement". Et de préciser que "connaître les langues étrangères, c'est enrichir la sienne… La richesse et la pureté de la langue appartiennent aussi bien aux monolingues qu'aux polyglottes, ou plutôt ne dépendent pas du mono ou polylinguisme… J'en viens à imaginer que nous portons en nous un réservoir à verbe, qui est chez les uns élastique et extensible, chez d'autres rigide, chez d'autres encore, troué".

Il est aisé de voir ce que ces deux principes, au fond complémentaires, veulent dire, et qu'il ne s'agit pas seulement pour l'interprète de donner dans une langue autre que celle de l'orateur l'équivalent exact des mots et des phrases, mais bien de conférer à l'intervention ou au discours interprété, l'esprit de la langue, son caractère et son style propre.

Pour y parvenir, encore faut-il que l'interprète soit armé, rigoureusement équipé et sûr de sa langue laquelle sera le plus souvent sa langue maternelle.

Or, il arrive à beaucoup d'interprètes, à ceux notamment dont la soif de pureté linguistique est la plus grande, de constater que l'audition et la pratique des langues étrangères risquent de détériorer la rigueur absolue de leur langue principale, cette langue qu'ils sont censés connaître mieux que toute autre.

---

[4] Martin Luther : Sendebrief über das Dolmetschen

[5] Elsa Triolet. La mise en mots (Albert Skira, Genève, pages 78, 80, 81) 1969.

S'agissant du français, ce phénomène revêt un caractère de gravité particulier. L'auditeur français cultivé est exigeant. Il demande à l'interprétation non seulement l'exactitude de la terminologie mais du sens. Il faut aussi qu'elle se signale par une certaine élégance, et surtout par la clarté sur laquelle sa formation cartésienne est fondée et qui correspond à ses habitudes de pensée. Les barbarismes, les incorrections, en un mot les fautes de français irritent l'auditeur de chez nous davantage sans doute qu'ils n'agacent l'auditeur anglais, italien ou allemand, d'esprit plus pratique et plus fonctionnel.

CHAPITRE Vème

Le risque de détérioration de la langue d'expression de l'interprète de conférence

Toute personne qui parle en public sait, au moment de prendre la parole, ce qu'elle va dire. Elle dispose dans son esprit de tout un ensemble d'arguments et d'idées ([6]).

Cependant, la façon dont elle s'exprimera, la forme de son intervention ou de son exposé ne peut avoir été préparée à l'avance, si ce n'est sur certains points relativement mineurs. Peut-être l'orateur aura t 'il décidé avant de commencer, de mettre l'accent sur l'un ou l'autre mot important, de marquer un temps d'arrêt avant de prononcer une certaine phrase dont il aimerait que son auditeur la retienne, et pour cela de se ménager un effet. Ce sont là des détails.

Sa parole même doit couler de source. Et la source, qui lui permet d'être éloquent et persuasif, c'est la langue.

Acquérir et maîtriser une langue pure, arriver à dominer la manière dont nous nous exprimons, tel est le sens, tel est le but de l'étude, astreignante et continue, de ce que nous appelons l'expression orale de l'interprète.

L'expression écrite est une chose : l'expression orale en est une autre.

Parler en public ne permet pas de longues réflexions devant une feuille blanche. Il est indispensable, pour l'interprète, que le bon langage lui soit naturel, spontané et pour ainsi dire, automatique. En un mot, il doit avoir pris l'habitude de parler correctement.

Pour cela, il lui faut dominer sa, ou ses langues, en connaître les finesses, les nuances, les litotes, ce qui ne veut pas dire que l'interprète adoptera une manière pédante, ou puriste, de s'exprimer. Un vêtement élégant ne sera pas voyant, ou tape à l'œil. L'homme bien habillé n'est pas l'homme endimanché.

Alors, maîtriser sa langue, qu'est-ce que cela signifie ?

---

[6] D. Seleskovitch op. cit.

Dominer sa langue

Nous dirons, avec M. Jean Guénot ([7]), que l'enfant fait l'acquisition de sa langue maternelle en se servant de deux éléments : l'imitation et la mémoire. On le sait aujourd'hui : pour être vivante, toute langue s'apprend par l'oreille et par le souvenir – comme, pour l'enfant, la langue maternelle.

De même pour la langue maternelle, la connaissance de la grammaire et d'un vocabulaire infaillible s'avère indispensable, cela va sans dire. N'oublions pas, pour autant, que la grammaire et la rigueur du vocabulaire ont pour fonction de codifier ce que l'on fait déjà sans le savoir.

Or, le phénomène de la faculté d'imitation linguistique, s'il s'atténue avec l'âge ; si – et l'on ne peut que le déplorer – les langues ne s'apprennent avec facilité qu'au cours de notre jeunesse, il est évident que, surtout pour les interprètes qui baignent en quelque sorte dans la parole orale, plus encore que pour d'autres catégories de linguistes, dont le rôle est avant tout de traduire, cette faculté enfantine d'imitation consciente, ou inconsciente, subsiste plus longtemps en nous.

Le mimétisme même de l'interprète, qui s'identifie constamment au parler de l'orateur dont il traduit les propos, le rend terriblement influençable, en bien ou en mal, par ce qu'il est appelé à entendre, et dans bien des cas, vulnérable.

Cette faculté d'imitation, positive chez l'enfant, à condition que celui-ci vive parmi des personnes parlant avec correction, négative aussi si l'entourage de l'enfant est vulgaire, subsiste donc partiellement chez l'adulte. Elle est présente avec les mêmes caractéristiques, mais il vient s'ajouter heureusement un élément nouveau et différent : l'esprit critique.

---

[7] Jean Guénot. Clés pour les langues vivantes. Ed. Seghers. Paris P. 55

Importance de l'esprit critique

L'esprit critique, assorti de la maîtrise absolue de sa langue, devrait permettre à l'adulte de n'user de sa faculté d'imitation qu'à bon escient. Elle lui fournit le moyen de s'en servir avec discrimination, et en tenant compte de ce qu'il y a d'arbitraire et d'institutionnel dans toute langue. La formation même d'une langue étant un fait collectif, nul ne saurait inventer à lui seul, et mettre en circulation un mot nouveau. L'adulte, et en l'espèce l'interprète, doit donc être assez fort pour se défendre contre la détérioration linguistique qui le menace, et contre l'involontaire complicité de son implantation.

Cela dit, il demeure certain qu'à des degrés différents, mais à tout âge, l'apprentissage d'une langue se fait d'abord par le truchement de l'imitation musicale qui permet de fixer le souvenir des sonorités entendues et de leur signification. C'est là une vérité et nul ne la conteste plus.

Nous avons dit que chez l'enfant l'imitation pouvait donner des résultats fautifs. Or, même chez l'adulte doté d'esprit critique, l'imitation ne sera souvent que partiellement consciente, et partiellement volontaire. C'est là, dans cette plage d'inconscience partielle, que réside le danger de contamination que l'interprète s'efforce d'éviter et le cas échéant, de combattre.

Mais comment l'éviter, quand le péril se manifeste déjà sur les bancs mêmes de nos facultés ?

Le mauvais exemple

Il est malheureusement de bon ton, chez les étudiants et même en dehors de l'Université, de se servir d'un langage particulier, où les mots prennent trop souvent une signification antithétique et parfois vulgaire.

Des adverbes tels que "vachement", indiquant le superlatif, sont courants. Des termes changent d'acception. Je pense à l'adjectif "terrible" qui a pris, à un moment donné, le sens de "prodigieux" et d'"admirable".

- Je suis allé entendre le récital d'Yves Montand. C'était "terrible".

Voilà à quoi d'abord, le futur interprète doit prendre garde, car il s'agit là, ne nous y trompons pas, d'une des premières sources de pollution de la langue, et non des moindres.

Puis, aussitôt que l'interprète aura commencé à exercer sa profession dans les enceintes internationales, que n'entendra-t-il pas, à longueur de journée ?

Je "supporte" (I support), pour "j'appuie", se dit couramment dans le jargon de la Communauté de Bruxelles, où l'on parle aussi d'une "note de pied" (foot note), s'agissant d'un rappel de note en bas de page ; où l'on dit "approche", pour "optique", et "objectionnable" pour "contestable".

- je vous propose deux alternatives, déclarera tel délégué, ne sachant plus qu'en français, une alternative comporte deux termes et que seul en anglais on présente plusieurs alternatives, et qu'il aurait dû suggérer deux "variantes".

Il est fréquent d'entendre le président (français) d'un groupe de travail indiquer qu'il faudra "briefer" (to brief, mot anglais pour donner des explications circonstanciées) ; le Coreper (abréviation télescopée de "Comité des Représentants Permanents") ; de dire "ainsi que l'a fait part" (au lieu de dire "dont nous en a fait part") M. Untel ou d'employer, la formule "nous avions convenu" pour "nous étions convenus de"…

Une sorte de snobisme du langage fait parler tel ambassadeur (francophone) d'une attitude "obsolète" (pour surannée) ou tel délégué italien (parlant français) d'une "élancation" (pour énumération).

Il m'est arrivé d'entendre un délégué, s'adressant à un de ses collègues, évoquer les "propos de son voisin next door".

Sans entendre insister sur des belgicismes parfois pittoresques, il faut bien avouer que l'audition fréquente de l'expression "j'ai difficile de vous suivre " pour "j'ai du mal à vous suivre" n'est pas spécialement tonique pour un interprète, peut-être lui-même d'origine belge et qui s'efforce, pour les besoins de son métier, de parler le français de France.

Nous subissons aussi de faux gallicismes qui, par la bouche de délégués étrangers s'exprimant en français, nous reviennent, détériorés, de leurs trop longs séjours en de lointains pays.

Ainsi, l'Allemand croira que le mot "blamâge" (er hat sich blamiert) pour "il n'a pas été à la hauteur de telle circonstance" est français ; le Russe, voulant parler d'une chanteuse de music-hall, dira "une chansonnette", et tel représentant des Pays-Bas, à un Comité de gestion des matières grasses, emploiera le terme "dénaturage" pour "dénaturation" (du beurre).

Et puis, il y a de véritables perles, que l'on pourrait s'amuser à enfiler. Nous les citons sans commentaires, nul de pouvant s'y tromper.

Je pense au "Festina lente" comme diraient nos amis italiens, ou à "une loi, c'est un truc fondamental" ou encore à cette phrase délicieuse, entendue un jour au Conseil de l'Europe :

- *non possumus, mais puisque nous sommes nombreux, je devrais dire non possumi.*

Ceci n'étant pas un recueil d'anas, il ne nous paraît pas utile d'allonger cette liste d'exemples. Nous en trouvons, de reste, dans l'Histoire de toutes les langues étrangères.

Droit de cité des néologismes

Si l'influence d'une langue étrangère sur une autre a pu être féconde, et représenter un facteur d'enrichissement, si toutes les langues se sont formées au contact d'autres langues plus dominatrices, il n'appartient pas à l'interprète de conférence de se faire dans l'immédiat le véhicule de ces apports linguistiques.

L'action, assurément positive du grec sur le latin, du français sur l'allemand et le russe, celle aussi, ne nous y trompons pas, de l'anglais et de l'américain sur toutes les langues de l'univers ont représenté un processus très lent. Il a fallu des décennies, parfois des siècles, avant qu'un terme juridique, scientifique, pharmaceutique ou médical fût définitivement accepté par les peuples concernés.

Le snobisme sur lequel se fonde ce que l'on a pu appeler le "franglais", "l'hexagonal", ou le "volapuk mal intégré", si justement dénoncé par tous ceux qui entendent protéger le caractère authentique de notre langue, représente un des agents les plus néfastes de détérioration collective.

Sans doute est-il consolant de rappeler, sur le même plan, des phénomènes analogues stigmatisés en France, et hors de France, dans un passé récent ou plus lointain par les poètes, les romanciers et les auteurs comiques. Il y a le précédent de l'allemand francisé et presque caricatural parlé au XVIIIème siècle à Berlin par le roi Frédéric II de Prusse et par son entourage. Je pense aussi au russe francisé dont nous apercevons le reflet chez Pouchkine, chez Tolstoï et chez Gogol, ou au français italianisé des comédies françaises de Goldoni, sans oublier, pour autant, la satire grandiose écrite par Molière du franco-latin parlé par les médecins et les cuistres de son temps.

Il y a là, de toute évidence de quoi nourrir la méfiance linguistique des interprètes désireux de se prémunir contre cette sorte de contagion.

Les mots et les syntaxes venus d'ailleurs n'acquièrent pas, du jour au lendemain, droit de cité, en tout cas pas en français.

La difficulté est grande de reconnaître, de prime abord, parmi les néologismes, ceux que le peuple finira par adopter. Car c'est le peuple qui fait la langue. L'Académie ne fixe pas de règles immuables. Elle doit se contenter de codifier ce qui est, a affirmé il y a plus de cinquante ans mon maître Ferdinand Brunot ([8]), grand innovateur de la linguistique française.

Dans le fatras des apports étrangers où le bon grain se mêle à l'ivraie, où l'on a du mal à distinguer entre le fruit d'un besoin technique authentique et celui d'une mode – entre le terme qui restera et celui qui fera long feu – l'interprète de conférence se trouve placé dans une situation redoutable. En effet, le mimétisme inhérent à sa profession même, cette identification de l'interprète avec la façon de parler de l'orateur nous expose constamment à des contagions qui peuvent se révéler néfastes. Nous l'avons dit : les délégués aux conférences internationales parlent souvent mal. Cela est vrai de l'Anglais, mais également du Français. Cependant, leur langue, fût-elle correcte, l'obligation de l'entendre et de la transposer à longueur de journée, ce bain d'exotisme perpétuel, ne peuvent manquer d'exercer sur la langue de l'interprète un effet de détérioration.

[8] Ferdinand Brunot. La pensée et la langue.

Les langues de spécialité

Quelque soucieux soit-il d'exercer son esprit critique à l'endroit des expressions qui n'ont pas encore leur place définitive dans la langue française et qu'il convient de bannir, il existe de nombreux idiotismes dont l'interprète n'hésitera pas à se servir.

Il saura par exemple ce que signifient, en imprimerie, des culs de lampe ou des couillards, sans parler de la morasse, du marbre et des feuilles. S'il travaille pour des ingénieurs des mines, il aura intérêt à parler de "laitier" plutôt que de dire "les scories d'un haut fourneau", à ne pas hésiter de prononcer le mot "crassier", et s'il rend un exposé en allemand, de traduire "benne" par der Grubenhund (littéralement: le chien du mineur).

Aussi bien devra-t-il ne pas confondre la vulgarité – haïssable – de certains mots avec des termes de métier qu'il a tout intérêt à utiliser car leur emploi par l'interprète rassure le spécialiste.

N'oublions pas non plus que les textes publiés et utilisés dans les grandes organisations internationales – aux Nations Unies, au Conseil de l'Europe, ou dans le cadre de la Communauté Européenne – ont un style et une terminologie qui leur sont propres et qui diffèrent d'une organisation à l'autre. C'est ainsi qu'à Bruxelles, le mot Commission désigne l'organe suprême et en quelque sorte le gouvernement de l'Europe des Neuf. Ce sens donné au mot 'la commission" étant unique dans le cadre de la CEE, on y parlera de comités, de sections spécialisées, de groupes de travail, de conseils, de sous-comités, et contrairement à ce qui se passe partout ailleurs, jamais de commissions.

D'autre part, des termes tels que règlement, directive, résolution ou recommandation, de convention ou de traité, d'accord ou d'arrangement, n'ont pas, d'une organisation internationale à l'autre, la même signification, car ils procèdent de conventions verbales.

Ainsi, chaque organisation internationale s'est créée un style particulier, et je dirais volontiers, son jargon caractéristique, facile à reconnaître.

Au Parlement européen, la procédure fixée par le Règlement intérieur n'est pas celle qui régit, dans la même Maison de l'Europe, à Strasbourg, les travaux de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

Ayant fait partie pendant plusieurs années, à New York, du service du contrôle de la rédaction des documents des Nations Unies, je connais de reste la minutie avec laquelle, pour des raisons juridiques évidentes, nous nous attachions à la rigueur d'une certaine terminologie.

Or, ces langues de spécialité, nuancées, complexes et subtiles, les interprètes de conférence doivent être en mesure de les utiliser à bon escient, sous peine, non seulement de commettre des fautes de style, mais bien de risquer de créer de sérieux malentendus.

Gardons-nous, sous prétexte de rigueur linguistique, des fausses transpositions. Il est important que l'étude de son expression orale comporte pour l'interprète une initiation, aussi complète que possible, aux styles les plus différents. En principe, un discours prononcé en argot, devrait pouvoir être rendu en argot, de même qu'une allocution faite dans des circonstances solennelles par un homme d'Etat ou par un académicien doit avoir, en français, la même résonnance que dans la langue originale de l'orateur.

Ce sont là des cas extrêmes qui posent à l'interprète le problème de la transposition.

CHAPITRE VIème

L'expression orale

Un des premiers tests auxquels je soumets mes étudiants porte sur la qualité de leur voix. D'entrée de jeu, je leur demande de prononcer deux ou trois phrases de leur cru et je les enregistre sur un magnétophone. Cela permet aux intéressés de s'entendre, et de constater par eux-mêmes – compte tenu de la déformation des sonorités imputables au microphone – ce qu'il en est de leur expression orale naturelle et de leurs qualités vocales.

Leur voix est-elle plane ou modulée ? C'est important, parce que, contrairement à l'anglais ou au russe, où chaque phrase se traduit par une véritable mélodie que l'on peut noter musicalement sur une portée, le français est une langue monocorde, une langue en quelque sorte linéaire, ce qui ne veut pas dire que le parler français soit monotone.

Cette première audition de sa propre voix par le futur interprète lui permettra d'abord de se rendre compte des traces d'accent régional ou d'intonations étrangères dont il peut être affecté. Il constatera également la qualité de son articulation. Il verra si le timbre de sa voix est sourd ou glapissant, s'il a tendance à introduire dans sa manière de parler des notes suraigües - caractéristique fréquente et combien déplaisante notamment chez les femmes.

Ce test vocal ne doit pas être négatif. Il a essentiellement pour objet de révéler - à côté des défauts rédhibitoires qu'il faudra éliminer – les qualités sur lesquelles il y a lieu de bâtir.

Savoir transformer ses défauts en qualités

De plus, pour paradoxal que cela puisse paraître a priori, ce premier essai indiquera aussi les défauts apparents que l'on aura intérêt à transformer en qualités, et que, par conséquent, l'étudiant ne devrait pas rejeter sur la base d'une impression superficielle.

Ainsi des acteurs célèbres français ou d'origine étrangère ont pris le parti de conserver et d'entretenir des caractéristiques de leur élocution qui, à l'origine, pouvaient passer pour de graves défauts. Grâce à une prise de conscience intelligente, ils surent les transformer en des caractéristiques positives, jusqu'à en faire les marques inimitables de leur personnalité.

De ce que j'entends affirmer, nous en trouvons des exemples dans le grasseyement sublime d'un Michel Simon, ou l'accent marseillais de l'admirable Raimu, ou encore dans l'expression saccadée de Louis Jouvet. Lucien Guitry, un des comédiens les plus illustres de son temps, avait une façon de marteler les syllabes, qu'au cours de ses études dans un Conservatoire de province, ou à Paris, on aurait pu lui reprocher, pour peu que ses professeurs aient voulu insister sur une certaine façon de parler en public. Pourtant Lucien Guitry devait préserver volontairement son articulation si personnelle, faite du dédoublement systématique des p et des l.

Comment encore, dans ce contexte, ne pas évoquer la merveilleuse actrice que fut Ludmilla Pitoëff. Ni elle ni son mari Georges Pitoëff, n'avaient voulu se débarrasser de leur accent slave très prononcé. Cependant, ils possédaient l'un et l'autre une connaissance absolue de leur langue d'élection. Aussi bien, dans des œuvres essentiellement françaises comme l'Annonce faite à Marie de Paul Claudel, ou dans la Dame aux Camélias, Ludmilla Pitoëff se montrait-elle incomparable. Ainsi, des intonations qui pour le vulgaire pouvaient paraître choquantes à l'origine étaient devenues les grandes qualités de ces inoubliables artistes.

Ce genre de considérations vaut assurément pour toutes les formes de l'expression orale – qu'il s'agisse, nous l'avons vu, d'acteurs, mais aussi des maîtres du barreau, des orateurs politiques ou des prêtres.

Ajouterais-je, sans pour autant sortir de mon sujet, que ce point de vue se révèle également pertinent dans l'expression écrite ? Combien de grands écrivains n'ont-ils pas trouvé leur style propre grâce à ce qui, à l'origine, représentait un tic littéraire, et pour tout dire, un défaut ?

La répétition du même verbe dans une même phrase, le refus de l'adverbe, l'utilisation voulue des qui et des que, la multiplication des adjectifs devant un nom propre, le goût constant et systématique des contrastes ; voilà autant de traits que dans les lycées, la plupart des professeurs reprocheraient à leurs élèves, au nom d'une tradition dont André Malraux me disait jadis qu'elle est la mort de l'art.

C'est que ces prétendus défauts, une fois intégrés dans la manière d'un écrivain, peuvent se transformer en une image de marque et permettre au lecteur de reconnaître à coup sûr l'identité de tel ou tel auteur.

Les seuls noms de Victor Hugo ou de Ferdinand Céline, d'Aragon, de Crommelynk, de Claudel ou de Barbusse, parmi les centaines d'autres, devraient suffire à illustrer mon propos.

Il s'agit, par conséquent, pour l'aspirant à la profession d'interprète, de déterminer par lui-même, et dès l'abord, ce qui, dans sa façon de s'exprimer en privé, pourrait donner lieu à une transposition et le servir dans sa manière de parler en public.

CHAPITRE VIIème

L'instrument que nous sommes

Il ne nous est pas naturel de parler.

Sans doute, la parole représente-t-elle un phénomène essentiellement humain. Cependant, il n'existe pas chez l'homme d'organe physiologiquement conçu à cet effet. Rien, dans le catalogue anatomique de nos accessoires [9] n'est destiné réellement à la parole.

Nous avons été munis d'un appareil digestif ; et nous avons été dotés d'un appareil respiratoire. Or, il n'est pas d'organe qui nous ait été spécialement délivré pour le langage.

Quel agencement savant, quelle combinaison invraisemblable il a donc fallu pour créer notre instrument phonique ! Celui-ci procède d'éléments appartenant à deux ensembles dont les fonctions essentielles sont d'une toute autre nature.

De l'appareil digestif nous utilisons, pour nous exprimer oralement, les lèvres, la bouche, le voile du palais et les dents.

Quant à l'appareil respiratoire, il nous fournit le larynx, les fosses nasales, les poumons, le diaphragme et la cage thoracique.

Ces deux ensembles se sont rassemblés à des fins acoustiques au moyen des organes que nous venons d'énumérer et qui tous concourent à la production du langage.

Ainsi, faute d'un organe purement phonatoire, électivement adapté à sa fonction, le caractère du langage humain implique une adaptation profonde de l'organisme tout entier.

[9] Alfred Tomatis, l'Oreille et le Langage, Editions du Seuil (Collection Rayonnement de la Scène).

Cette adaptation commence par le jeu de bouche à oreille que nous savons dès le premier jour saisir et capter. C'est la découverte, par l'enfant, de ce merveilleux agencement, qui soumet nos cris incohérents à un contrôle, grâce auquel nous pourrons les commander, les diriger et les provoquer.

Il y aura bien du chemin à parcourir avant que nous sachions moduler ce souffle qui émane de nous, et que nous apprenons seulement à rendre vivant en le rendant sonore.

Avant d'en arriver à avoir créé notre réseau d'auto-contrôle, nous procédons à une création progressive de notre fonction parlée : c'est notre premier apprentissage humain.

Or, cet apprentissage, nous le faisons en autodidactes, avec tout ce que ce terme implique d'imperfections, de tâtonnements et d'erreurs.

Si, comme nous l'avons dit, pour l'acquisition de notre première langue nous faisons jouer deux mécanismes spontanés, l'imitation et la mémoire, qui interviendront également dans l'apprentissage de notre deuxième et de notre troisième langue, mais assortis d'esprit critique – il est évident qu'un autre mécanisme primordial – l'émission vocale – aura précédé toutes les formes de la maîtrise linguistique.

Aussi bien ceux qui auront à se servir professionnellement de leur voix devront-ils assortir les découvertes spontanées de l'enfance d'un perpétuel contrôle. Ils ne sauraient se contenter de parler naturellement. Il est indispensable qu'ils connaissent l'instrument dont ils disposent et prennent conscience de ses possibilités et de ses limites.

Notre bouche, avec sa caisse de résonnance que représente le voile du palais, et notre larynx où vibrent les cordes vocales, constituent un véritable instrument de musique, procédant tout à la fois de l'instrument à cordes et de l'instrument à vent.

Quiconque s'est essayé à jouer de la flûte ou du pipeau comprendra l'importance du contrôle de la respiration, et il suffit d'avoir examiné la forme d'un violon ou d'une mandoline pour se rendre compte du rôle acoustique joué par l'intérieur de la bouche, cette boîte concave et arrondie qui épouse les ondes sonores.

La pose de la voix

Combien d'orateurs ne se plaignent-ils pas de fatigue, pour autant qu'il leur faille parler longtemps !

- *Au bout d'un certain temps de parole, nous dit-on, nous avons mal à la gorge, nous nous enrouons, nous risquons l'aphonie*.

Cela nous conduit à traiter de ce remède souverain contre la fatigue vocale qu'est la pose de la voix.

Cette pose de la voix, dont on parle beaucoup, et que l'on néglige trop souvent, consiste, pour l'interprète :

1) A retenir son souffle, et
2) A parler dans le masque.

Retenir son souffle, c'est-à-dire le contrôler comme pour jouer d'un instrument à vent, respirer à bon escient avant d'en avoir besoin, avant d'être, comme on dit "à bout de souffle".

Parler dans le masque, c'est-à-dire sentir sa voix vibrer, non point dans le gosier, mais au-dessus des dents de la mâchoire supérieure, à la limite du voile du palais et des fosses nasales.

D'autres éléments, qu'il s'agit encore de dominer, interviennent dans le mécanisme de la pose de la voix : c'est l'attitude du corps qui ne doit jamais être relâchée ; c'est l'habitude d'articuler les consonnes ; c'est le contrôle du volume vocal.

Ainsi, l'on disposera, dans le grave comme dans l'aigu, d'un organe sonore et bien timbré – pour la parole comme pour le chant ; d'une voix qui, sans aucune fatigue et dirai-je, sans effort – dans tous les registres et à tous les degrés d'intensité, "passera la rampe".

On rit beaucoup en écoutant la fameuse scène du Bourgeois Gentilhomme où le maître de philosophie explique à Monsieur Jourdain la façon de prononcer les voyelles et les consonnes.

A la réflexion, l'on constate cependant qu'en nous faisant prendre conscience du mécanisme de l'élocution et de l'articulation, Molière nous donne une grande leçon de pose de la voix. Il nous indique au surplus l'importance, pour tout exécutant, de prendre conscience de ce qu'il fait et des moyens dont il dispose.

Dans ce même ordre d'idées, mais sur un autre plan, je me souviens d'un documentaire réalisé par mon ami le cinéaste Jean Lods, sur le coureur de fond Jules Ladoumègue.

Ce film, intitulé Le Mile, nous montrait, dans une de ses séquences, le champion à l'entraînement. On le voyait faire les exercices d'assouplissement les plus divers et les plus patients. Afin d'en souligner l'importance, voire la noblesse inhérente à toute profession quelle qu'elle soit, le cinéaste donne à cette scène un accompagnement musical pour lequel il a choisi des exercices de piano. Tandis que le spectateur voit Ladoumègue procéder à la flexion, tour à tour lente et rapide de ses membres et de ses muscles, l'auditeur entend des gammes, des accords brisés, et la répétition monotone et indispensable des mêmes notes et des mêmes mesures. C'est l'indication du parallélisme qui existe, par exemple, entre le travail de l'athlète et celui du pianiste, et en même temps, de l'effort acharné et constant requis de tous ceux dont le but est de se rendre maîtres de leur technique.

Dominer la technique

Il n'en va pas autrement de la technique de l'interprétation de conférence. Si l'on entend y exceller, et dépasser le stade du simple amateur, il s'agit d'abord de l'apprendre, de la faire sienne, et enfin, de la dominer au point qu'à force d'exercices, cent fois répétés, on en arrive à une telle aisance que les gens aient tendance à dire :

- Mais que tout cela a l'air facile ! …

Aussi longtemps que l'on sent l'effort, ou la virtuosité – quitte à se faire admirer d'une certaine manière – le parachèvement de la technique n'aura pas été atteint.

Pensons avec humilité à la liberté suprême du jeu d'un Pablo Casals, d'un Sviatoslav Richter, d'un Yehudi Menuhin, ou d'un Chaliapine dont Arthur Rubinstein rappelle, dans un film récent, qu'il passait, comme en se jouant, de la parole au chant.

Si, à première vue, cette comparaison de la technique de l'interprète de conférence avec celle des plus grands artistes peut paraître ambitieuse ou même outrecuidante, la poursuite de notre analyse et de nos souvenirs est peut-être de nature à en justifier le bien-fondé.

CHAPITRE VIIIème

La mémoire et l'intelligence

L'Etranger

Est-elle alors arriérée, sans esprit ?

Le Président

L'intelligence même

Agathe

Beaucoup de mémoire surtout. Ce n'est pas toujours la même chose…

(Jean Giraudoux. Electre. Acte premier – scène deuxième).

Dans Théâtre-Roman, Aragon, avec la pertinence miraculeuse de l'artiste, sait, en quelques lignes, frapper juste et donner de la mémoire une définition profonde et douloureuse. Ayant affirmé que "le contraire de la mémoire n'est pas l'oubli comme le blanc n'est pas le contraire du noir ", la "mémoire" nous dit-il, est une lumière, aveuglante, je veux bien, mais une lumière au sens où on l'entend. Elle n'est pas la science de ce qui fut, elle n'est que le couteau que l'homme porte en lui, porte sur lui, l'instrument de son martyre et d'une chirurgie mentale dont on ne connaît pas encore les lois. Nous n'en sommes, pour ce qui est de la mémoire, qu'à sa période alchimique… Cette science-là n'est pas de notre siècle". [10]

[10] Aragon Théâtre-Roman (Gallimard, Paris 1974) p. 399-400

Si les mécanismes mnémotechniques procèdent encore d'un mystère qui doit nous remplir d'humilité, il n'en reste pas moins que pour l'interprète ce qu'on appelle la mémoire représente un facteur essentiel et sans doute l'élément majeur, quelles que puissent être les insuffisances de sa définition.

Dans le même ordre d'idées, André Gide considérait naguère l'intelligence comme une notion indéfinissable. Par jeu, il avait demandé à des écrivains et à des artistes de ses amis – autour de la Nouvelle Revue Française, vers 1933 – de trouver une définition précise de l'intelligence. Aucun n'en avait découvert qui l'eut satisfait entièrement.

Pour l'interprète de conférence, l'utilisation de la mémoire est constante. Elle revêt, au surplus, un caractère pragmatique. Si, pour l'Agathe de Giraudoux, mémoire et intelligence ne vont pas toujours de pair ; si pour Aragon, la mémoire représente un instrument de chirurgie ; si enfin pour André Gide, l'intelligence demeure une faculté mystérieuse, l'application de la mémoire à l'interprétation procède tout à la fois de l'indéfinissable intelligence et peut aussi être considérée comme un instrument de chirurgie dont le maniement est délicat.

Le mémorialiste, le romancier et le poète se souviennent au rythme de leur propre tempérament. Ils peuvent évoquer le temps perdu dans le loisir de leur lit de malade.

Travaillant sur commande, l'interprète n'a le choix ni du sujet de ses souvenirs, ni du jour et de l'heure où il lui faudra les évoquer. Et surtout, il n'aura aucune action sur la cadence à laquelle il devra faire fonds sur sa mémoire.

Du simple au composé

Prosaïquement, je dirai que dans un cours destiné à contribuer à la formation professionnelle des futurs interprètes, il y aurait lieu, en bonne logique, de commencer par traiter des aspects les plus simples de la mémoire la plus courante.

Sans tenter d'expliquer les nuances, du reste marginales, existant entre la mémoire dite immédiate et une mémoire à plus long terme, ainsi que les degrés permettant de les dissocier l'une de l'autre, le professeur préfèrera exposer d'abord les éléments de ce phénomène très primitif que l'on appellerait la mémoire naturelle.

De cette forme de mémoire dont chacun est capable, il pourra donner un certain nombre d'exemples, à première vue simplistes. Et pourtant….

- Vous avez dîné chez des amis, dirais-je d'entrée de jeu à mon auditoire d'étudiants. Un des convives a conté une histoire juive, ou marseillaise – de ces anecdotes humoristiques dont bien des gens sont friands. Vous l'avez trouvée amusante. Ou encore, vous est-il arrivé d'assister à la représentation d'une comédie de Pagnol ou de Marcel Achard ? De retour à la maison, vous voulez faire partager votre plaisir à des membres de votre famille. Eh bien, l'historiette ou la scène dialoguée que pourtant vous n'aurez entendu qu'une fois, il vous sera facile de les reproduire, presque mot pour mot. Pourquoi ? Parce-que l'exactitude de votre souvenir et la faculté de l'exprimer sont fonction de votre intérêt personnel pour l'information à transmettre.

Au-delà de la plaisanterie ou du trait piquant, vous pourrez parvenir à un résultat analogue s'il s'agit de relater un fait divers, un commentaire politique important ou une découverte scientifique. Après une seule audition à la radio ou à la télévision, vous en aurez retenu tous les éléments et presque tous les termes. L'évènement vous a intéressé, ému ou diverti. Dès lors, vous voilà capable de le transmettre à un ou à plusieurs auditeurs dont les goûts et la formation vous sont connus.

Vous le ferez d'une façon tout à la fois précise et dramatique. Selon les cas vous saurez faire rire, ou émouvoir, par la fidélité de votre reproduction de ce que, je le répète, vous n'aurez entendu qu'une seule fois et peut-être plusieurs heures auparavant.

Si nous nous plaçons dans l'optique de la vie courante, nous pouvons affirmer que chacun, normalement, est capable d'une performance aussi simple.

Or, le secret de la mémoire et de l'intelligence appliqués à l'interprétation, c'est la faculté – et elle se cultive – de s'intéresser passionnément à des sujets considérés, à tort ou à raison, comme arides et qui peuvent être étrangers à nos goûts et à notre culture.

Il s'agira alors, pour le futur interprète, de s'astreindre, artificiellement, à avoir cette forme d'intérêt.

Pour y parvenir, il pourrait, par exemple, écouter la lecture d'un article, en apparence rébarbatif, du Journal Officiel, sur une modification de la procédure du Conseil d'Etat, ou encore un texte réglementaire sur la commercialisation des produits laitiers ou du riz dans l'Europe des Neuf.

Après cette seule lecture, écoutée avec toute son attention, l'étudiant essaiera de donner le sens de l'article en question à un interlocuteur de son choix. Il le fera immédiatement, soit dans la même langue, soit à partir d'un texte original en langue étrangère, peu importe. N'oublions pas, en effet, que pour un interprète, la langue dont il se sert ne doit jamais poser de problème.

De toute façon, il se sera agi d'un simple exercice de mémoire dont la difficulté ne procèdera que de la nature exceptionnelle du texte à reproduire.

En somme, l'interprète s'exerce à développer et à amplifier la mémoire ordinaire dont nous sommes tous capables en portant un intérêt d'abord factice sur des exposés particulièrement secs, comme s'il s'agissait de faits divers ou d'une anecdote frappante.

Ainsi, il finira par réussir, de proche en proche, dans n'importe laquelle de ses langues de travail et sur n'importe quel sujet, à rendre, après l'avoir entendu une seule fois, tel discours, tel exposé ou telle intervention.

Ajoutons pour être précis qu'il aura à reproduire tout le discours, tout l'exposé, toute l'intervention quelle qu'en soit la durée.

Qu'il s'agisse de l'interprétation consécutive, mais aussi de l'interprétation simultanée, la mémoire et l'intelligence de l'interprète interviennent à travers les opérations mentales les plus subtiles et les plus savantes.

La prodigieuse mémoire d'André Kaminker

Assurément, la reproduction intégrale d'un long discours en une langue autre que celle où il a été prononcé représente une sorte de gageure, et il est probable que le monde n'eut jamais assisté à une performance aussi spectaculaire s'il ne s'était trouvé, entre les deux guerres, des hommes doués d'une mémoire assez phénoménale pour en être capables.

Il convient d'évoquer ici la personnalité de mon ami André Kaminker, figure quasi-légendaire dans l'histoire récente de notre profession. Linguiste éminent, juriste de premier ordre et orateur éloquent, André Kaminker réussissait à s'identifier complètement à ceux - hommes d'Etat, hommes politiques, experts ou diplomates dont il interprétait les discours. Il était vraiment le protagoniste de leur parole et de leur pensée dans une langue autre que la leur.

Il était passionnant de le voir travailler. Jamais il ne prenait de notes écrites. Les bras croisés sur sa poitrine, la tête en avant comme un épagneul à l'affût, son regard ne quittait pas celui de l'orateur. Auditive et visuelle, sa mémoire captait littéralement le discours qu'il interprétait et où il irait jusqu'à reproduire les gestes du locuteur : - "*On entend avec ses oreilles, mais on comprend avec ses yeux*", nous disait-il. A la Société des Nations, à la Conférence de San Francisco, enfin au Conseil de l'Europe, André Kaminker aura été le plus célèbre de nous tous.

C'était un artiste, à l'égal des plus grands. S'il n'y avait pas eu, aux commencements de l'interprétation de conférence, une personnalité d'un tel niveau, nous en serions encore aux traductions orales, faites "phrase par phrase" des interprètes militaires.

Pendant les années de notre propre vie professionnelle où l'interprétation n'était pas encore transformée en une industrie, avec tout ce que cela comporte de servitudes bureaucratiques et de fausses hiérarchies trop souvent absurdes, c'est grâce au talent d'un André Kaminker que des interprètes de ma génération auront été estimés à leur juste valeur, et respectés. A ce talent qui fut éclatant et qui se manifesta chez lui jusqu'à un âge avancé.

Pourtant, quelques années avant sa mort, André Kaminker allait perdre une partie de son prestige. Son succès personnel et son autorité lui avaient valu, de la part de collègues envieux et moins doués que lui – car ils avaient tenté de l'imiter sans y parvenir – de farouches inimitiés.

Le lion devenu vieux allait s'en apercevoir. Il avait vécu de félicitations et d'éloges mérités ; soudain, non sans lâcheté, on se permettait de le critiquer et de lui manquer de déférence. Il devait en souffrir et sans doute en mourir.

Un jour que, travaillant à Strasbourg pour le Conseil de l'Europe, je déjeunais chez lui dans son petit appartement des Contades, je le trouvai désespéré.

Il venait de participer à une réunion budgétaire. Incertain, ce matin-là, de sa mémoire des chiffres :

- j'ai essayé de prendre des notes, me dit-il, puisque tout le monde en prend. Eh bien, cela m'a empêché de comprendre quoi que ce soit.

C'était fort impressionnant.

CHAPITRE IXème

La prise de notes

Le cas d'André Kaminker s'avérant probablement unique, il s'ensuit la nécessité, pour l'interprète de conférence, de disposer d'un support graphique de sa mémoire.

Si l'interprétation consécutive, telle qu'André Kaminker la pratiquait, pouvait représenter un idéal, il est évident que, normalement, les autres interprètes n'y atteindraient pas.

Ils auront besoin, en quelque sorte, d'une prothèse – de la perche du danseur de corde – en un mot, d'un aide-mémoire.

Or, du moment que l'interprète se doit d'arriver à retenir le plus longtemps possible et aussi exactement que ses facultés exercées et sa technique le lui permettent, non pas seulement les termes d'un discours, mais bien la signification, les idées, le ton et le style, un tel aide-mémoire ne peut être n'importe quelle prise de notes.

Refus de la sténographie

Dans ces conditions, un interprète ne saurait se servir de la sténographie dont la relecture ne lui donnerait que des mots et non pas, chose essentielle l'idée, la composition, la gradation des arguments et leur intensité.

C'est qu'il s'agit essentiellement pour l'interprète de comprendre pour faire comprendre. Ce que l'on attend de lui, ce n'est pas la version orale d'une succession de mots, mais le sens exact de l'intervention. La mécanicité même de la sténographie ou de la sténotypie représente une entrave à la compréhension. En effet, les signes sténographiques sont fondés sur la sonorité symbolique des lettres de l'alphabet et doivent d'abord être traduits en langage clair par le sténographe. D'autre part – quels que soient les signes ou les idéogrammes dont l'interprète se sert – les notes ne peuvent pas être prises dans la langue de l'orateur, ce qui

imposerait la nécessité d'une double traduction. Et quand bien même la virtuosité d'un traducteur-sténographe permettrait à celui-ci de l'exécuter, le résultat de ce véritable magma de termes traduits risquerait d'être inintelligible, et en tous cas, fastidieux.

Les premiers théoriciens de l'interprétation n'allaient pas tarder à le comprendre. L'un d'entre eux, Gérard Ilg, interprète chargé de cours à l'Ecole d'Interprètes de l'Université de Genève et mon collègue à l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de l'Université de Paris (ESIT), pose d'emblée des questions pratiques.

Conseils de Gérard Ilg

Sous le titre Conseils du professeur, il présente la prise de notes en interprétation consécutive avec acuité et pertinence [11] et nous donne de cette technique un véritable programme d'enseignement.

Analyse :

- *Séparer nettement les différentes parties du discours (introduction, développement, digressions, conclusions).*
- *Marquer une certaine hiérarchie entre les phrases. Mettre en relief le thème général, les arguments principaux, la péroraison, les conclusions.*
- *Marquer en retrait, par exemple, les éléments accessoires : exorde, compliments, digressions, parenthèses.*
- *Séparer les phrases les unes des autres par une graphie appropriée (trait horizontal, retour à la ligne)*
- *Décomposer les phrases et en étager les éléments au moyen du décalage, des parenthèses, des alignements, des encadrements, des soulignements, et ainsi de suite. La phrase, ainsi articulée fera ressortir le cheminement de la pensée. Les particularités de la*

[11] L'interprète (Bulletin de l'Association d'Interprètes et de Traducteurs groupement international de diplômés de L'Ecole d'Interprètes de l'Université de Genève) 13e année – Septembre 1958 N°3, p. 11 et 12.

syntaxe de langues comme l'allemand rendent indispensable une disposition très "visuelle", indissociable du sens.

<u>Que faut-il noter ?</u>

- *Noter ce que la seul mémoire ne peut raisonnablement retenir : le déroulement des arguments, les enchaînements, les transitions ; la position d'une idée par rapport à l'autre ; les nuances, les accentuations, les restrictions, les qualificatifs, les énumérations, les noms propres, les chiffres, les citations.*
- *Sacrifier les mots qui ne sont pas essentiels, les figures de rhétoriques, les effets de style, les exemples suggestifs, les descriptions frappantes, les jeux de mots, les anecdotes ; en un mot, tout ce qui donne sa couleur particulière au discours. Pour cela, se fier à sa mémoire.*

<u>En quelle langue ?</u>

- *La notation se faisant indépendamment de la langue de départ ou d'aboutissement, il s'agit de constituer un arsenal d'abréviations, de mots-clés et de symboles puisés dans toutes les langues : choisir les mots les plus courts et les plus expressifs.*

<u>Les abréviations</u>

- *Conseils pour l'abréviation judicieuse et claire des mots longs. Statistique des mots les plus fréquents dans les textes internationaux (termes de procédure, noms d'institutions et de pays) et recherche d'abréviations. Utiliser les abréviations courantes dans les différentes langues et que l'étudiant n'aura qu'à adapter et à utiliser (souvent par extension. On puisera dans les mathématiques, la notation musicale, les abréviations latines, commerciales, scientifiques, militaires, politiques, etc…*

Les mots-clés

- *Mots très courts rendant une idée sous forme elliptique : comme le latin, fiat, sic, bis, ex, nes, nisi ; certains préfixes et suffixes, latins, russes, allemands en particulier.*
- *Aussi, les conjonctions et les prépositions, prises dans les langues où elles sont le plus courantes (anglais, allemand, espagnol) servant à exprimer les liaisons entre les parties de la phrase ou entre les phrases elles-mêmes. Ces charnières du discours sont indispensables et ne doivent pas être sacrifiées lors de la prise de notes.*

Les symboles

- *Puisés dans les horaires des chemins de fer, les cartes géographiques, la physique, l'astronomie, l'égyptien hiéroglyphique, le chinois, etc… Définition de ces symboles par extension du sens primitif ou par association d'idées.*
- *Liste des concepts abstraits qui reviennent le plus souvent dans les textes (proportion, appartenance, dépendance, origine, suprématie)*
- *Recherche de symboles expressifs…*

Telles seraient les premières notions que le futur interprète devra faire siennes. Ce sont des données de base, et ce n'est déjà pas si simple.

La théorie de J.F. Rozan

Quelques années plus tard, en 1956, Jean-François Rozan, comme moi ancien interprète de l'Organisation des Nations Unies, et comme Gérard Ilg, maître à l'Ecole d'Interprètes de l'Université de Genève, publie, sur "*la prise de notes en interprétation consécutive*", un petit, mais passionnant ouvrage.

Il s'agit d'une étape importante dans l'histoire de l'enseignement raisonné de l'interprétation, encore que Rozan ne traite que d'un seul aspect, entre mille autres, de notre profession.

Déjà, dans un livre devenu classique, intitulé le Manuel de l'Interprète, et publié en 1952, Jean Herbert, qui fut longtemps l'interprète en chef de l'ONU, avait donné à la théorie de l'interprétation une introduction remarquable. De notre

profession, Jean Herbert évoque en une centaine de pages les différents aspects, amorçant dans chacun des chapitres de son étude toutes les recherches plus poussées et que d'autres après lui, devraient entreprendre sur des sujets plus restreints.

C'est dire que l'ouvrage de Rozan procède directement de celui d'Herbert, soit pour le compléter, soit pour s'en écarter.

Dans sa préface, Robert Confino, lui-même interprète de grande classe, marque l'intérêt d'une étude présentée sous une forme très condensée mais qu'il ne faudrait pas pour autant juger à ses dimensions.

"Cette brochure, écrit-il*, est originale à tous égards. En effet, non seulement elle constitue, à ma connaissance, la première tentative d'enseignement par écrit d'un système raisonné et cohérent d'interprétation, mais encore et surtout elle propose une méthode à la fois neuve, ingénieuse et simple que tout élève doit pouvoir assimiler sans effort excessif."*

De son côté, l'auteur précise :

"Si les données de base du métier… existent, la prise de notes peut être rapidement assimilée".

Les sept principes de J.F. Rozan

En quoi consiste le système qui nous est ici présenté ? Qu'est-ce qui en fait tout à la fois la simplicité et la nouveauté ?

C'est d'abord l'énoncé d'un certain nombre de principes – sept exactement – qui ensemble constituent une sorte de mode d'emploi complété, en tout et pour tout, par une vingtaine de symboles.

A l'interprète qui prend des notes il est recommandé – et c'est le premier de ces principes – de transposer l'idée plutôt que le mot. A l'appui de l'avis qui nous est ainsi donné, cet exemple : "*Supposons la formule suivante : "il y a de fortes chances pour que…" Si la formule est notée en fonction du mot, le mot-clé sera chance. Si elle est notée en fonction de l'idée, le mot-clé sera probable*".

L'auteur nous rappelle que les notes devront être lues vingt minutes – ou même parfois une heure et davantage – après que cette idée ait été exprimée. Si l'interprète a noté chance, il peut, le contexte s'y prêtant, indiquer l'idée de "c'est une chance que" ou de "par chance". Mais s'il a noté *probable*, le contresens est impossible.

Comment abréger les mots

Rozan traite ensuite de l'abréviation des mots.

"En règle générale, écrit-il*, l'interprète devra noter le mot en abrégé sauf s'il s'agit d'un mot court (quatre ou cinq lettres au plus).*

S'il doit noter "spécialisé", il est beaucoup plus significatif d'écrire $sp^{sé}$ *que d'écrire spec . ".*

Et de nous donner une règle d'abréviation d'autant meilleure qu'elle est fonctionnelle :

"Règle : si l'on a le temps, écrire un mot le plus complètement possible ; mais si l'on doit abréger, écrire les premières et dernières lettres du mot plutôt que le plus grand nombre possible des premières lettres".

Suivent cinq autres principes. Ils portent des enchaînements, la négation, l'accentuation, le verticalisme et le décalage des notes. L'application en est logique et aisée au point que l'on regrette de ne pouvoir citer ici tous les commentaires explicatifs. Contentons-nous de dire que le système permettra de remettre en mémoire, par un simple coup d'œil, toutes les idées d'un même passage de discours dans les rapports qu'elles ont entre elles.

Vingt symboles

La seconde partie de l'ouvrage s'intitule : "les vingt symboles" et elle commence par une mise en garde.

"Il ne faut pas se servir de trop de symboles. Si chaque mot était exprimé par un symbole, on finirait par avoir devant soi une feuille de signes qu'il faudrait déchiffrer. Le texte du discours serait reproduit dans ses mots et non dans ses idées."

La grande règle de l'interprétation consécutive n'est-elle pas que "*le travail en profondeur doit être fini lorsque commence la lecture des notes ?"*

"Lire les notes, nous dit-on*, c'est se concentrer sur la forme, alors que pendant la prise de notes l'on s'est concentré sur le fond".*

Aussi bien y a t'il lieu de réduire au minimum le nombre des symboles à utiliser. Si l'auteur nous parle des symboles d'expressions (symboles de la pensée, de la parole, de la discussion et du jugement favorable ou défavorable), des symboles du mouvement (symboles de l'orientation, de l'augmentation et de la diminution), et enfin de ce qu'il appelle les symboles de correspondance (relation, égalité, différence et encadrement), plus quelques symboles substantifs pour désigner des notions telles que : pays, nation, national ; travail, œuvre, action ; question, problème ; etc, il nous affirme que dix symboles seulement sont indispensables.

Voilà pour la théorie. Quant au reste de l'ouvrage, il est constitué par une série d'exercices d'application dont cependant l'utilité très réelle nous paraîtrait plus considérable si, au lieu de limiter son choix à des textes tirés des débats des Nations Unies, M. Rozan nous avait donné des exemples de prise de notes pour l'interprétation de textes d'un caractère technique plus poussé. . C'est là le seul reproche que l'on puisse faire à cet ouvrage.

En effet, dans un monde où, chaque jour davantage, le développement de l'application des découvertes scientifiques nous fait assister à une prolifération de conférences internationales, où les diplomates et les hommes politiques sont relégués à l'arrière-plan par les techniciens et par les experts, les interprètes indépendants les free-lance – et ils représentent le plus grand nombre – n'ont que très rarement à traduire des délibérations at a policy making level. Par contre, il leur arrivera constamment de passer de telle conférence sur les transports dans les usines sidérurgiques à tel congrès sur la gastro-entérologie ou sur la poliomyélite, d'une commission de météorologie agricole à un groupe de travail sur l'aéronautique, d'un colloque sur l'aviculture en Extrême-Orient à une réunion sur l'énergie solaire ou sur l'énergie éolienne. Il reste donc toute une étude à faire sur l'adaptation de la méthode de prise de notes à des sujets de conférence dont la technicité et, partant, la terminologie spéciale, exigent de l'interprète une préparation difficile et souvent trop rapide.

D'autres suggestions

A ces divers conseils, on pourrait en ajouter d'autres. Que l'interprète travaillant en consécutive se donne la peine de noter, en clair, la première phrase du discours qu'il aura à reproduire. Il y a aura le plus grand intérêt. En effet, les présidents des réunions ont l'habitude de prononcer leur "Traduction s'il vous plaît" à l'instant même où l'orateur s'est tu, tandis que l'interprète écoute encore et enregistre dans sa mémoire la fin du discours. A peine a t'il le temps de se reporter au premier feuillet de ses notes. Sa phrase liminaire ou la proposition par laquelle cette première phrase commence ayant été entièrement écrite, l'interprète pourra la lire, d'une façon quasi automatique, ce qui lui permettra de commencer sans effort et avec l'assurance nécessaire. De plus, cette première phrase, écrite d'avance et en clair à laquelle l'interprète n'aura pas à réfléchir, représentera pour lui une excellente mise en train.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons préciser avec Robert Confino que : "*C'est à partir d'ici qu'intervient le facteur personnel qui fait qu'il n'y a jamais deux interprétations identiques d'un même discours. Mais pour la formation de base, c'est-à-dire pour l'acquisition des réflexes nécessaires à la prise de notes et à cet automatisme tout aussi indispensable à l'interprète qu'au musicien, la méthode mise au point par M. Rozan fournit un instrument de travail suffisamment souple pour que chacun puisse l'adapter à son propre tempérament et en tirer ainsi un maximum de profit*".

N'oublions pas non plus que la prise de notes ne doit pas seulement servir d'aide-mémoire. L'expérience nous indique que le meilleur support de la mémoire, c'est la compréhension du sens même de la réunion où l'interprète travaille. D'entrée de jeu, et si possible avant l'ouverture de la séance, il est indispensable que celui-ci sache, aussi précisément que possible, de quoi il va s'agir, et quelles pourront être, le cas échéant, les arrière-pensées des délégués.

Afin d'éviter le risque d'un contresens majeur (imputable parfois à de simples difficultés acoustiques), il est utile de se rendre compte qu'il y a toujours, dans toute réunion, deux groupes de délégués : ceux qui vendent et ceux qui achètent. Les représentants de pays producteurs se trouvent en discussion avec leurs collègues des pays non producteurs, c'est-à-dire avec des acheteurs potentiels.

Le schéma est simple : la France et l'Italie produisent du blé ou du vin que les Pays-Bas ou la Belgique ne font pas. En Allemagne, le blé n'est pas cultivé en quantité suffisante. C'est en France ou en Italie que ces pays devront se procurer ces produits. Aussi bien, si la négociation porte sur les prix de ces denrées, il va de soi que les acheteurs insisteront pour obtenir les prix les moins élevés, alors que les vendeurs seront forcément d'un avis contraire. L'inverse se produira, par exemple, pour les pommes de terre. Là, les rôles auront changé, Cependant, le principe restera toujours le même.

CHAPITRE Xème

Le marché des idées

Or, ce qui est vrai des produits, l'est également de la plupart des domaines qui font l'objet des conférences internationales, car on ne vend pas que des biens, on vend aussi des idées. Qu'il s'agisse d'une réunion au cours de laquelle un groupe de médecins américains essaie, par exemple, de lancer en Europe un nouveau produit pharmaceutique, et que, pour des raisons scientifiques ou commerciales, des savants allemands, français ou anglais s'y opposent ; que l'on traite de recherche spatiale ou d'énergie nucléaire, ou encore d'aviation ; voire de méthodes d'éducation ou de philosophie etc. etc. il y a toujours – et c'est une règle absolue dans toute réunion internationale, ceux qui vendent et ceux qui achètent.

Donc, quel que soit le sujet débattu dans la réunion à laquelle l'interprète prend part et dont il est la cheville ouvrière – les négociateurs ne se comprennent le plus souvent que par son truchement – il est important qu'il commence par analyser la situation de l'offre et de la demande. Il pourra ainsi déterminer rapidement les points de vue des membres des groupes en présence.

Cela vaut pour toute réunion internationale, qu'elle se tienne dans le cadre du Marché Commun, à l'Unesco, à l'Elysée s'il s'agit d'un dialogue "au sommet", ou à une conférence internationale importante comme la Conférence de la Haye : partout et toujours un dénominateur commun existe – on vend ou l'on achète.

Si l'interprète oublie ou néglige de procéder à cette analyse pourtant simple de la situation dans laquelle il va se trouver, et n'a pas pris conscience du rapport des forces en présence, il risque de commettre un de ces contresens qui, révélant de sa part une apparence d'incompétence, lui feront perdre la face auprès des délégués. Ceux-ci auront l'impression, partiellement justifiée, que l'interprète ne connaît pas les tenants et les aboutissants de leurs délibérations. Ils perdront confiance dans la rectitude de sa prestation. Leur méfiance gênera beaucoup la sérénité indispensable à la poursuite de son travail.

Essai d'illustration

Pour illustrer cette thèse selon laquelle dans toute réunion il y a toujours en présence ceux qui vendent, et ceux qui achètent, et que ce qui est vrai de la production vini-viticole l'est tout autant dans le domaine des idées (to sell an idea, disent les Américains), je pourrais évoquer de nombreux souvenirs. Que cette image mercantile soit évidente dans tout procès où le ministère public d'une part, et les avocats de l'autre, essaient de convaincre un jury, c'est l'évidence même. On ne saurait contester non plus cet aspect dans le cadre d'une assemblée politique. Même si les interventions que nous avons à interpréter sont nuancées et courtoises – et c'est presque toujours le cas sur la scène internationale – la chose est partout manifeste.

L'épisode dont je me rappelle se rapporte au domaine médical.

Il y a plusieurs années, c'était je crois en 1955, je participais à une conférence médicale à Rome. Le sujet de la réunion était la mise au point, et le cas échéant, l'application imminente du vaccin contre la poliomyélite.

A première vue, un domaine de cette nature ne pouvait revêtir qu'un caractère rigoureusement scientifique. Sur le plan de l'interprétation, le style des orateurs serait, pensions-nous, avant tout didactique, et je n'imaginais pas que les protagonistes fissent autre chose que de collaborer, du meilleur de leur haute compétence, à l'élimination d'un des fléaux les plus cruels de l'humanité.

Or, même sur ce terrain-là il existait, nous ne devions pas tarder à nous en apercevoir, chez ces savants appartenant à des pays différents, des arrière-pensées politiques et, sans que cela fût expressément indiqué, des soucis de prestige national, personnel, et peut-être commercial.

A cette réunion à laquelle je me rapporte, le professeur Robert Debré, l'illustre pédiatre français déclara s'opposer à ce que, dans l'immédiat, l'on introduisit en France les souches présentées au Congrès de Rome par les professeurs américains Sabin et Salk, qui les avaient découvertes.

Pour l'expert français – et c'était l'argument majeur de l'attitude résolument négative du professeur Debré – le vaccin de Sabin et Salk n'était pas au point. Cela était probablement exact. Ce qu'il ne disait pas, mais que les américains ne pouvaient ignorer, c'est que de son côté, l'Institut Pasteur préparait, lui aussi, un vaccin antipolio. Toujours est-il que le vaccin américain contre la poliomyélite allait être mis dans le commerce aux Etats-Unis de façon imminente.

La France ne voulait pas être prise de vitesse par les Américains. De leur côté, ceux-ci tenaient à commercialiser leur produit deux ou trois ans avant l'Institut de Pasteur.

Aussi bien, le porte-parole des thèses françaises formulait-il des réserves importantes, médicalement parlant, à l'encontre des explications rassurantes des deux médecins d'Outre Atlantique.

Quoi qu'il en soit, c'étaient là des oppositions que les interprètes avaient le plus grand intérêt à connaître à l'avance, leur rôle étant de s'identifier aux thèses et à la personnalité de ceux dont ils ont à reproduire les propos dans une autre langue.

A un moment donné, le professeur Debré étant au bout de son argumentation changea de ton pour évoquer, de façon très émouvante, mais sans doute trop sentimentale en un pareil débat, les hécatombes d'enfants que pourrait provoquer l'application prématurée de ce vaccin.

Alors le docteur Salk répondit :

" –Well, if my own child were struck tomorrow by that disease, I would certainly use my vaccination on him !"

- "Si vous vous placez, Monsieur, sur ce plan là, dit alors M. Debré, je ne peux plus vous suivre."

Dans le cas particulier, je m'empresse d'indiquer que les avertissements du docteur se révélèrent, hélas, entièrement justes. Les savants américains, pour des raisons qui leur appartenaient, étaient pressés, trop pressés. Ils refusèrent de se laisser convaincre par les arguments français.

Or, il y avait eu des expériences parallèles en France. Si l'on avait attendu que l'Institut Pasteur eut achevé ses travaux sur le vaccin anti-poliomyélite, il est certain que l'hécatombe d'enfants qui devait se produire l'année suivante aux Etats-Unis, le vaccin Salk-Sabin ayant été rendu obligatoire, eut été évitée.

Sur le plan strictement oratoire qui intéresse les interprètes, les exposés du professeur Debré furent présentés avec beaucoup de chaleur et d'émotion – ce qui est inhabituel de nos jours dans un congrès scientifique.

Je me demande, du reste, si le caractère passionné du débat n'a pas nui à la portée même des arguments avancés à Rome de part et d'autre.

En effet, pour émouvoir, il est nécessaire pour un orateur de dominer sa propre émotion, au risque de tomber dans une expression romantique de moins en moins acceptée.

Mais quel est alors, dans un tel cas, le rôle de l'interprète ?

Nous faisions, à Rome, de l'interprétation consécutive, lorsque l'émotion, pressentie et exprimée par les protagonistes – se traduit par de la froideur, comme ce fut d'abord le cas jusqu'au moment où, ne se dominant plus, chacun donna libre cours à l'expression de sa propre émotion.

Si, pour une raison quelconque, les mots prononcés avec une sécheresse voulue par l'un ou l'autre des interlocuteurs avaient été rendus avec passion, l'interprète aurait trahi la thèse de l'orateur qu'il était appelé à traduire et ce, plus gravement que s'il avait commis le plus gros contresens.

CHAPITRE XIème

Points de vue différents et divergents sur l'étude et l'exercice de l'interprétation

L'art d'interpréter en conférence se cherche. Aussi bien les méthodes suggérées, ou imposées, aux futurs interprètes peuvent-elles différer, et diverger d'un théoricien à l'autre.

Les différences d'application des systèmes actuellement enseignés portent sur le rôle de la mémoire et du support graphique dans la prise de notes, mais aussi sur le principe même de l'interprétation en ce qui concerne la langue de départ, et la langue d'aboutissement. A cet égard, la pratique en usage en Union Soviétique ou en Tchécoslovaquie et dont les représentants les plus autorisés sont à Moscou, le professeur Mignard Belorouchtchev, et à Prague le Dr A. Hromasova et le professeur O. Sofr, se séparent plus ou moins nettement des principes et de leur application préconisés en Occident, nous l'avons vu, par des enseignants tels que Jean Herbert, Gérard Ilg, Jean-François Rozan, par moi-même, et autour de Danica Seleskovitch, par les maîtres de l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de l'Université de Paris. Cependant, même dans le cadre de nos propres méthodes, des différences existent qui ont fait l'objet de polémiques parfois brûlantes, tant sur le plan Est-Ouest, qu'entre interprètes du même bord et de la même région.

L'optique soviétique

Pour le professeur soviétique Mignard Belorouchtchev, dont l'enseignement fait autorité en URSS et mutatis mutandis dans la plupart des pays de démocratie populaire, la base de départ de l'interprétation est la langue maternelle de l'interprète.

Pour l'interprète soviétique, les notes doivent être prises en russe et non pas, comme nous l'enseignons, dans la langue d'aboutissement, dans une langue tierce ou même, selon le tempérament de l'interprète, et si le procédé peut l'aider, dans ce que nous pourrions appeler une non-langue ([12]).

Le professeur Glémet, interprète en chef du GATT, à Genève, constate qu'on "*trouve, mêlés dans leurs carnets, des mots d'anglais et de français alternant avec des signes mystérieux qu'eux seuls peuvent reconnaître*" ([13].

Ce qui importe pour l'interprète, c'est de noter "non ce qu'il entend, mais ce qu'il va dire" ([14]).

L'école soviétique veut que les notes de l'interprète soient essentiellement synthétiques et critiques, dans ce sens que celui-ci fixe les idées et les termes saillants, et qu'il élimine tout ce qui est adventice.

L'interprète retient toutes les idées, toutes les images, toutes les nuances, mais leur expression orale sera plus courte, le cas échéant, que le propos original.

La prise de notes est apprise techniquement, de la façon la plus scolaire. On s'y attache, avant de procéder à une interprétation proprement dite, pendant une dizaine de leçons.

Cela aussi va à l'encontre de nos conceptions selon lesquelles *"c'est à chacun de chercher dans la pratique quel système lui convient le mieux" ([15])*.

La manière d'abréger, fondée sur l'emploi exclusif des consonnes, (sous prétexte qu'en russe les voyelles sont relativement peu nombreuses et par conséquent, moins importantes), de même que les symboles, sont imposés aux étudiants. Ceux-ci n'ont pas le droit d'agir à leur guise.

---

[12] "With the experienced interpreter, it is impossible to tell in which language, if any, their notes are taken down (S'agissant de l'interprète chevronné, il est impossible de reconnaître dans quelle langue les notes ont été prises). Eva Paneth p. 24

[13] Glemet. L'Interprète. 1949 p. 5.

[14] R. Willett. Die Ausbildung zum Konferenzdolmetscher (Universität Heidelberg) Juin 1969
"Der Dolmetscher notiert nicht was er hört, sonder was er sagen wird"

[15] Jean Herbert. Manuel de l'Interprète (Georg et Cie S.A.) Genève 1952.

A propos de cette façon d'abréger en sacrifiant systématiquement les voyelles, je pense que cette forme de manichéisme verbal ne se prête pas au résultat poursuivi par l'interprète qui, par le moyen de la prise de notes, se prépare à s'exprimer oralement, et je me sens très proche de M. Robert Aron quand il place les voyelles et les consonnes sur un pied d'égalité.

"Consonnes et voyelles, écrit-il, dans les livres modernes, se présentent sur un pied d'égalité. Chacune a un rôle à jouer d'importance équivalente. Les consonnes dirigent le souffle, le jalonnent et l'articulent ; seules, elles seraient imprononçables, trop gutturales ou trop sifflantes, trop proches des cris et des bruits, pour convenir à la lecture. Les voyelles fournissent les repos, apportent les intonations, procurent, en quelque sorte, l'orchestration par la pensée, devenue consciente et claire des thèmes primitifs de la voix " ([16])

Précisons qu'avant de les "autoriser" à interpréter une courte intervention, on leur fait noter des syllabes, des mots et des phrases, selon une technique rigoureuse ; au point que l'enseignant est en mesure d'en corriger le moindre détail.

Ces notations et ces symboles, les futurs interprètes sont tenus de les apprendre par cœur.

On n'essaie même pas – sauf de rares exceptions – de demander à l'interprète de reproduire intégralement un discours ou une longue intervention.

Aussi bien, les orateurs soviétiques des réunions internationales qui se tiennent en URSS ont-ils pris l'habitude de s'interrompre après chaque passage ou après chaque petit chapitre de leurs exposés pour permettre à l'interprète de traduire. C'est, avec un peu plus de développements et, sans doute, avec plus de précision, le principe de la traduction orale faite "phrase par phrase", auquel, en Occident, nous avons presqu'entièrement renoncé.

Il semble, en tous cas, que les méthodes d'interprétation consécutive mises au point en Europe occidentale et aux Etats-Unis soient très différentes et sans doute plus ambitieuses.

[16] Robert Aron, Les années obscures de Jésus (Bernard Grasset 1960)

Parenthèse

Je dois à la vérité de dire qu'afin de ne pas lasser les auditeurs d'une réunion publique, il arrive parfois à des conférenciers ou des orateurs politiques d'insister, même dans nos pays, pour faire interpréter leurs discours en s'arrêtant après des passages, ou des alinéas relativement courts.

Ce n'est pas tellement par crainte de voir l'interprète perdre le fil de la pensée de l'orateur. Il s'agit surtout d'éviter les solutions de continuité pour soutenir l'attention du public.

Ainsi, le docteur Albert Schweitzer ne faisait jamais de conférence sans l'avoir, au préalable, préparée en collaboration avec son interprète. Il y tenait essentiellement. Il mettait au point, à l'avance, des phrases percutantes. Il les prononçait en français ou en allemand, les deux langues qu'il maîtrisait avec une égale perfection. Après chaque phrase, l'interprète intervenait.

"Devant le public étranger, disait Albert Schweitzer, il faut que l'interprète attrape chaque phrase comme un ballon et le lance immédiatement aux auditeurs".

Le point de vue du général de Gaulle

Revenant à la question de la langue maternelle systématiquement adoptée comme langue de départ par l'Ecole soviétique, il est piquant de noter que le général de Gaulle, si pointilleux sur la qualité du français, était du même avis que les russes.

Pour ses voyages officiels à l'étranger, l'ancien président de la République insistait pour n'emmener que des interprètes de nationalité française, courant ainsi le risque que précisément nous entendons éviter : celui d'avoir prononcé un discours mûrement pesé, ou chaque nuance compte, et de voir ses auditeurs obtenir une interprétation sommaire et comme décharnée, faute, pour l'interprète de savoir dominer une langue acquise avec la maîtrise dont il disposerait dans sa langue maternelle.

Heureusement que la plupart de ces interprètes français, mais d'origine étrangère, connaissaient encore leur langue natale à la perfection, ce qui atténuait les aléas inhérents à l'application d'un principe redoutable.

L'Ecole tchécoslovaque

Dans une intéressante étude publiée dans le cadre des Acta Universitatis XVII de l'Université de Prague, Madame Alena Hromasova, docteur en philosophie, estime comme nous, que le système de prise de notes en interprétation consécutive conçu par J.F. Rozan, même complété par les principes préconisés par le professeur Mignard Belorouchtchev, peut avoir un intérêt s'il s'agit d'interpréter un discours politique ou économique de portée très générale, encore qu'il soit insuffisant sur le plan des réunions techniques. D'après Madame Hromasova, il faudrait créer de toutes pièces un véritable arsenal de nouveaux symboles scientifiques et – conformément aux méthodes d'enseignement en vigueur dans les Pays de l'Est – les faire apprendre par cœur aux étudiants.

Il semble bien, pour mettre à tel point l'accent sur la mémorisation que les enseignements dans les démocraties populaires ne fassent guère confiance à l'initiative et à l'esprit d'invention de leurs étudiants.

Sans doute A. Hromasova veut-elle voir la mémorisation assortie de l'intelligence de ce que l'on veut retenir. Les faits, écrit-elle, sont conservés en mémoire avec davantage de souplesse si on les a traités par "répétition diversifiée".

Selon elle, il existe deux façons de mémoriser : à un extrême on procède à la simple répétition du terme, de l'équivalent ou du symbole à retenir. D'autre part, il faut mettre l'accent sur l'abstraction économique, et sur la logique. Le premier procédé serait considéré comme purement mécanique, et mécanique le souvenir ainsi créé. Quant au second procédé, son utilisation aurait pour effet d'obtenir une mémoire logique ([17]).

Une de ses compatriotes, Madame O. Sofr, propose à ses étudiants des listes de cent cinquante mots pour traduction orale immédiate. Comme le docteur Hromasova, elle attribue à l'interprète la faculté de retenir l'original, ce qui lui permettrait ensuite d'avoir à sa disposition, pour chaque mot d'une langue, le mot équivalent dans l'autre.

[17] L'interprète, Mars 1974 n° 1 pp. 7-10.

C'est là un procédé mnémotechnique qui ne saurait aboutir à l'interprétation, car il ne s'agit évidemment pas pour l'interprète de se contenter d'une simple recherche d'équivalents.

Avec beaucoup de pertinence, Madame Lederer, chargée d'enseignement à l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de l'Université de Paris fait la critique des thèses exposées par A. Hromasova et par O. Sofr ([18]).

"*Proposer des listes de mots ou de phrases isolées à des étudiants et leur demander d'en trouver des équivalences, c'est créer de toutes pièces un problème que l'interprétation ne connaît pas : en entendant un mot, l'interprète ne cherche pas dans sa mémoire l'équivalent dans l'autre langue ; il l'intègre dans le contexte pour saisir le sens de l'énoncé ; à partir du sens, un moyen d'expression adéquat s'impose tout naturellement à lui dans la foulée de l'énonciation qui précède. Il est si simple, quand on part d'un sens, d'exprimer une pensée !...*"

"…Que la recherche d'équivalences soit parfois indispensable tout interprète qui travaille dans des réunions de haute technicité le sait ; il est heureux que même à ces réunions, le transcodage puisse se limiter à quelques dizaines de mots "techniques". Inéluctable dans certains cas, la recherche d'équivalences linguistiques n'est pourtant pas de l'interprétation".

Et Madame Lederer de conclure :

"Comment comprendre ? En réunissant, pour en faire un tout cohérent, toutes les bribes de savoir que recèle le cerveau à propos du sujet traité, mais aussi toutes celles qu'apporte, au fur et à mesure qu'il se déroule, l'enchaînement du discours, mais encore celles que peut fournir la situation dans laquelle le discours s'intègre. Ainsi, l'intelligence construit l'édifice auquel la langue apporte, bien sûr, sa contribution, mais uniquement (ou presque) par le fait qu'elle est connue et donc que la forme n'entrave pas la compréhension du fond".

On ne saurait mieux dire.

---

[18] Marianne Lederer. Equivalences ou intelligences. L'interprète, Juillet 1974 (? N° 2 pp. 9 et 10

CHAPITRE XII

Le travail dans l'anomalie

Qu'elle s'exerce sur le plan de la technique simultanée, ou même sur celui de la consécutive, l'interprétation de conférence suppose essentiellement, pour l'exécutant, une utilisation constante de l'anomalie.

L'interprète dissocie ce qui normalement est associé. Il est obligé d'associer ce qui normalement se trouve dissocié.

C'est ainsi que l'interprète de conférence, travaillant en consécutive, s'astreint par exemple à prendre des notes sans se pencher sur ce qu'il écrit, mais en gardant le regard fixé sur l'orateur dont il va reproduire le discours. Il n'ignore pas, nous l'avons précisé, que l'on entend avec ses oreilles, mais que l'on comprend aussi avec ses yeux.

De même, le chef d'orchestre bat la mesure de la main droite, cependant que sa main gauche, indépendante, marquera les nuances tout en indiquant leurs entrées aux musiciens qu'il dirige.

Cette dissociation de l'action des deux mains que la nature voudrait symétrique, nous la trouvons également dans ce que, en technique pianistique on appelle le "deux contre trois", c'est-à-dire le jeu simultané de duolets à la main gauche et de triolets à la main droite.

Reprenons l'exemple du chef d'orchestre. Si nous nous souvenons qu'au-delà de l'utilisation indépendante des deux bras, celui-ci lit – ou connaît pas cœur – une partition comprenant une multiplicité de portées en clé de fa, en clé de sol et dans les diverses clés d'ut régissant les voix des différents instruments ; que, dans son esprit le chef d'orchestre entend d'avance le jeu des instrumentistes qu'il dirige et qu'en même temps il écoute ce qui est en train de se jouer, nous ne pouvons pas n'être pas frappés par l'analogie de cette technique avec celle de l'interprète de conférence dont les opérations intellectuelles sont, elle aussi, multiples et simultanées.

Pour l'interprète de conférence, c'est d'abord l'amalgame de l'audition, de l'interprétation proprement dite et de la parole, c'est-à-dire de l'expression orale de ce que, en même temps, on entend et comprend, pour le transposer dans une autre langue.

A ces trois éléments majeurs, il s'en superpose d'autres dans une également simultanéité : la lecture, par exemple, d'un texte inconnu de l'interprète que parfois on lui mettra sous les yeux, et qu'il lui faudra traduire à vue, à l'instant où déjà l'orateur est en train de le citer dans son intervention.

Ainsi, quatre organes de perception et d'émission sont entrés en jeu simultanément, alors que selon les lois naturelles régissant notre activité intellectuelle "normale" et notre formation première, ces organes devraient fonctionner séparément, les uns après les autres.

Ecouter et traduire et comprendre, et parler – dire son interprétation – et encore écouter, interpréter la suite, tout en parlant à un rythme que l'on ne fixe pas soi-même, voilà le problème, le tout sans pouvoir s'arrêter avant la fin de l'intervention, à moins que l'orateur ne fasse lui-même des pauses. Mais ces pauses, en raison d'un décalage forcé et évident, l'orateur ne les fera pas en même temps que l'interprète.

Les musiciens verront là l'image exacte d'une fugue à plusieurs voix !

Ajoutons à tout cela la mémoire toujours présente des termes techniques et de leurs équivalents, et le ton qu'il faudra adopter et le plus souvent transposer. Ce que nous évoquons ici n'est que l'aspect rigoureusement mécanique, voire physique et physiologique de l'interprétation simultanée ; elle repose sur les mêmes principes que la consécutive : comprendre puis réexprimer le sens articulé par le discours… Si elle est plus difficile à faire avec intelligence que la consécutive, parce que, faute de vue globale du discours, on est obligé de traiter chaque unité de sens isolément de la suite, comprendre n'en devient que plus indispensable ([19]).

---

[19] Op. cit.

Ne parlons même pas de la culture générale singulièrement vaste, dont l'interprète doit disposer afin de nourrir, répétons-le, par la richesse de ses associations d'idées, les mots qu'il prononce, quels que puissent être le sujet de la réunion et le tempérament de l'orateur auquel, en bon comédien, l'interprète sera appelé, momentanément, à s'identifier.

Tels que nous les avons décrits, les dons d'ubiquité intellectuelle requis pour l'exécution des opérations mentales simultanées de l'interprète représentent un phénomène mystérieux. Et ce n'est sans doute pas un fait du hasard que les interprètes de conférence demeurent une rareté dans le monde contemporain.

CHAPITRE XIII

La formation de l'interprète de conférence et ses difficultés

Il est intéressant de constater, aujourd'hui, après plus d'un quart de siècle, que les procédés que nous avions inventés il y a près de trente ans pour les besoins de notre profession naissante demeurent valables et ce n'est pas sans un certain orgueil que nous voyons qu'à leurs lointains débuts, les interprètes du Procès de Nuremberg, dont je suis un des doyens, surent voir juste.

Pour en faire part à nos étudiants, il a fallu les adapter, ne fût-ce que pour conférer à notre enseignement son caractère méthodique indispensable.

Nous avons décrit les recherches, déjà nombreuses, faites sur l'enseignement de l'interprétation consécutive, dont la maîtrise représente, croyons-nous, l'élément formateur par excellence de notre profession. Si les méthodes peuvent encore diverger sur un grand nombre d'aspects, notamment entre les Ecoles des Pays de l'Est et celles que l'on a adoptées dans les pays d'Occident, on a le droit d'affirmer que d'une façon générale, l'enseignement de ce mode d'interprétation aura bientôt trouvé sa forme définitive, ce qui ne signifie pas, pour autant, que rien ne manque plus à sa mise au point.

On voudrait pouvoir en dire autant de l'enseignement de l'interprétation simultanée.

Certes, comme pour l'enseignement de la consécutive, des exercices intelligents et utiles ont été conçus – dont nous donnons plus loin des échantillons – afin de permettre aux étudiants de dominer ce mode d'interprétation. Or, en simultanée, des impondérables existent, dont la maîtrise, ou même simplement la connaissance exacte, sont à tel point liés à la réalité de la profession que la théorie seule ne saurait suffire.

Pour que la formation de l'interprète de conférence – en simultanée mais jusqu'à un certain point aussi en consécutive – s'avère complète, l'enseignement in vitro devrait être assorti, bien davantage que ce n'est actuellement le cas, de travaux pratiques, c'est-à-dire d'un apprentissage complet in situ. Il y a là un problème pédagogique dont la solution reste indispensable et urgente.

L'étudiant en médecine poursuit la plus grande partie de ses études dans les hôpitaux, c'est-à-dire dans le climat réel de sa profession. Le futur architecte, le futur ingénieur, le futur biologiste participent à des stages de travaux pratiques, sur les chantiers et dans les laboratoires.

Là où il n'est pas possible de placer un étudiant dans l'environnement réel des performances que l'on attend de lui – je pense à l'astronaute – des procédés de simulation ont été mis au point, qui lui permettent de les appréhender d'avance dans leurs moindres détails.

Or, dans l'état actuel de l'enseignement de l'interprétation simultanée, nous n'avons pas encore réussi à placer l'apprenti interprète en situation, et l'on doit convenir, sans faire de paradoxe, que si l'interprétation est caractérisée par l'utilisation constante de l'anomalie, son enseignement aussi, se fait encore, à trop d'égards, en porte à faux.

Il ne faudrait pas croire pour autant que les enseignants de l'interprétation ne soient pas pleinement conscients de l'impérieuse nécessité qu'il y aurait à faire travailler nos étudiants dans l'atmosphère même de l'exercice imminent de leur profession.

C'est encore D. Seleskovitch, dont nous avons eu l'occasion de citer les travaux ([20]) qui dénonce les erreurs accumulées par les experts du Laboratoire de Psychologie Générale de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines au cours d'une étude faite en 1963 et en 1965 sur la "traduction simultanée". A juste titre, elle reproche à ces auteurs de n'avoir pas su réaliser leur expérience dans des conditions conformes à la pratique. Ce qui, selon elle, a faussé les résultats obtenus, c'est l'utilisation de textes écrits et de traductions de traductions ; c'est l'absence

[20] D. Seleskovitch. Les mécanismes de la prise de notes, contribution à la prise de notes en interprétation consécutive, contribution à l'étude du fonctionnement du langage. Paris 1973 – p. 2.

d'expression spontanée chez le lecteur ; c'est la vitesse de lecture et non de la parole, etc…

Difficultés d'interpréter un texte lu en séance

Tous les interprètes connaissent les difficultés, malheureusement trop fréquentes, imputables à ce que l'orateur ne s'exprime pas librement – sur la base de courtes notes – et préfère donner lecture d'un discours préparé d'avance.

Cela est quelquefois visible, dans ce sens que l'orateur tient son manuscrit à la main, et ne se cache pas de lire son texte.

Peut-être l'interprète aura t'il reçu un exemplaire de ce discours dans la langue originale.

Mais il arrive aussi que, par une sorte de vanité – où pour se présenter comme un orateur meilleur qu'il ne l'est en réalité, et pour faire montre d'une certaine virtuosité – le délégué triche. Il fait semblant d'improviser. L'opération étant clandestine, il va sans dire que le texte n'aura pas été communiqué aux interprètes.

Si je soulève cette question, c'est qu'il existe une mystérieuse identification, une sorte de télépathie, presque d'osmose, entre la pensée de l'orateur et le travail parallèle de l'interprète.

Nous l'avions déjà observé au Procès de Nuremberg.

Que l'orateur s'exprime librement, sur quelque sujet que ce soit, et à n'importe quel rythme, il sera parfaitement, et dirai-je facilement suivi par l'interprète simultané. Entre les deux protagonistes de l'intervention, il se produit alors un effort commun, et l'indispensable mimétisme fonctionne.

Par contre, si l'orateur s'est transformé en un simple lecteur, une sorte d'automatisme l'empêchera de penser tout le temps à ce qu'il est en train d'exprimer, ou plus encore, à ce qu'il va dire.

L'effort de l'interprète devient alors unilatéral. Une coupure se produit entre le processus mental complet de l'interprète et le processus mental réduit du locuteur.

Constantin Andronikof, interprète officiel du Ministère Français des Affaires Etrangères, ancien Président de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence, analyse ce phénomène avec finesse ([21]).

"…*Quand un orateur lit un texte préparé à l'avance, il ne pense pas, ou ne pense guère qu'avec une très faible énergie (activité) nécessitée par le travail qu'une partie minime de son cerveau, laquelle ne correspond plus à celle qui permet l'activité de l'interprète. Celui-ci ne dispose plus de repères logiques qui lui fassent appréhender le discours, car le débit et la formulation de l'orateur n'excitent pas plus son cortex que celui de cet orateur. Quand celui-ci parle à mesure qu'il pense, ses circuits cérébraux sont analogues à ceux de l'interprète, par ce que leurs processus mentaux le sont – (sauf pour ce qui est de l'invention, de la fonction idéique, originale chez l'orateur, absente chez l'interprète). Il n'en va plus de même quand l'orateur lit ou récite par cœur, la plupart de ses facultés étant en sommeil, tels de ses circuits, voire la plupart sont inactives. Les facultés de l'interprète sont court-circuitées*".

<u>Impossibilité matérielle de conformer la pratique à la théorie.</u>

La vérité nous oblige à dire qu'à de très rares exceptions près ces critiques pourraient s'adresser, non seulement à des observateurs mal avertis de l'interprétation, mais malheureusement aussi à d'excellents interprètes devenus professeurs et qui, eux-mêmes sans doute contraints et forcés, donnent trop souvent dans les travers qu'en principe ils réprouvent.

C'est ainsi qu'au Dolmetscher Institut de Munich, feu le Docteur Paul Schmidt, qui, avec rang de ministre fut, pendant toute la durée du nazisme, l'interprète personnel d'Hitler, enseignait l'interprétation simultanée en procédant de la façon suivante :

Pour permettre au futur interprète d'acquérir la vitesse à laquelle celui-ci apprendrait simultanément à écouter, à comprendre, à traduire et à exprimer son interprétation tout en écoutant, en comprenant, en traduisant la suite etc.. Schmidt se contentera de <u>lire</u>, devant un microphone, un article de journal.

[21] C. Andronikof. Préface à l'ouvrage cité de D. Sekeslovitch – p. 14.

Assis dans une cabine, coiffé de ses écouteurs, l'étudiant s'adresse lui aussi, à un microphone.

L'enseignant lit lentement le premier alinéa de son texte. L'interprétation est d'abord hésitante, saccadée et inexpressive.

Le lecteur reprend alors son premier alinéa et le relit, mais un peu plus vite. Progressivement, l'interprétation s'améliore et se fait plus fluide.

Usant du même procédé, l'enseignant passera successivement à un deuxième et à un troisième alinéa et accélérera peu à peu sa lecture. A la fin de l'exercice, il constatera que l'interprétation coule de source, du moins en ce qui concerne le texte de l'article lu plusieurs fois et dirai-je, seriné à l'intention de l'étudiant.

Il est manifeste qu'une telle méthode, essentiellement fragmentaire, prive d'entrée de jeu l'étudiant de presque tous les éléments de la réalité de son futur métier. Si, au lieu de lire un texte quelconque, l'enseignant se donnait la peine d'improviser un discours, quitte à ne pas se servir des mêmes termes lors de la répétition de certains fragments, l'exercice prendrait déjà un caractère plus authentique. Si l'enseignant se sent incapable de faire un exposé de son cru – ce qui est pour le moins surprenant de la part d'un interprète de conférence, il lui sera toujours possible de paraphraser le contenu du texte qu'il a sous les yeux. Ainsi, il aura l'air de le dire – encore qu'un tel faux semblant soit insuffisant.

Nous luttons désespérément pour inciter les orateurs à parler spontanément, pour permettre à l'identification entre lui et l'interprète de se faire, car nous savons de reste qu'une feuille de papier représente une barrière parfois infranchissable !

Il n'en est que plus paradoxal de voir des enseignants, pourtant expérimentés et sensibles à cet état de choses, se servir de textes qu'ils lisent alors que la profession tente de bannir un tel procédé.

D'autres enseignants de l'interprétation s'éloignent bien plus encore de la réalité. Ils commencent par lire un texte en le faisant répéter par l'étudiant dans la même langue. Cela me paraît constituer une étape d'autant plus vaine qu'en principe les problèmes des langues ne se posent pas pour le futur interprète.

Sur le plan scientifique, ce n'est pas sans regret, mais avec beaucoup d'admiration pour son honnêteté intellectuelle que nous avons lu la description d'une expérience donnée par D.Seleskovitch elle-même qui portait sur la comparaison des diverses prises de notes effectuées par un certain nombre d'étudiants de l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de l'Université de Paris, pour l'interprétation consécutive de deux discours anglais. Les conditions dans lesquelles l'expérience fut menée s'éloignent, en effet, de ce besoin de contact étroit avec la pratique de notre profession qu'en principe toutes les écoles d'interprètes devraient un jour pouvoir réaliser.

"Deux professeurs de l'ESIT, nous dit-elle*, tous deux de langue maternelle anglaise, ont donc composé, à partir de quelques idées jetées sur le papier, des interventions qui, enregistrées au moment de leur présentation, n'ont subi aucune retouche. Ce sont ces deux discours qui furent proposés à l'interprétation des participants. Le premier est censé avoir été prononcé par un journaliste qui, rentré d'un voyage en Afrique, présente ses impressions à un public non spécialisé ; le deuxième par un économiste, qui prend la parole à une réunion internationale de pays européens !*

…La durée des discours, précise alors D. Seleskovitch*, a été fixée à une quinzaine de minutes, dont une partie seulement de six minutes et sept minutes et demi, respectivement devait être analysée, la première partie du discours était seulement destinée à donner à l'interprète le temps de "chauffer" ([22])".*

Un exemple d'autocritique

Et dans un esprit exemplaire d'autocritique, D. Seleskovitch souligne toutes les lacunes, toutes les insuffisances qui l'ont empêchée de mener son expérience comme elle l'aurait voulu :

"*Un certain nombre de conditions n'ont pas pu être réunies :*

- le contexte situationnel qui éclaire le discours prononcé allait inévitablement manquer à l'interprétation faite en laboratoire ; cet élément essentiel de la pratique ne pouvant être reproduit, il a fallu adopter un palliatif en fabriquant

[22] Op.cit. p. 5

des discours qui compensent, par la richesse des éléments d'information linguistique, l'absence d'éléments d'information extra-linguistique. On s'est ainsi efforcé de libérer sémantiquement les discours de toute nécessité de contexte situationnel.

Dans certains cas, il a fallu renoncer complètement à reproduire la réalité : par exemple, il n'a pas été possible de faire faire les interprétations en présence de l'orateur et des destinataires du message. C'est un magnétophone qui s'est substitué à l'orateur réel, faisant perdre aux participants le bénéfice des expressions et mimiques de l'orateur, faussant aussi le type de trac que l'on éprouve parfois à faire de la consécutive, trac qui pour une bonne part est stimulant …

C'est ainsi également qu'il a fallu renoncer à faire coïncider dans le temps l'énonciation du discours original et son interprétation. Entendre le discours au moment même où il est prononcé, c'est être au diapason de l'orateur, c'est avoir la même conscience que lui de toute une série de faits d'actualité immédiate qu'il se dispense d'énoncer autrement que par allusion, tant il est évident qu'ils sont dans tous les esprits. Quelques mois s'étant écoulés entre le moment de l'enregistrement original et celui de l'achèvement de l'épreuve, les participants n'ont pas été placés à cet égard dans les conditions de la pratique".

Il est évident que là encore, nous sommes loin de compte par rapport à la réalité de la prestation d'un interprète en exercice. Jamais nulle part, lui permettra-t-on de considérer la première partie d'un discours comme une mesure pour rien ou comme une anacrouse qui lui donnerait le temps de "chauffer".

Ce sont des écarts notables dont l'auteur de l'expérience n'hésite pas à convenir quand elle nous explique que :

"Le rythme de la parole n'a pas correspondu tout à fait à ce qu'il aurait été en présence d'un public. Les orateurs s'adressaient à un magnétophone, leur message restait sans destinataires, et il leur était difficile de régler leur débit sur la réaction d'un auditoire hypothétique.

Pour une formation in situ

Il est d'autres éléments constitutifs de la réalité de leurs prestations futures que les Ecoles d'Interprètes ne sont pas en mesure jusqu'ici de réaliser, voire de simuler fidèlement dans le cadre de leur enseignement.

Christopher Thierry, ancien président de l'AIIC et lui aussi professeur à l'ESIT, les définit avec exactitude :

"Il y a des raisons profondes pour lesquelles l'interprète doit voir la salle pour de vrai et ces raisons tiennent à la nature même de cet exercice somme toute assez étonnant, et que l'on appelle l'interprétation simultanée ; il faut bien comprendre qu'il s'agit d'un processus triangulaire, et non pas d'une simple transposition d'une langue dans une autre. L'interprète doit d'abord recevoir pleinement le message de l'orateur ; pour cela, il doit être l'un de ceux auxquels l'orateur s'adresse. C'est ainsi qu'il pourra absorber, assimiler ce message – et pas seulement les mots, toutes les intonations, les mimiques, les sous-entendus – et le faire sien. C'est alors que l'interprète pourra restituer le message, qui est devenu le sien, dans sa langue d'expression en le formulant de manière originale et en s'adressant à son auditoire (…) L'interprète doit avoir le contact avec l'orateur et son auditoire que, seule, la vue directe sur la salle peut donner" ([23]).

Pour satisfaire à ce besoin, absolument nécessaire, de "présence réelle" de l'interprète, en liaison directe avec l'auditoire auquel il s'adresse, certains enseignants ont cru bon de faire faire à leurs étudiants des exercices d'interprétation simultanée dans une salle où se tient effectivement une conférence internationale. Ainsi, tout au moins en apparence, mais en apparence seulement, les conditions énumérées par C. Thiéry se trouveraient remplies. En effet, l'interprète en herbe voit la salle et l'auditoire. Il est en cabine et assiste à un débat réel.

Malheureusement, il ne s'agit pour lui que d'une cabine muette. C'est devant un microphone débranché qu'il s'exercera à interpréter. Sa situation ne sera pas du tout celle des véritables interprètes qui, dans les cabines contiguës, portent le poids réel de la réunion. Dans sa cabine muette, et devant son microphone mort, il sera loisible à l'étudiant de s'interrompre pour souffler, de se reprendre, ou comme on dit, de "perdre les pédales", et cela sans aucun risque. Il sait que personne ne

[23] C. Thiéry, dans l'Interprète, novembre 1970, Genève.

l'écoute. Il peut tout se permettre. Son effort s'avère purement gratuit, au sens gidien de cette notion. Un élément essentiel est absent : la conscience de sa propre responsabilité.

Il arrive – mais trop rarement – qu'un professeur d'une Ecole d'Interprètes ait assez de confiance en un étudiant bien doué pour courir le risque de le faire effectivement travailler dans une réunion internationale avant que celui-ci ait obtenu son diplôme de fin d'études.

S'il était possible de procéder normalement à ce genre d'expérience, cela représenterait sans doute la solution idéale d'un problème qui nous tourmente et dont aucun étudiant sérieux ne se dissimule l'importance.

On n'en est pas encore là.

Si nous nous sommes résolus à nous faire ici l'écho et l'instrument de bien des critiques à l'encontre des inconvénients et des lacunes dont nul ne se dissimule la gravité, ce n'est certes pas pour incriminer quiconque de faire le procès de l'enseignement de l'interprétation tel qu'il est actuellement dispensé.

"Sans la liberté de blâmer il n'est pas d'éloge flatteur", a dit Beaumarchais.

Or, sous l'impulsion de maîtres consciencieux et éminents et grâce à une recherche constante et poussée, cet enseignement se développe sans cesse et s'affirme.

J'en veux pour preuve la qualité souvent remarquable des jeunes diplômés qui abordent notre carrière après deux années d'études dans nos écoles d'interprètes. Toutes choses égales d'ailleurs, il est manifeste que la formation professionnelle qu'ils y reçoivent permet déjà à leur talent, ainsi qu'à la culture linguistique et générale dont ils doivent disposer, de s'épanouir.

Ce que nous tenons à souligner, c'est que l'extrême difficulté de l'enseignement et de l'apprentissage de l'interprétation de conférence ne le cède en rien à la difficulté même de l'exercice de notre profession.

CHAPITRE XIVème

L'enseignement proprement dit et ses qualités

Si, comme nous venons de l'indiquer en le déplorant, il est encore très difficile, dans le cadre de nos Ecoles d'Interprètes, de placer l'étudiant dans le climat exact de la pratique de l'interprétation de conférence, les délégués à de véritables conférences internationales ne pouvant accepter de servir de cobayes à des interprètes sans expérience, il n'en reste pas moins que l'enseignement, tel qu'il est dispensé aujourd'hui, s'avère aussi complet que possible.

La maîtrise même des professeurs – tous interprètes de conférence en activité – a permis de mettre au point de nombreux exercices pratiques qui aideront les élèves à faire face aux difficultés qui les attendent. Ces exercices, dont nous donnons ici un échantillonnage, viennent s'ajouter à l'enseignement théorique tel que nous l'avons décrit d'un bout à l'autre de cet ouvrage, et le complètent.

Certains portent sur l'importance pour l'interprète, en simultanée, de comprendre et de retenir ; sur les réactions logiques de l'interprète lorsqu'il s'agit de travailler dans le cadre d'un comité de rédaction où l'on procède à la comparaison entre plusieurs textes ; sur la façon de résoudre les problèmes de syntaxe posés par l'interprétation d'un discours allemand ou néerlandais, ou par l'accent exotique des délégués s'exprimant dans une langue qui n'est pas la leur. Il y a encore des exercices et des conseils au sujet du ton et de la fidélité expressive d'une interprétation ; des exercices vocaux ; des exercices sur la préservation de la pureté de la langue d'aboutissement, enfin, sur la nécessité pour l'interprète d'être capable, tout comme l'orateur, de faire un discours de son cru.

D'autres exercices, dont il serait fastidieux de donner ici la description détaillée, sont proposés aux étudiants, en fonction de la personnalité des uns et des autres, et de leur désir de savoir.

De l'importance pour l'interprète travaillant en simultanée de comprendre et de retenir

Etant donné la nécessité absolue pour l'interprète de conférence de comprendre pour faire comprendre, et de ne jamais donner dans l'automatisme, nous demandons systématiquement à nos étudiants qu'après l'interprétation en simultanée d'un assez long discours, ils en donnent le sens et le contenu, et de nous dire ce qu'ils en ont retenu.

Cet exercice est important et souvent difficile.

En effet, l'étudiant se souviendra d'avoir rencontré une difficulté de syntaxe ou de terminologie, mais risque de ne conserver qu'une idée assez vague du sujet, de l'argumentation, en un mot de la signification exacte de ce que pourtant il vient lui-même d'exprimer.

D'une réaction logique

Pour l'interprète appelé à travailler dans un comité de rédaction où des délégués juristes-linguistes se sont réunis pour mettre au point un texte bilingue et où l'on procède à la comparaison de deux textes de langue différente, il est bon de savoir ce que, dans son interprétation, il traduira, et ce qu'il devra exprimer dans la langue originale.

Il est bien évident que si, en simultanée, l'interprète traduit tout, l'observation de l'orateur devient inintelligible pour celui qui ne l'entend qu'en traduction.

L'orateur signale, par exemple, que la traduction française donne bon-vouloir alors qu'il aurait préféré voir bienveillance, pour l'anglais benevolence. Imaginez un interprète traduisant de la façon suivante : *"I would have preferred to see, in the french translation, the word benevolence, rather than benevolence, for the english word benevolence*". Ce serait absurde. L'interprète dira en anglais : *"I see the word bon-vouloir in the french version for the english word benevolence. I should have preferred the French word bienveillance".*

Alors tout devient clair. Mais cela aussi s'enseigne et s'apprend.

Du faux problème de la syntaxe allemande

Une question que l'on nous pose souvent se rapporte à l'interprétation simultanée à partir de l'allemand ou d'autres langues germaniques.

On sait qu'en allemand, le verbe se trouve placé à la fin de la phrase et que la négation est accolée au verbe. De plus, la phrase allemande est généralement longue. Dans les discours prononcés en allemand, elle a des allures véritablement cicéroniennes.

Si, incapable de dominer la pensée de l'orateur, l'interprète suit littéralement la construction de l'allemand, il sera forcé d'attendre le verbe, et des silences, des temps d'arrêt désagréables, voire angoissants pour l'auditeur ne manqueront pas de se produire.

Pour tenter de pallier cette difficulté, il est indispensable de découvrir et d'utiliser des procédés de syntaxe, voire de divination, afin de ne pas donner dans les pièges et les embûches dont l'interprétation de l'allemand est semée.

Celui-ci, par exemple :

Allemand : - *Man kann ja von einer Industrie, die*… (ici une longue proposition subordonnée), *nicht fordern, dass sie*…. (encore une longue proposition, etc, (enfin le verbe, assorti d'une négation).

Français : - d'une industrie, qui…. On ne saurait exiger que… etc.

Un autre palliatif, meilleur certes, est lié à l'intelligence absolue du contexte, et à la compréhension de la pensée de l'orateur. L'interprète, s'il connaît l'enjeu du débat et la thèse d'un délégué, a peu de chance de se tromper en devinant le verbe sur lequel, en toute logique, la phrase doit s'achever. Il lui sera possible de dire sa phrase sans heurts et sans à-coups, quitte à rectifier une nuance qu'il aurait manquée.

Il est, bien sûr, des phrases allemandes qu'à l'audition, l'interprète ne saurait appréhender sans risque.

La phrase que voici, par exemple, dite lentement en allemand :

Der General fiel auf dem Schlachtfeld durch seine Tapferkeit auf.

Si l'interprète n'a pas attendu la fin de la phrase, il traduira très exactement la première proposition : "*Der general fiel auf dem Schlachtfeld*…" par "le général est mort sur le champ de bataille". En effet, c'est la fin qui donne son véritable sens à la phrase allemande : *"…durch seine Tapferkeit auf*". "Se signala sur le champ de bataille par sa vaillance", la clé du mystère étant le verbe composé *auffallen (fiel…auf).*

Là, toute divination devient impossible.

Nous devons cependant à la vérité de dire que l'allemand n'est pas la seule langue à présenter des phrases difficiles, voire impossibles à traduire littéralement.

Dans une revue de linguistique comparée publiée par l'Université e Strasbourg, un traducteur cite des phrases françaises intraduisibles en une autre langue et dont à la rigueur le sens pourrait être rendu par une périphrase.

En quelle langue, observe-t-il, voulez-vous traduire convenablement les phrases suivantes de "La Chute" d'Albert Camus.

Après avoir employé un imparfait du subjonctif, le héros de ce récit dit à son interlocuteur muet :

-*"Ah, je vois que vous bronchez sur un imparfait du subjonctif…"*

Et un peu plus tard :

-*"Broncher sur un imparfait du subjonctif prouve deux fois votre culture, puisque vous le reconnaissez d'abord et qu'il vous agace ensuite".*

Voilà des exemples de problèmes que l'interprète est appelé à résoudre plus souvent qu'on ne l'imagine.

L'accent de certains orateurs

Une difficulté majeure pour l'interprète de conférence provient souvent de l'accent des orateurs pour lesquels il aura à travailler et qui ne s'expriment pas dans leur propre langue. Cela est particulièrement vrai des Japonais intervenant en anglais et chez qui systématiquement les **r** deviennent des **l**. Cela est vrai également des Africains anglophones dont la qualité de l'anglais s'est déteriorée – notamment dans la partie orientale de l'Afrique, au point d'être parfois tout à fait inintelligible. (Il est intéressant de noter à ce propos que la correction, voire l'élégance du français des Africains francophones est souvent exemplaire, et aussi que les Africains anglophones de la côte occidentale de l'Afrique parlent fort bien l'anglais).

En outre, il n'est pas toujours facile, pour l'interprète débutant, de comprendre aisément un délégué australien ou néo-zélandais, ou encore un scandinave s'exprimant en anglais.

Cependant, ce qu'il y a peut-être de pire sur le plan de l'intelligibilité, tant pour l'accent que pour la syntaxe et la terminologie, c'est le délégué italien persuadé de connaître le français, et qui tient à le parler ! Le résultat est désastreux pour un interprète non-italianisant, qui doit trouver son chemin parmi les barbarismes dont le discours fourmille.

Les cas de ce genre étant nombreux, notre enseignement s'efforce de familiariser les étudiants avec les formes d'accent les plus diverses auxquelles forcément ils auront affaire.

Aux Nation Unies, Léon Dostert, longtemps chef de la section de l'interprétation simultanée, l'avait compris et notre équipe avait à sa disposition une série très complète d'enregistrements de discours dont l'expression s'avérait par trop insolite. Nous les écoutions et c'était là un exercice utile.

L'appréhension des chiffres

Un autre exercice que nous faisons faire à nos élèves, surtout en interprétation simultanée mais également pour l'interprétation consécutive, porte sur le difficile domaine de l'audition et de la répétition des chiffres dans une langue autre que celle de l'orateur. La transposition en une langue latine des chiffres

allemands, par exemple, ou des nombres prononcés dans une langue germanique, pose des problèmes à l'interprète, en raison de l'ordre de leur énoncé.

Ce que nous essayons de faire faire à l'étudiant, c'est de l'habituer à lire de plus en plus rapidement de longues listes de chiffres, ensuite de les écouter dans la langue d'origine, et de les dire dans sa langue d'aboutissement.

Du ton et de la fidélité de l'interprétation

Que doit faire l'interprète si l'orateur se montre nerveux, voire grossier, si, comme on dit en langage diplomatique, "ses paroles dépassent sa pensée" ?

En interprétation consécutive, la réponse est simple : l'auditoire qui vient d'entendre le discours s'est rendu compte de la colère évidente du délégué. L'interprète, dont le rôle doit être de contribuer à rapprocher les individus, plutôt que de les diviser, pourra atténuer légèrement certaines expressions trop fortes. Par le ton de sa voix, plutôt que par son infidélité à la terminologie, il dira son interprétation à un registre inférieur à celui du locuteur trop violent.

C'est l'avis très net de la plupart des grands interprètes qui furent la gloire de la consécutive. C'était le point de vue de Hans Jacob. Ce n'était pas celui d'André Kaminker. Question de tempérament, de personnalité.

Sur un autre plan, il est certain que les formules hyperboliques de la courtoisie ibéro-américaines, dites telles quelles par l'interprète, feraient sourire à contre-sens la plupart des membres de l'auditoire. Il s'agit de les transposer, de les mettre en français.

En français, autant qu'en anglais, les "illustrissime seigneur", ou les "excellentissime Président", formules normales dans la langue originale, sentiraient la flagornerie.

C'est du coup que la traduction littérale équivaudrait à une trahison.

En interprétation simultanée, la solution du problème de ton est bien moins aisée, en raison même du caractère immédiat de la prestation, à cause aussi de l'identification très intime qui existe entre l'orateur et l'interprète.

Quand bien même l'interprète arriverait-il à prendre ses distances vis-à-vis de l'orateur, et à atténuer la vigueur de ses expressions en a t'il le droit ?

Il est pourtant des circonstances de tension politique – et l'interprète en est le seul juge – où tout doit être dit, sans aucune litote, quitte à laisser se créer, ou subsister, un climat de nervosité. Faute de quoi l'interprète risque de supprimer toute une gamme de nuances souvent voulues.

Il est possible, que sur la base des instructions qu'il a reçues de son gouvernement, un délégué soit tenu d'employer un langage volontairement "fort", voire "brutal". Il lui arrivera aussi, alternant le froid et le chaud, de soumettre ses interlocuteurs à une véritable douche écossaise.

Je me rappelle à ce propos un épisode du temps où j'étais interprète des Nations Unies à New York.

Cela se passait en 1947 ou en 1948, au moment de l'expédition de Corée, en pleine guerre froide entre l'URSS et les Etats-Unis d'Amérique, et la délégation soviétique multipliait, à l'adresse de ses adversaires, les propos les plus désobligeants. Des apostrophes telles que "vipères lubriques" et autres gentillesses étaient, en s'en souviendra, monnaie courante.

Le chef de la délégation soviétique aux Nations Unies était alors le procureur général Vichynsky qui avait requis naguère contre les accusés des procès de Moscou, de sinistre mémoire, que le stalinisme avait faits en 1935 et en 1936, à des révolutionnaires émérites.

Vichynsky les avait fait condamner. Après la mort de Staline et le XXème congrès du parti communiste de l'URSS, les condamnés furent tous réhabilités.

Les discours virulents de Vichynsky étaient le plus souvent interprétés par mon ancien collègue George Sherry, Américain d'origine russo-bessarabienne. C'était un interprète brillant, au demeurant très antisoviétique. Doué d'un tempérament théâtral, il en remettait, faisant un sort à tout ce que le délégué de l'Union Soviétique pouvait avoir à dire de désagréable aux Américains.

Sans doute le ton de Sherry pour reproduire en anglais les interventions de Vichynsky ne trahissait pas le sens et la pensée de l'orateur, lequel étant avant tout un juriste, parlait de façon bien moins lyrique que son interprète. Pourtant, ce

dernier plaisait à la délégation des USA dont les membres n'entendaient leur adversaire que par la voix de Sherry, le ton véhément adopté par celui-ci correspondant à ce qu'ils imaginaient devoir être le style d'un vieux bolchevik.

Il faut dire aussi que les membres de la délégation soviétique, violemment anti-américaine à l'époque, trouvaient que leur patron n'en faisait pas assez et n'étaient pas fâchés du côté excessif des interprétations de Sherry.

Or, par une belle matinée d'automne 1947, je me trouvais en cabine française, à Lake Success, près de New York, dans l'usine désaffectée où l'on avait logé les services des Nations Unies en attendant le parachèvement du gratte-ciel de Manhattan.

La réunion d'une sous-commission du Conseil de Sécurité allait commencer ses travaux lorsqu'André Vichynski entra, tout souriant, dans la salle des séances.

Le chef de la délégation soviétique était un vieux monsieur à cheveux blancs et à la moustache blanche, d'allure calme et fort distinguée, strictement vêtu d'un costume noir d'ancienne coupe. Ce juriste redoutable avait un aspect débonnaire. Il marchait à petits pas feutrés. Ses mains étaient fines et soignées. Sa voix, généralement forte, pouvait à l'occasion se faire très douce. A le voir, on aurait dit un grand-père encore jeune, très capable de charmer son entourage.

Et c'est précisément ce que, ce matin-là, il allait tenter de faire.

Ayant demandé la parole dès l'ouverture de la séance :

- *Monsieur le Président,* dit-il en russe de l'air le plus enjoué. *Ah ! Quel beau temps. Je viens de faire une longue promenade. Je vois qu'il est déjà onze heures. Etant donné que nous n'avons à régler qu'un point de procédure sans grande importance, j'espère que pour une fois nous allons pouvoir éviter de nous disputer.*

Et il s'était assis, très content de sa courte et inoffensive intervention.

Sherry, son interprète habituel, n'avait pas fait attention au changement qui, ce jour-là, s'était opéré, sans doute très sciemment, dans la manière de Vichynsky. Pour traduire ces propos anodins, il avait adopté le ton féroce qu'il avait coutume de prendre lorsqu'il interprétait les diatribes du délégué soviétique.

C'est donc d'une voix sèche et courroucée, sans le moindre rapport avec le ton original que, par un phénomène de force acquise, il avait dit :

- *Mr President! ...The weather is fine!... I have made a long walk ! …I notice that it is nearly eleven! …Since we just have to settle a minor point of procedure, let's hope that at least to-day, we will be able not to quarrel!*

Tout cela, qui dans l'esprit de l'orateur devait être dit très posément, était devenu quelque chose de déplaisant.

Au point que les auditeurs anglophones avaient dû penser :

- Ah ces communistes russes, ils sont donc incapables de dire les choses les plus simples sans se montrer hargneux !

Voilà, selon moi, l'exemple type de la faute de ton, plus grave en la circonstance qu'un véritable contresens, en ce que cela avait contribué à fausser la signification même de l'intervention, et à réduire à néant l'effet de surprise que l'orateur entendait produire.

Exercices vocaux

La difficulté technique d'une intervention, la rapidité du débit d'un orateur, créent un état de nervosité. Une conséquence fréquente en est le plus souvent pour ce dernier d'oublier – inconsciemment – de dominer le volume de sa voix.

Si l'insonorisation de la cabine est insuffisante, ou défectueuse, et cela se produit souvent, surtout pour certaines cabines portatives, le volume excessif de la voix de l'interprète est alors de nature à créer des inconvénients évidents, tant pour les délégués réunis dans la salle, que pour ses collègues dans les autres cabines.

Il est donc indispensable pour l'interprète d'éviter de parler trop fort. S'il ne s'en rend pas compte lui-même, un de ses collègues devrait le lui signaler, pour lui en faire prendre conscience.

Un remède : si l'interprète éprouve des difficultés à juguler la sonorité de sa propre voix, il existe un moyen mécanique pour l'y aider : réduire au minimum le volume de la voix de l'orateur qu'il entend par le truchement de ses écouteurs. Ce

volume est parfaitement réglable. Il s'opère alors, chez l'interprète, une contagion automatique de l'intensité sonore ainsi diminuée. Du coup, il parlera moins fort.

Le français parlé ne se chante pas.

Il y a aussi, pour l'interprète, le constant souci d'éviter de trop moduler sa voix en parlant le français.

Le français, nous l'avons dit, est une langue plane, il ne se chante pas.

Le russe, l'anglais et l'italien ont leur mélodie propre. En allemand, ce phénomène, dans certaines régions, est peut-être plus prononcé, au point que des compositeurs de l'école de Schönberg et de Hanns Eisler ont écrit des œuvres (tels que "Pierrot lunaire") fondées sur le Sprechgesang – le chant de la parole. C'est en Allemagne aussi qu'est né le Sprechchor, le chœur parlé, fréquemment utilisé dans les réunions de propagande politique. Dans ces genres para-musicaux l'on fait fond sur une caractéristique de la plupart des langues européennes où l'on passe constamment en parlant des notes aiguës aux notes graves et où ces modulations ont une valeur expressive. Le rythme du discours peut aussi s'y modifier, selon le degré de conviction que l'orateur tente d'exprimer.

En français, sans être monotone, car le forte alterne avec le piano, le parler est normalement monocorde. Le registre de l'orateur reste le même. Il parle sur une seule note.

Cependant, pour l'interprète qui traduit en français, en simultanée, des discours prononcés dans des langues où la modulation de la voix fait partie d'un style naturel, il existe un risque de contagion.

Exercice : demander à un Allemand, à un Russe, à un Anglais ou à un Italien d'improviser ou de lire un texte dans sa langue, en accentuant la mélodie de son élocution.

En consécutive, et surtout en simultanée, le futur interprète prendra en quelque sorte le contrepied des modulations de l'orateur, c'est-à-dire qu'il s'efforcera, en français, d'adopter une façon de parler plane, sur la même note – point trop grave ni trop aiguë, dans le médium – sans éviter, pour autant, de s'exprimer avec intelligence et, le cas échéant, d'une manière expressive.

Préservation de la pureté de la langue d'expression

a) La plupart des journaux français à grand tirage (à l'exception du Monde et du Figaro, et encore !) sont rédigés trop rapidement. Pour tout dire, ils sont mal écrits.

Exercice : prendre un article de caractère général dont on sent que, sur le plan de la correction de la langue, il est mauvais.

Essayer de le réécrire en lui restituant sa vraie dimension française.

Au cours de ce travail écrit, veiller à corriger un défaut courant : la pauvreté du vocabulaire, l'utilisation abusive du mot passe-partout.

Comme antidote à cette forme d'expropriation, restituer le mot approprié.

b) S'imprégner de certains "procédés de traduction".

On les trouve, et leur connaissance est utile pour les traducteurs, mais également pour les interprètes, dans des ouvrages traitant de stylistique comparée[24].

Il s'agit de découvrir et de retenir les caractéristiques structurelles des langues.

Pour nous prémunir contre la détérioration de la langue, et pour régénérer la langue de l'interprète, des signes de détériorations ayant été constatés, nous avons également mis au point un certain nombre d'exercices.

Devant un ou des auditeurs tout aussi sévères et avertis, traduire des textes à livre ouvert en insistant sur la qualité du français.

Il s'agit, dans le domaine de la traduction immédiate ou traduction à vue, d'acquérir une véritable virtuosité.

Pour permettre une vérification ultérieure – la traduction ayant été enregistrée sur bande magnétique – se servir de textes officiels déjà traduits et comparer l'enregistrement avec la traduction écrite autorisée. Ecouter

[24] Pour l'allemand : cf Malblanc
Pour l'anglais : cf Vinay et Darbelnay

l'enregistrement avec le maximum d'esprit critique, tant sur la plan de la correction que sur le plan de l'élégance.

L'interprète doit aussi se sentir capable de créer.

Nous avons tenté de montrer ce que représente dans l'optique de l'interprète la façon de savoir s'exprimer en public.

L'interprète exerce un art oratoire à l'état pur, et comme décharné puisqu'il répète en public des propos qui ne sont pas les siens, ce qui, entre parenthèses, représente un élément de frustration parfois très pénible.

Cette constante dépersonnalisation à laquelle nous sommes astreints ; cet effort considérable accompli par chacun de nous à longueur de temps et qui ne laisse aucune trace ; cette fatigue, ces migraines qui nous assaillent le soir après la longue journée d'un *labor improbus*, d'un travail acharné et ingrat ; tout cela est essentiellement malsain et stérilisant.

Pour permettre d'éviter cet état pénible qui ne laisse pas de nous inquiéter en raison des incidences psychiques qui risquent de se produire à la longue, j'ai demandé à chacun de mes étudiants, à un cours d'expression orale que je faisais il y a quelques années, de présenter sur les sujets les plus divers, des exposés de leur cru. Les sujets choisis par mes futurs collègues étaient tous de nature à nourrir leur propre culture générale, ainsi que celle des étudiants qui les écoutaient.

Ainsi, ils pratiquaient l'expression orale de la façon la plus complète qu'ils faisaient œuvre de créateurs.

Pour que tous les étudiants participent à cet exercice, je leur suggérais de prendre des notes et d'écouter intensément, comme s'il se fût agi d'un discours à interpréter en consécutive, et j'évitais de prévenir à l'avance celui que je désignerais pour faire la critique détaillée du discours entendu.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons écouté, en une année, un grand nombre d'exposés dont voici quelques titres : les Droits de l'Homme, l'Informatique ; la recherche spatiale ; l'Aide aux étudiants en République Fédérale d'Allemagne et en France ; l'influence de la culture arabe sur la civilisation européenne ; le problème des nationalités en Yougoslavie, etc…

La plupart de ces exposés avaient été soigneusement préparés par leurs jeunes auteurs. D'autres, au contraire, furent en quelque sorte improvisés dans ce sens que, l'étudiant connaissant bien son sujet, nous lui demandions de se recueillir et de rassembler en quatre ou cinq minutes ses idées et ses souvenirs.

Ce dernier exercice d'expression orale revêtait un intérêt tout particulier, en ce que l'étudiant apprenait ainsi à traiter un sujet en public et au pied levé, ce qui, du reste, représente la caractéristique même d'une interprétation consécutive.

De par les sujets choisis, ces exposés avaient surtout un caractère descriptif. A part celui sur les Droits de l'Homme où une ou deux idées étaient indiquées en passant, les autres, sur la recherche spatiale ou sur l'informatique n'appelaient que des précisions ou un énoncé de faits.

Ce que nous recherchions avant tout, c'était de prouver aux futurs interprètes que leur identification avec les orateurs pouvait être réelle, parce qu'ils possédaient, comme eux, la capacité de faire un discours de leur cru.

Des conseils portant sur la forme complétaient cette prise de conscience :

- Qu'il s'agisse de vos propres exposés, leur disais-je, ou d'une interprétation consécutive, n'oubliez pas que tout orateur doit d'abord savoir que rien n'est censé être connu de l'ensemble de son auditoire. Par conséquent, tout doit être expliqué et indiqué clairement.

Cela comporte aussi la nécessité d'articuler les noms propres surtout étrangers, et de répéter les chiffres.

Pour se faire comprendre, il s'agit de parler à un rythme plutôt lent, en marquant des temps d'arrêt entre les phrases.

Si un orateur s'exprime avec précipitation, s'il avale des syllabes ou escamote des mots-clés, ses auditeurs manqueront une grande partie de son message.

Il peut arriver que la richesse même de la pensée, la foule des images et l'abondance des arguments portent à la précipitation du débit. Il y a là un phénomène à contrôler et à combattre.

Et j'ajoutais, en guise de conclusion :

- ayez le courage d'être lents. Exercez-vous à l'affirmation. Essayez d'avoir de l'autorité. Soyez didactiques. Vous faciliterez ainsi la tâche de vos auditeurs.

L'utilité majeure de l'exercice que nous venons de décrire est avant tout de donner aux étudiants le sens de ce que sera la nature véritable de leur future profession, de les en rapprocher, de les y faire pénétrer, et de trouver des compensations à certains des inconvénients que nous avons évoqués.

Humilité des professeurs

Pour tenter de tirer une conclusion de ces révélations sur l'importante question de l'enseignement de notre métier, je ferai miens les points de vue d'un grand comédien et d'un compositeur illustre.

Louis Jouvet, professeur d'art dramatique au Conservatoire, regrettait que les élèves n'aient pas le sens de la difficulté de leur profession.

L'enseignement leur en fera t'il prendre conscience ? Ce ne sera pas facile. "Leurs ambitions, leurs appétits et l'ignorance totale d'un métier où il n'y a pratiquement pas d'expérience, de science générale, rendent tout effort pratiquement sans résultat…

- Qu'attendent-ils de moi ?

- Qu'imaginent-ils que sera ce cours ?

- Quel service puis-je leur rendre ?

- Au fond d'eux-mêmes y a-t-il un vif désir de savoir ?

- Et savoir quoi ? Leur avenir – oui – des trucs".

Quel est le professeur d'interprétation de conférence qui n'ait éprouvé, à un moment donné, comme Jouvet dans son propre domaine, de l'amertume, voire du scepticisme en réfléchissant à la portée de son enseignement.

Pourtant, de tels instants de lassitude ne sauraient nous faire renoncer à notre rôle didactique, comme ils n'auraient pas détourné Jouvet de son enseignement.

Au surplus, comme l'affirmait Arnold Schönberg qui fut le maître de composition d'Anton von Webern, de Hanns Eisler et d'Alban Berg, et le maître à penser des musiciens d'aujourd'hui :

"Il n'y a pas de professeurs, il n'y a que des élèves. Le meilleur professeur ne fera rien d'un élève insuffisant, tandis que l'étudiant brillant saura toujours tirer ce qu'il lui faut d'un professeur, fût-il médiocre".

CHAPITRE XVème

L'interprète, bouc émissaire

Dans son Manuel de l'Interprète, déjà cité, Jean Herbert intitule un de ses chapitres : L'interprète, bouc émissaire.

Après avoir traité du rôle de l'interprète dans maintes réunions où il est souvent un proche collaborateur du président, ce qui lui confère, dans le cadre de ses prestations, une utilité, voire une importance réelle et très satisfaisante, Herbert nous indique le revers de la médaille.

"*L'interprète de séance a une rôle beaucoup moins flatteur, mais tout aussi utile, c'est de servir à l'occasion de bouc émissaire. Lorsqu'un délégué s'aperçoit trop tard, qu'il a eu tort de dire quelque chose ou qu'il aurait dû le dire autrement, et que les réactions de son auditoire sont plus mauvaises qu'il ne l'avait prévu, il juge parfois opportun d'en rejeter la responsabilité sur l'interprète, en accusant celui-ci d'avoir mal traduit…*" [25]

C'est ce qui se produisait assez fréquemment, naguère, au Conseil de Sécurité des Nations Unies, au temps de la "guerre froide" où les relations entre les délégations des Etats-Unis et de l'Union Soviétique étaient particulièrement tendues.

Pour désagréable qu'il fût, le procédé était entré dans les mœurs, au point qu'avant une réunion, des délégués venaient prévenir les interprètes de l'éventualité où ils auraient à relever une erreur fictive de la traduction :

- *Voyez-vous,* nous disait-on*, il y a des raisons politiques pour lesquelles nous désirons, à l'intention de certains partenaires chez lesquels nous aurions constaté un instant de distraction, ou qui, à un moment important de notre intervention auraient échangé, en aparté, quelques mots avec leur voisin, souligner un passage, voire un simple adjectif. Cela nous permet de répéter, et que lui faire répéter la phrase à laquelle nous tenons. Nous vous demandons de nous y aider, de*

[25] J. Herbert. Manuel de l'Interprète. Georg S.A. Genève 1952 p. 80.

nous comprendre et d'accepter nos observations. Celles-ci ne seront pas faites pour vous incriminer. D'avance, merci….".

Il faut bien dire qu'à la longue, le procédé nous était devenu insupportable. L'interprète avait beau se sentir certain de la rectitude de sa prestation, une interruption en séance et une remarque de l'orateur ajoutée à la solennité du lieu où des observations nous étaient faites risquaient de nuire à notre réputation professionnelle auprès de ceux des délégués qui n'étant pas dans le secret ne pouvaient pas savoir qu'il s'agissait, en fait, d'une tactique, d'une sorte de jeu auquel nous participions à notre corps défendant.

Pour y mettre fin, les interprètes des Nations Unies demandèrent alors, et obtinrent, qu'au Conseil de Sécurité, où la tradition de la consécutive s'était implantée, l'on installât aussi des cabines d'interprétation simultanée. Ainsi, les délégués désireux d'entendre deux fois le même discours – en direct et dans une autre langue qu'il arrivait à la plupart d'entre eux de comprendre – ou de disposer d'un temps plus long pour réfléchir à leur réponse, en auraient le loisir. Quant aux interprètes, simultanés et consécutifs, ils savaient que la précision de leur travail ne serait pas mise en cause, grâce à la comparaison, toujours possible, entre les deux modes de traduction.

Or, la première fois que l'on fit fonctionner cette double interprétation, la plupart des délégués n'en avaient pas été avertis. Lorsque, comme souvent, le délégué soviétique crut devoir relever une erreur chez l'interprète travaillant en consécutive, le président, qui venait d'entendre l'interprétation simultanée, n'hésite pas à faire une observation à l'interrupteur :

- *Je me permets de faire remarquer à l'honorable délégué que, venant d'écouter l'interprétation simultanée de son intervention, je constate que la traduction du passage incriminé a été identique de la part des deux interprètes. A moins qu'ils ne se soient trompé l'un et l'autre, ce qui me paraît improbable, je pense, Monsieur l'Ambassadeur, que vous avez voulu à l'audition modifier l'énoncé de votre propos. J'ajoute que c'est là votre droit le plus absolu…"*.

Ce devait être la fin de cette fâcheuse pratique, du moins dans le cadre du Conseil de Sécurité.

Si l'interprète ne fait pas de façon systématique, figure de bouc émissaire, il représente le recours le plus facile d'un secrétaire ou d'un président de commission qui sent qu'un débat est en train de s'enliser. L'interprète peut alors jouer le jeu, accepter le mauvais rôle qu'on lui attribue ou même, comme le veut Jean Herbert, aller jusqu'à faire semblant de s'excuser. "Personne ne sera dupe, et on lui en témoignera de la reconnaissance". C'est possible, encore que, personnellement, j'éprouve du mal à faire mien le point de vue de mon éminent confrère.

Tout dépend de l'enjeu de la réunion. Ce qui s'avère possible dans un petit groupe d'experts cesse de l'être quand il s'agit, par exemple, de la destinée politique d'un peuple.

Nous sommes en 1949, à la Première Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York. L'ordre du jour a prévu un débat et une décision sur le sort de la Somalie.

Colonie italienne au temps du fascisme, la Somalie aspire maintenant à obtenir son indépendance nationale. Cependant, selon le degré de leur évolution sociale et culturelle, la plupart des peuples candidats à une totale autonomie seront, au préalable, placés sous la tutelle des Nations Unies. Cette tutelle, un Etat moderne industrialisé serait désigné par l'Assemblée pour l'exercer au nom de l'Organisation.

Une première question se posait : cette tutelle qui, aux termes de la Charte, doit avoir une durée de dix années, fallait-il l'imposer à la Somalie ? Et quel serait le gouvernement auquel l'Assemblée Générale confierait la responsabilité de cette tutelle destinée à acheminer la Somalie à son indépendance ?

L'Italie s'était mise sur les rangs et son ambassadeur à Washington, Alberto Tarchiani , avait été chargé d'exposer à l'Assemblée Général le point de vue de son gouvernement.

J'avais rencontré Trachiani à Paris, entre les années 1931 et 1933, à l'époque où, exilé par le régime mussolinien, ce brillant journaliste, ancien rédacteur en chef du *Corriere della Sera*, publiait en langue italienne un hebdomadaire antifasciste intitulé *Giustizia e Libertà*.

Journaliste moi-même, je collaborais alors à l'hebdomadaire *Lu* dirigé par Lucien Vogel. Lu reproduisait en français une sélection des principaux articles politiques, sociaux, scientifiques et artistiques parus dans la semaine. Mon rôle était d'éplucher, quelque sorte, les journaux anglais, allemands et italiens et d'en extraire les "papiers les plus intéressants".

Alberto Tarchiani venait souvent me voir à la rédaction pour me demander de reprendre, dans notre publication, des articles de *Giustizia e Libertà*.

Aujourd'hui, à l'Assemblée Générale, la tâche de l'ambassadeur Tarchiani ne serait pas facile.

A première vue, le plus grand nombre des délégués à la Première Commission ne se montraient pas enthousiastes à l'idée de voir le colonialisme italien continuer à dominer ce territoire. Beaucoup s'interrogeaient. Les administrateurs coloniaux du fascisme qui, sans doute, seraient maintenus en place, représentaient-ils vraiment le personnel et l'esprit propres à conduire en dix ans la Somalie à son indépendance ?

Pour éclairer sa lanterne, la Première Commission avait demandé à entendre le témoignage d'une délégation du peuple somali sur l'administration italienne. Sélectionnés et sans doute dûment chapitrés par les services du gouvernement italien, les membres de cette délégation savaient ce que l'on attendait d'eux.

La décision, tellement importante pour les intérêts italiens, était imminente. Pendant trois jours de délibérations dans le cadre de la Commission Politique, des questions précises allaient être posées à ces représentants du peuple somali qui s'exprimaient en italien.

L'italien n'était pas une des langues de travail de l'ONU. Officiellement, on interprétait en simultanée à l'Assemblée le français, l'anglais, l'espagnol, le russe et le chinois. Il fallait donc attacher à ce petit groupe de délégués un interprète travaillant vers, et à partir de l'italien. On m'avait demandé de me charger de cette tâche.

Le scénario était le suivant : j'indiquais aux somalis, en italien, le sens des questions qui leur étaient posées. Après chacune de leurs réponses, de mémoire ou en me servant de quelques notes rapides jetées sur le papier, je mettais en français ce qu'ils venaient de dire – mon interprétation étant reprise, en simultanée, par mes collègues des cabines, dans les autres langues de travail, à l'intention de tous les membres de la Commission.

Assis dans la salle des séances, à côté des quatre ou cinq représentants somalis, j'avais en face de moi l'ambassadeur Tarchiani, tendu et nerveux. Je le voyais fumer sans arrêt et tapoter de son long index sur un long fume-cigarette en argent pour faire tomber la cendre. Il m'avait fait un signe de tête poli, mais il avait évité de m'adresser la parole. Quant aux membres de la délégation somali, il feignait de n'avoir jamais entretenu le moindre rapport avec eux.

A l'ouverture de la séance, l'ambassadeur Van Langenhove, homme politique belge qui présidait, commença par donner la parole à l'Ambassadeur d'Italie. Celui-ci s'exprimait en français.

Son gouvernement, déclara-t-il, demandait à être chargé par l'Assemblée de la tutelle sur la Somalie, et se sentait parfaitement capable de conduire ce pays sur la voie de l'indépendance, laquelle serait proclamée dix années plus tard, et ce, en raison du passé colonial de Rome.

Si lui, Tarchiani, ne contestait pas, et de loin, les actes répréhensibles, voire les méfaits commis par le gouvernement fasciste à l'intérieur de l'Italie, ainsi que la complicité de l'Italie dans le déclenchement de la guerre encore récente, il estimait néanmoins que sur le plan colonial, l'Italie n'avait pas trop mal travaillé. Du reste, la délégation de la Somalie, que l'Assemblée Générale avait convoquée à New York, allait dire ce qu'il en était. Il priait le Président d'accepter de leur donner la parole.

Il faut bien convenir qu'à l'époque, la délégation de la Somalie n'était pas d'un niveau intellectuel et politique très élevé. Elle se composait, si je ne m'abuse, de quelques notables, dont un modeste instituteur, et de fonctionnaires de quelque mairie. Rien d'éclatant en somme.

L'un d'entre eux commença par faire une déclaration affirmant, qu'en effet, comme l'Ambassadeur d'Italie venait de le dire, la population de la Somalie n'avait pas eu à se plaindre de la domination italienne, fût-elle fasciste. Sur le plan de l'urbanisme et de l'urbanisation, sur le plan même de certaines libertés individuelles, il était évident, selon lui, que l'Italie avait fait progresser le niveau général de la population. Par conséquent, il ne s'opposait pas à ce que l'on permît à l'Italie de poursuivre, en Somalie, son œuvre administrative.

Lorsque le chef de la délégation de la Somalie eut achevé son petit discours, que j'avais interprété en français et qu'à travers moi mes camarades dans les cabines avaient transmis dans leurs langues respectives à tous les membres de la Commission, un grand nombre de représentants des pays de l'Est, URSS, Ukraine, Biélorussie, Pologne et Yougoslavie, mais aussi de l'Orient et du Moyen Orient, et, bien sûr, un certain nombre des délégués des pays d'Occident, demandèrent la parole pour demander des précisions, comme le prévoyait la procédure des délibérations.

Le représentant du Pakistan, Sir Muhammed Zafrulla Khan, se montra particulièrement aigü dans ses interrogations: des délégués somalis lui répondirent avec une certaine habileté…

Seulement, à un moment donné, une question à laquelle ils ne s'attendaient pas, leur fut posée par le représentant de la République socialiste d'Ukraine. Non sans une pointe d'humour, celui-ci leur dit :

- *Vous êtes tellement contents de l'administration italienne, n'est-ce pas, et vous voulez garder cette administration en Somalie.*

- *Certes, répondit le chef de la délégation somali*.

Le délégué de l'Ukraine reprit :

- *Si, aujourd'hui, l'Assemblée Générale vous disait qu'elle a réfléchi, qu'elle a décidé de ne pas vous mettre sous tutelle et qu'elle est prête à vous donner l'indépendance immédiatement, que diriez-vous ?*

La délégation somali était fort embarrassée. Ses membres cherchaient du regard l'ambassadeur d'Italie, mais celui-ci avait pris un air dégagé et tenait à donner l'impression de n'être pas concerné par la question posée.

Le Président van Langenhove insistait :

- *Alors, Messieurs, qu'avez-vous à répondre ?*

En désespoir de cause, les Somalis prièrent le chef de leur délégation de parler en leur nom. Celui-ci dit alors avec force hésitations que, bien entendu, l'acquisition de son indépendance était pour la Somalie le vœu le plus cher ; malgré tout, le peuple somali se rendait compte de son manque de maturité. Aussi, au nom de sa délégation, estimait-il que la meilleure chose serait de ne pas donner à la Somalie une indépendance immédiate, mais de la placer sous la tutelle de l'Italie.

Cette déclaration fut saluée par un éclat de rire homérique. L'ambassadeur Tarchiani ne cachait pas sa colère.

Quelques questions sans grand intérêt furent encore posées aux représentants somalis et le président leva la séance.

Le lendemain à 9h30, la séance était reprise, toujours sous la présidence de l'ambassadeur van Langenhove.

A peine le Président eut-il déclaré la séance ouverte que l'ambassadeur d'Italie demanda la parole.

- *Monsieur le Président, dit-il, je viens de recevoir le compte-rendu de la réunion d'hier soir et je lis avec stupeur le texte d'une déclaration prêtée à la délégation des Somalis dans laquelle le chef de cette délégation est sensé avoir affirmé qu'il préférait la tutelle italienne pour dix ans à l'indépendance immédiate. J'étais ici. Le délégué des Somalis n'a jamais rien dit de tel. Il s'agit de toute évidence d'une erreur de l'interprétation. Je vous demande, Monsieur le Président, de faire rayer du procès-verbal la prétendue déclaration du représentant somali.*

Silence dans la salle ; et puis, une sorte de brouhaha.

Pendant cette interruption, Georges Rabinovitch, le chef des interprètes, avait parcouru la salle des séances et s'était approché de M. van Langenhove auquel il avait dit quelques mots à l'oreille.

Lorsque le silence se fut rétabli, le Président dit :

- Monsieur l'Ambassadeur d'Italie nous affirme que le président de la délégation des Somalis n'a pas dit dans sa déclaration d'hier ce que nous avons tous cru entendre et comprendre. Or, il y a une vérification très simple à faire. Vous savez, n'est-ce pas, Monsieur l'Ambassadeur d'Italie, qu'aux Nations Unies tous les propos prononcés à la Première Commission sont intégralement enregistrés sur disques (les bandes magnétiques n'existaient pas encore). Je vais interrompre la séance et je prierai l'interprète responsable – c'était moi – Monsieur l'Ambassadeur d'Italie et un membre du secrétariat de se rendre dans la salle des archives où il sera extrêmement facile de leur faire entendre – en ma présence si vous le voulez bien, les paroles exactes prononcées hier par Monsieur le représentant de la Somalie.

Un quart d'heure plus tard, la séance étant reprise, l'Ambassadeur d'Italie, de très mauvaise grâce, dut convenir de son "erreur" et s'excuser du malentendu ainsi créé par sa propre intervention.

Si je relate cet épisode somme toute mineur, c'est un peu pour son intérêt historique, mais surtout afin de montrer que souvent, trop souvent, l'interprète travaille sur la corde raide, et aussi qu'il s'agit là d'une des servitudes les plus déplaisantes de notre profession.

CHAPITRE XVIème

L'industrialisation de l'interprétation compromet l'avenir de la profession

Nous avons constaté qu'il était possible, et relativement simple, pour un interprète attentif, d'arriver à préserver la pureté de son expression orale du risque constant de la voir se détériorer.

Par contre, la très grave menace de détérioration, non seulement de la rectitude linguistique, mais de la qualité même de la profession nous vient des conditions dans lesquelles les interprètes sont forcés de travailler dans les très grandes organisations internationales actuellement atteintes de gigantisme. Je pense notamment à la Communauté européenne de Bruxelles, et à un moindre degré aussi à l'OCDE, dont le développement trop rapide ne va pas de pair avec une adaptation à cette démesure de l'administration, ou si l'on préfère, du management.

Il semble, en effet, que ce qui est possible dans d'autres organisations internationales aux dimensions plus modestes, telles, par exemple, le Conseil de l'Europe à Strasbourg ou aux Nations Unies avec sa famille d'institutions spécialisées où les interprètes travaillent dans des conditions normales, ne soit plus réalisable dans des organisations trop vastes.

Par conditions normales, j'entends que les interprètes connaissent d'avance le sujet des réunions auxquelles ils seront affectés et qu'ils soient engagés pour prêter leur concours à un comité ou à un groupe de travail dont les travaux portent sur un thème précis qui leur aura été communiqué en temps utile, mais pas au tout dernier moment.

Il est indispensable pour l'interprète de savoir au préalable s'il aura à travailler pour les délégués des ministres, dans une assemblée tel que le Comité économique et social, ou à l'audience d'un organe judiciaire international comme la Commission et la Cour des Droits de l'Homme, ou encore si l'on va avoir besoin de lui pour quelque groupe d'experts – et lequel.

Surtout, il est tout à fait nécessaire que les services administratifs de quelque employeur que ce soit adressent aux interprètes suffisamment tôt la documentation complète en plusieurs langues de la réunion à laquelle ceux-ci ont accepté, par contrat, de participer ; les interprètes doivent pouvoir s'y préparer valablement.

N'oublions pas, en effet, que les délégués à tous les niveaux exigent de recevoir bien avant la réunion les documents de travail dans leurs langues respectives et refusent souvent de participer à une délibération si ces documents ne leur sont pas parvenus dans des délais raisonnables. A plus forte raison, les interprètes doivent être traités à cet égard tout comme le sont ceux qu'ils auront pour tâche de traduire.

Disons à ce propos que presque tous les services d'interprétation des organisations et des grands congrès internationaux ont reconnu cette nécessité et nous donnent pleine satisfaction.

Il n'en est que plus difficile de comprendre, par exemple, à la Communauté européenne, organisation dotée d'un budget considérable et dont, pourtant, la plupart des administrateurs de la Division de l'Interprétation sont, ou furent eux-mêmes des interprètes remarquables, qu'il n'en soit pas de même. Il suffirait d'y créer un service bien organisé chargé de fournir aux interprètes la documentation indispensable pour pallier ce grave inconvénient.

S'agissant des interprètes fonctionnaires de la même organisation, l'inconvénient est peut-être moins grave. Pour eux, les sujets des réunions sont, certes, très nombreux, mais quelle que puisse en être la technicité, elles se répètent et les interprètes de la maison finissent par les connaître. Par contre, pour les interprètes free-lance, la situation peut devenir redoutable.

Ce qu'avec tristesse, mais avec résolution, nous nous sentons obligés de reprocher à nos collègues administrateurs des services de la CEE, c'est ce "péché de distraction" ("le plus grave de tous" disait Saint-Augustin) qu'ils sont en train de commettre à l'égard de la qualité profonde et permanente de la profession. On dirait que leur souci majeur est surtout d'éviter les plaintes de la part des usagers. L'essentiel, c'est que cela marche, tant bien que mal, et tant pis si l'interprétation n'a plus, et pour cause, la finesse artisanale du cousu-main mais s'est transformée en un article de confection.

Pour être parfois inévitables, de tels inconvénients sont singulièrement préoccupants.

Il en est d'autres.

Engagés, par exemple, pour une période de quelques jours et mettons, du mardi au vendredi, les interprètes indépendants sont pendant ce temps à l'entière disposition de la Communauté, non pour participer à une ou à deux réunions dont le sujet leur aurait été spécifiquement indiqué, mais à un nombre indéterminé de séances ; et ils n'apprendront que la veille, et parfois le matin même, à quel organe ils auront été affectés.

Sans doute un tableau des affectations de la semaine est affiché tous les vendredi soir – trop tard pour que les free-lance, engagés pour la semaine suivante, en prennent connaissance. D'ailleurs le pourraient-ils que cela n'y changerait pas grand-chose, les modifications de dernière minute du programme étant monnaie courante.

Cela signifie, pour l'interprète, l'impossibilité matérielle de se préparer sérieusement. Nulle documentation – nous l'avons indiqué – ne lui est fournie, à de très rares exceptions près, avant le début de sa réunion. On la lui remettra le plus souvent après l'ouverture de la séance, et cette documentation lui sera distribuée au compte-goutte, comme si on lui faisait une grâce, et parfois en une seule langue, faute d'exemplaires disponibles.

Si, par hasard, le délégué lit un texte qu'il aura préparé à l'avance – et qu'il eut été très simple de faire polycopier – les interprètes devront exécuter le véritable tour de force de le traduire sans disposer d'un support graphique et ce, au rythme accéléré du lecteur. Il est évident que, malgré leur virtuosité, ils n'y parviendront qu'assez imparfaitement et l'effort considérable auquel ils se seront livrés aura été accompli en pure perte.

Il est même arrivé à des interprètes de devoir, par la force des choses, travailler sans disposer du moindre document, alors que les délégués avaient le leur sous les yeux.

Que les secrétaires de réunion reçoivent de la part du bureau des interprètes des notes pour leur rappeler la gravité de leur négligence, on n'en saurait douter. Il faut croire qu'ils n'en ont cure, ou que, pour des raisons d'harmonie administrative, les chefs du service de l'interprétation prennent le parti de ne pas insister.

De plus, en raison de la pénurie d'interprètes de qualité et pour se conformer en apparence aux règles imposées par l'Association Internationale des Interprètes de Conférence qui fixe le nombre minimum d'interprètes à affecter à une même réunion, on fait fond sur des débutants, agents temporaires ou auxiliaires de l'organisation. Il s'agit, le plus souvent, des jeunes gens assurément bien doués, mais encore peu expérimentés. Aussi bien a-t-on la prudence de les mettre en cabine avec un interprète chevronné, et c'est sur ce dernier que retombe alors presque tout le poids du travail, avec la somme de fatigue que cela représente.

<u>Le relais et le "pivot"</u>

Il y a aussi le système, parfois inévitable, mais toujours déplorable, du relais.

Voici en quoi il consiste :

Prenons, par exemple, une réunion où six langues sont parlées, celles-ci étant au Marché Commun, le français, l'italien, l'allemand, l'anglais, le néerlandais et le danois.

Le travail se faisant en interprétation simultanée, cela veut dire, rappelons-le, que chaque cabine "sortira" dans sa langue tout ce qui se sera dit dans les cinq autres. Ainsi, la cabine française interprétera vers le français les interventions faites en italien, en anglais, en néerlandais, en allemand et en danois.

Or, on compte en principe, deux interprètes (trois au maximum) par cabine.

Si, pour une raison quelconque, et trop fréquente, il n'a pas été possible d'affecter à toutes les cabines des interprètes capables de travailler en direct à partir de toutes les langues utilisées, force sera de procéder au relais.

L'interprète reprendra alors la langue qu'il ignore en se branchant sur une cabine où l'on traduit vers une langue qu'il domine, et où se trouve un de ses collègues qui connait la langue qui lui manque. Cependant, il se peut que, précisément, dans cette cabine-là, les interprètes soient également contraints, et pour les mêmes raisons, de travailler à partir d'un collègue d'une autre cabine qui, lui non plus, ne travaille pas en direct. Ainsi, l'interprétation, soit en deuxième, voire en troisième position.

Il est aisé d'apercevoir les inconvénients d'une telle manière de procéder pour la correction rigoureuse de l'ensemble des prestations. En effet, pour peu que l'interprète travaillant à partir de la langue originale, c'est-à-dire l'interprète-pivot, ait mal entendu un mot-clé ou un chiffre, son erreur se trouvera répercutée sur plusieurs cabines, et même sur toutes les cabines dans le cas où un seul interprète servirait de pivot, par exemple pour la langue danoise. Ce dernier ne pourra quitter sa cabine, fût-ce pour quelques instants, d'un bout à l'autre de la séance.

Les solutions de continuité

Un autre inconvénient, également délétère, vient aussi de l'absence de continuité dans la composition des équipes d'interprètes affectés à un comité dont les travaux se prolongent pendant plusieurs jours. Les interprètes indépendants, nous l'avons dit, engagés pour une certaine période, sont à la disposition de la CEE pendant toute la durée de leur contrat.

Si, par exemple, la réunion où ils travaillent s'achève à 13 ou 14 heures, il pourra arriver qu'on les mette, comme on dit, en « permanence ». Ils attendront alors, dans leurs hôtels ou dans la salle des interprètes, que l'on ait besoin d'eux. Cependant, comme le nombre des réunions est toujours très élevé, les interprètes devenus disponibles seront aussitôt affectés à quelque groupe de travail dont les travaux auront pu commencer, avec une autre équipe, la veille ou l'avant-veille. Ces interprètes auront pu passer la matinée dans une réunion sur les Marchés Publics des travaux. Les voici catapultés, sans préavis, dans un groupe d'experts sur l'Admission d'actions en Bourse.

Imaginez alors la faculté d’adaptation qu’il leur faudra pour s’insérer sans préparation dans un débat dont ils ne peuvent connaître ni les tenants, ni les aboutissants.

Et parce que, au mépris d’une continuité pourtant souhaitable, l’équipe des interprètes aura été arbitrairement modifiée, il est fatal que les délégués se sentent désorientés par des hésitations liminaires ou par des incertitudes de terminologie. Quant aux interprètes, ils ont toute chance de s’y casser les reins.

Est-il nécessaire de préciser, dans ce contexte, que les difficultés de cet ordre sont bien plus grandes pour les interprètes affectés à des réunions de techniciens que pour ceux qui travailleront dans des groupes strictement politiques ? Pour paradoxal que cela semble aux profanes, plus un interprète abandonne la précision des spécialistes pour l’éloquence des diplomates et des ministres, plus sa tâche devient facile.

"Faites-nous de bons textes, disait André Gide, et on vous fera de bonnes traductions".

Quiconque a eu, comme moi, l'occasion d'exercer son métier au sommet n'en saurait douter. Il sait au surplus qu'à un certain niveau, les succès professionnels s'obtiennent à bon compte.

Revenant à la question de l'étude préalable et indispensable, par l'interprète, des dossiers des réunions auxquelles il sera appelé à se produire, j'affirme que c'est porter atteinte à ses possibilités professionnelles que de compromettre cette préparation, pour quelque raison que ce soit. Et l'on doit se demander si une telle façon d'utiliser les interprètes dans les conditions néfastes créées par l'industrialisation galopante de notre métier ne va pas à l'encontre, chez eux, de cette aspiration à la perfectibilité préconisée dans le cadre de l'enseignement qu'ils ont reçu. N'y a t’il pas là un encouragement à l'à peu près, ou à une certaine dose de bluff ?

A moins de permettre à l'interprète de se spécialiser dans un certain nombre de domaines, il est manifeste que le caractère improvisé de son travail risque à la longue de détériorer la qualité initiale de ses prestations. Cela est vrai des interprètes indépendants, mais également des interprètes attachés à l'organisation

et qui ont franchi victorieusement les tests intelligents et difficiles qui, à Bruxelles, ont jalonné les premiers temps de leur carrière.

Tenter de découvrir les moyens de prémunir les interprètes contre d'aussi sérieux inconvénients et leur conserver le goût du travail bien fait : voilà une tâche à laquelle il vaudrait la peine de se consacrer. C'est le sens même de notre mise en garde.

Cela ne doit pas être impossible.

Le fait même que dans le cadre des Nations Unies, de ses Institutions Spécialisées et qu'au Conseil de l'Europe le respect de la qualité d'une interprétation consciencieuse existe encore ; que des administrateurs, interprètes eux-mêmes, savent exiger sans complaisance de la part des services spécialisés la communication automatique aux interprètes des dossiers complets, afin de leur permettre de se préparer dans les meilleurs conditions, prouve bien que ce problème alarmant n'est pas insoluble.

CHAPITRE XVIIème

Questions et réponses

L'interprète de conférence, un inconnu ? La nature même des questions que l'on nous pose fréquemment à l'issue des réunions internationales auxquelles nous venons de prendre part, ou à table, chez des amis, voire en famille, témoigne bien d'une ignorance encore générale de ce que représente exactement notre profession et de ce qu'est l'existence de ceux qui l'exercent.

Ces interrogations portent d'abord sur les divers aspects de notre vie professionnelle, mais aussi sur notre vie privée. On aimerait connaître nos difficultés et nos joies ; savoir si l'interprétation est un métier satisfaisant, ou comme on dit, "frustrant". Avons-nous des "problèmes" ? Parvenons-nous à les résoudre ?

Si un journaliste me demandait une interview, voici ce que je répondrais aux questions que j'imagine il me poserait :

Les langues

- *Vous êtes interprète, Monsieur, me dirait-il sans doute d'entrée de jeu. Et vous parlez combien de langues ?*

- Pour moi, personnellement, la réponse est facile. Elle correspond tout à fait à l'idée que se font de nous la plupart de ceux qui croient qu'un interprète est avant tout un polyglotte. Je travaille en effet à partir – et vers une bonne demi-douzaine d'idiomes : dans mon cas, il s'agit du français, de l'anglais, de l'italien, de l'allemand et du polonais. De plus, je me débrouille très convenablement en russe et en espagnol, assez bien, en tous cas, pour me faire comprendre en URSS et en Espagne. Pourtant, je n'accepterais jamais d'interpréter des discours prononcés dans ces deux dernières langues dont la connaissance que j'ai me paraîtrait insuffisante pour me permettre de les utiliser dans une conférence internationale. L'interprétation de conférence n'a rien de commun avec ce que l'on nomme interprétariat et qui ne nous concerne pas. Nous ne sommes, en effet, ni des

interprètes de liaison ou des interprètes d'affaires, ni des guides-interprètes ou des secrétaires polyglottes.

Aussi bien l'interprète de conférence n'utilisera-t-il pas, dans l'exercice de sa profession, une langue où il risquerait de broncher sur la moindre nuance. "L'homme vaut par l'importance de ses refus", a écrit Paul Valéry.

- Que voulez-vous dire ?

- Pour être précis sur ce plan, je ne saurais mieux faire que de parcourir avec vous la brochure officielle de l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de l'Université de Paris (ESIT). On y trouve l'exacte définition des connaissances linguistiques préalables requises pour aborder les études qui feront, peut-être, de l'étudiant un interprète de valeur. Tenez, j'ai le texte sous les yeux…

"Contrairement à l'apprentissage de la traduction écrite où tout exercice est à la fois perfectionnement de la langue et initiation aux méthodes de la traduction, les exercices d'interprétation ne peuvent s'accomplir qu'à partir du moment où les problèmes de langue sont pratiquement dominés.

Aussi, la Section (Interprétation) ne prévoit pas l'enseignement des langues, celles-ci devant être sues avant que ne commence l'enseignement de l'interprétation.

Le candidat à l'entrée dans la Section Interprétation doit connaître trois langues au moins. Elles sont définies conformément au classement professionnel, en langues "A", "B", et "C".

La langue "A" doit être une langue maternelle cultivée, dans laquelle le candidat possède une grande richesse de vocabulaire et qu'il doit savoir manier avec précision et aisance.

La ou les langues "B" se différencient de la langue "A" par un vocabulaire moins riche, une trace d'accent et une moindre élégance d'expression. Le candidat doit cependant comprendre les nuances de la langue "B" aussi bien qu'en langue "A". Il doit, fût-ce moins parfaitement, pouvoir tout exprimer en langue "B".

Les langues "A" et "B" sont dites actives.

La ou les langues "C" doivent être comprises à l'audition par le candidat, de façon aussi complète et précise que les langues "A" et "B", mais le candidat ne sera pas appelé à travailler activement en langue "C".

La connaissance de la langue "C" est dite passive : l'interprète travaille à partir de sa, ou de ses langues "C", dans ses langues "A" et "B". Toutefois, étant donné qu'on ne saurait comprendre parfaitement une langue que l'on ne parle pas, il est indispensable que dans cette troisième langue, le candidat sache au moins s'exprimer de façon véhiculaire.

Il ressort de ces définitions que le niveau de connaissance des langues qu'il est indispensable de posséder avant de passer à l'apprentissage technique de l'interprétation dépasse de loin le niveau de connaissance attesté par une licence de langues. Les candidats ayant vécu et étudié pendant de nombreuses années à l'étranger, ou dans des familles multilingues peuvent satisfaire cette exigence. Certains autres, admis dans la section en raison de leurs aptitudes intellectuelles, mais n'atteignant pas un niveau linguistique suffisant dans une de leurs langues, doivent s'attendre à ce qu'en cours d'études, l'ESIT leur conseille des séjours prolongés et studieux dans le pays dont la langue leur est insuffisamment familière…

- Sans doute. Mais ne me dites pas que le candidat bilingue se verra exclu de la profession. Ne serait-ce pas absurde ?

- Assurément. Aussi bien avons-nous prévu le cas de ceux que nous appelons les "bilingues parfaits".

Ils pourront être admis à l'ESIT, à condition que leurs deux langues soient rigoureusement équivalentes à une langue maternelle ("A" - A"). Il faut alors que "dès l'enfance sa vie ait été partagée entre deux pays de langues différentes et qu'il y ait fait des études secondaires et universitaires. Il ne doit se distinguer en rien des autochtones dans l'une ou l'autre de ses langues.

Les bilingues parfaits, dans le sens de l'interprétation, sont extrêmement rares et ne sauraient être confondus avec les personnes qui, ayant vécu de nombreuses années à l'étranger, n'ont pas réellement acquis d'autres langues, mais ont, par contre, oublié les finesses de leur langue maternelle. Au sens de l'interprétation, ils ne peuvent prétendre à la connaissance d'aucune langue et ne seront pas admis à l'examen d'entrée. Loin d'être multilingues, ils sont devenus

"alingues", ayant succombé à l'interférence linguistique, vice rédhibitoire pour un interprète de conférence.

Précisons que les langues dans lesquelles sont enseignées à l'ESIT les méthodes de l'interprétation consécutive et simultanée sont : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, l'italien, et le russe. Toutefois, un enseignement spécial est prévu pour les étudiants dont la langue maternelle ne figure pas dans la liste ci-dessus, et plus particulièrement pour le danois.

Ici, il est important d'indiquer, une fois encore, qu'au moment où le candidat se présente au test d'admission, les jeux sont faits en ce qui concerne ses futures langues de travail : en effet, s'il est exact qu'il pourra perfectionner les langues qu'il connaît par des séjours prolongés à l'étranger et par un travail assidu, l'étudiant ne doit pas espérer pouvoir acquérir une langue nouvelle de manière suffisamment approfondie pour qu'elle puisse lui servir en conférence…

Interprètes fonctionnaires et interprètes indépendants dits "free-lance"

- Vous parlez souvent des interprètes fonctionnaires attachés à une organisation internationale et vous les opposez, à certains égards, aux interprètes indépendants. Où est la différence ?

- Oui, les interprètes de conférence se répartissent en deux grandes catégories. Il y a les interprètes fonctionnaires, internationaux et nationaux, appartenant aux services linguistiques permanents des grandes organisations internationales, les Nations Unies et ses Institutions Spécialisées telles que l'Unesco, la FAO, l'OIT, l'OMS, l'OACI, l'OMM, l'UIT, la Cour Internationale de Justice, la Communauté économique de Bruxelles, l'OCDE, le Conseil de l'Europe, l'Union de l'Europe Occidentale, l'OTAN, ainsi qu'aux Ministères des Affaires Etrangères dans les différents pays. Il y a d'autre part, les interprètes indépendants, free-lance, engagés régulièrement, mais travaillant à titre temporaire sous contrat journalier, tant pour les organisations inter-gouvernementales que pour les organisateurs de grands congrès médicaux, techniques, scientifiques, etc…

"La profession, dit encore le bulletin officiel de l'ESIT, est exigeante, mais en contrepartie, offre des compensations substantielles : ouverture sur tous les domaines de l'activité humaine contemporaine, incessantes sollicitations

intellectuelles, découverte du monde grâce aux nombreux voyages que les interprètes ont l'occasion de faire, liberté complète pour ceux qui désirent ne pas s'attacher à une organisation, absence de hiérarchie autre que celle de la valeur, liberté d'établissement dans tous les pays du monde, rémunération sensiblement égale à celle des professions libérales ou des hauts fonctionnaires, etc.

Organisation professionnelle des interprètes de conférence

- *Comment les interprètes de conférence sont-ils organisés ? Ont-ils leur association professionnelle ? Leur syndicat ?*

- Bien entendu. Cependant, il ne s'agit pas à proprement parler d'un syndicat, plutôt d'un Ordre que l'on pourrait, mutatis mutandis, comparer à l'Ordre des Avocats.

Fondée le 11 novembre 1953 à Paris, conformément à la loi du 1er juillet 1901, l'A.I.I.C. (Association Internationale des Interprètes de Conférence) définit la profession d'interprète de conférence, et la représente. Elle groupait (en 1974) 955 interprètes résidant dans 50 pays, dont 215 interprètes fonctionnaires attachés à des organisations internationales, 761 interprètes indépendants, 15 membres correspondants et 4 membres d'honneur.

L'AIIC garantit la valeur professionnelle de ses membres, dans les combinaisons linguistiques portées à l'annuaire qu'elle publie chaque année.

L'AIIC a adopté un Code Professionnel. Il nous précise tout d'abord que :

"Les membres de l'Association sont tenus au secret professionnel total et absolu", et

"Ils s'interdisent de tirer un profit personnel quelconque de toute information confidentielle qu'ils auraient pu recevoir dans l'exercice de leur fonction d'interprète".

Le Code professionnel de l'AIIC affirme, en outre, que "les membres de l'Association s'interdisent d'accepter un engagement pour lequel ils ne seraient pas qualifiés. En donnant leur acceptation, ils apportent la garantie morale de la probité de leur prestation".

Nos violons d'Ingres

- *Vous avez souligné la mesure, et même la démesure de l'effort fourni à longueur de journée par l'interprète de conférence, et à ce propos, je pense à ce que peut être l'utilisation de vos loisirs.*

Contrairement au traducteur qui, chaque jour, a écrit un certain nombre de pages qui représentent le fruit tangible de son travail, la prestation de l'interprète ne laisse pas la moindre trace. Sa contribution à la bonne marche d'une réunion aura été un chef-d'œuvre de précision, de style, de fidélité et d'intelligence. On l'aura admiré et souvent applaudi. De ces prouesses, il ne reste rien.
Rien, j'imagine, qu'une grande lassitude, amertume aussi, pour peu qu'il ait eu à travailler dans de mauvaises conditions matérielles. Que font alors les interprètes pour ne pas se laisser accabler, à la longue, par cet "acte gratuit" qu'ils ne cessent d'accomplir ; par cet "autant en emporte le vent" qui pourrait leur servir de devise ?

- L'importance de cette question ne nous échappe pas, je vous prie de le croire. Sans entendre accepter littéralement une boutade de mon ami Edouard Roditi, lui-même excellent interprète et l'un des très rares écrivains, poètes et traducteurs trilingues de ce temps, quand il affirme, *cum grano salis* que l'interprétation simultanée serait "de la schizophrénie en action", il est certain que la psychologie de l'interprète nous pose de constants problèmes.

L'homme a besoin de créer. Il ne saurait se condamner à la stérilité à perpétuité, sous peine de se sentir très malheureux.

C'est la raison majeure pour laquelle nous avons inclus, dans notre enseignement de l'expression orale, des exposés sur les sujets les plus variés que nous demandons à nos étudiants de faire. Et il suffit d'assister aux assemblées de l'AIIC, notre organisation professionnelle pour se rendre compte du défoulement que représente pour un interprète l'occasion d'exprimer en public un point de vue qui est vraiment le sien.

A cet égard, l'enseignement est aussi palliatif pour ceux qui l'exercent, et il est réconfortant pour les anciens de retrouver, dans les conférences internationales, de nombreux collègues qu'ils ont contribué à former.

- *Mais que faites-vous de vos soirées, après une journée de travail ? Vous contentez-vous de regarder votre poste de télévision, de lire des romans de science-*

fiction ou d'écouter des disques ? Jouez-vous d'un instrument de musique ? Je n'aurai pas l'indiscrétion de vous interroger sur votre vie sentimentale….

- Tout dépend, comme toujours, des individus. C'est ainsi que les médecins, de plus en plus nombreux dans notre profession, encore qu'ils l'exercent généralement à temps partiel, n'ont pas le temps de subir des effets de "frustration". Il en va de même de ceux d'entre nous qui consacrent leurs loisirs à écrire une thèse de doctorat qui en fera des maîtres de conférences à la Sorbonne ou des professeurs dans des universités suisses, allemandes ou américaines. Pour ceux-là, les journées ne sont pas assez longues. Ils ignorent le goût de cendre de l'ennui, sinon le surmenage…

- *Et les autres ?*

- Les autres ? Il faut bien dire que le niveau intellectuel du plus grand nombre d'interprètes est très élevé, ce qui ne saurait surprendre. Nous comptons, en effet, parmi nos collègues, des théologiens et des ornithologues, des musiciens, des poètes et des romanciers, des peintres connus et admirés, des critiques littéraires et des critiques d'art, voire des hommes politiques, sans parler des collectionneurs de tableaux, de disques rares, de timbres et des bibliophiles des plus avisés.

- *J'entends bien. Et je sais que vous êtes relativement peu nombreux dans le monde, près de 1 500, n'est-ce pas ? Est-ce à dire que les interprètes sont tous plus éminents les uns que les autres ?*

- Non, bien sûr. S'il en était ainsi, je me serais abstenu de souligner la pertinence de votre question. Trop de jeunes interprètes, frais émoulus d'Ecoles qui ne sont pas toutes d'égale valeur et où ils furent admis parfois trop facilement, à la sortie du lycée, se rendent bientôt compte de l'extrême légèreté de leur bagage intellectuel, face aux difficultés pour eux insoupçonnées de la profession qu'ils abordent. J'en connais d'assez courageux pour ne pas se contenter des procédés qu'on leur avait appris dans des Ecoles médiocres et qui leur ont permis tout juste de pénétrer par la petite porte dans certaines organisations internationales où le nombre compte davantage que la qualité. Leur modeste condition d'auxiliaires ne pouvant les contenter, ils se sont imposé d'interrompre leur carrière naissante pour étudier les sciences ou le droit, et obtenir leur licence. Ce sont des bûcheurs dignes

d'admiration et de respect, mais pour lesquels, par la force des choses, les loisirs se trouvent réduits à un strict minimum.

Quant aux autres, comme vous dites, je ne les envie pas. Résignés à ne jamais dominer une profession dans laquelle ils se sont fourvoyés, ils passeront leur vie sans joie à travailler en porte à faux. Pour n'avoir pas compris à temps l'importance de posséder et d'entretenir une culture générale indispensable à l'exercice d'une profession de plus en plus exigeante, ils ne tarderont pas à s'accoutumer à leur propre infériorité ; ils iront grossir la triste cohorte des mauvais interprètes dont la redoutable présence dans une cabine nous est tellement pénible.

Pour ceux-là, il n'y a pas de violon d'Ingres. Ce n'est pas toujours leur faute. Cependant, je ne saurais assez stigmatiser les enseignants coupables d'avoir orienté ces malheureux vers une carrière pour laquelle ils n'étaient pas faits.

Mais parlons d'autre chose, voulez-vous ?

<u>L'interprétation, est-ce un métier d'hommes ou un métier de femmes ?</u>

- L'interprétation de conférence, est-ce un métier d'hommes ? Ne convient-elle pas surtout aux femmes ?

- Quelle que soit aujourd'hui la proportion d'hommes ou de femmes exerçant notre profession, l'interprétation, à ses débuts, était avant tout un métier d'hommes. Hommes et femmes peuvent y exceller. Et je dirai, comme Claude Brasseur le faisait un jour observer, à propos des acteurs : " Il n'y a pas –entendons-nous bien – de sexe pour les comédiens. Qu'un acteur soit homme ou femme, peu importe".

Et Claude Brasseur d'ajouter : "Pour les acteurs, il n'y a pas, non plus, de différence de nationalité".

On peut en dire autant des interprètes de conférence.

La forme physique d'un interprète de conférence

- Les comédiens, les athlètes, les chanteurs, tous ceux, en un mot, qui sont leur propre instrument, prennent beaucoup de précautions pour entretenir leur forme. En est-il de même pour les interprètes ?

- Assurément. Honoré de Balzac a écrit quelque part : toutes les fois que je passe une nuit d'amour, je sais que le lendemain j'écrirai moins et moins bien qu'après une nuit de bon sommeil.

Sans entendre contester une telle affirmation, assez surprenante de la part d'un des écrivains les plus abondants de l'histoire littéraire, je dirai que sur ce plan là et sur quelques autres, l'interprète de conférence doit s'entourer aussi d'un certain nombre de précautions s'il veut être en voix et en forme.

Pour lui, comme pour le chanteur et le comédien, il est important de dormir suffisamment, d'éviter des excès de toutes sortes, et surtout, de s'abstenir, avant une après-midi de travail, des excès de table qui risquent de provoquer ce que les médecins nomment des somnolences postprandiales.

L'effort de concentration d'esprit, sans cesse requis de l'interprète, est épuisant. On le savait si bien, naguère, qu'aux temps des débuts de l'interprétation simultanée, par exemple au Procès de Nuremberg, et pendant les premières années de notre travail aux Nations Unies, on limitait au maximum la durée de nos prestations : deux ou trois heures par jour, tout au plus. Les salles dans lesquelles les interprètes se reposaient entre deux séances étaient meublées de divans profonds où nous faisions de longues siestes. Si nos prestations débordaient tant soit peu sur l'horaire, nous avions droit, le lendemain, à des matinées, voire à des journées entières de récupération. Nous étions considérés comme des mécanismes humains rares et fragiles, qu'il convenait de traiter avec précaution. On nous maniait comme des œufs crus.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Encore trop rares dans le monde, les interprètes sont tout de même plus nombreux qu'ils étaient il y a vingt-cinq ans. Les conditions de travail s'en ressentent. Si, en principe, un interprète travaillant en simultanée n'est jamais seul en cabine, ce qui devrait lui permettre de se détendre de demi-heure en demi-heure, il arrive que pour des raisons de combinaisons linguistiques, cela n'est pas toujours possible.

Dans une réunion où l'on s'exprime en quatre ou cinq langues, il est évident que le même interprète ne les dominera pas toutes. Aussi bien, les deux interprètes doivent-ils demeurer constamment à leur poste pour le cas où le délégué de tel pays dont son collègue ne connaît pas la langue viendrait à demander la parole. Or, quand bien même les interprètes ne fonctionnent pas tout le temps – notamment lorsque l'orateur parle de la langue de la cabine, il n'en reste pas moins, que pour des raisons de température ou d'une aération trop souvent mal réglées, le séjour prolongé en cabine est fatigant en soi. Certaines organisations internationales acceptent de ne pas nous l'imposer. Pas toutes….

<u>Nos voyages</u>

S'agissant des voyages, longs et fréquents, des interprètes appelés à prêter leur concours à des conférences se tenant à l'autre bout du monde, une des ressources de fatigue est imputable au fuseau horaire auquel l'organisme a du mal à s'adapter. En raison d'économies budgétaires, les organisateurs de réunions inter-gouvernementales n'acceptent plus de nous faire voyager, comme jadis, en première classe d'avion, et nous avons accepté de nous déplacer en classe touriste. Cependant, il est un certain nombre de conditions sur lesquelles nous ne transigeons pas. Selon la distance à parcourir, nous exigeons de pouvoir, à l'arrivée, avant le début de la réunion, de nous reposer pendant une ou deux journées. Celles-ci étant rémunérées au même titre que des journées de travail.

Il est également indispensable pour l'interprète de conférence d'être logé dans un hôtel confortable, tout comme les délégués. Des indemnités journalières suffisantes, fixées par l'AIIC en fonction du cours des changes dans les pays en cause, doivent le lui permettre.

Ce sont là des éléments nécessaires à l'exercice normal de notre profession et nous sommes tenus à cet égard, de veiller à notre forme physique au même titre que des athlètes, des comédiens ou des chanteurs.

- Parlez-nous un peu plus des voyages, nombreux, que vous êtes appelés à faire.

- De même que les reporters sont envoyés au pied levé, presque sans préavis, par leur journal dans n'importe quel lieu de l'univers, les interprètes

indépendants, les free-lance, sont toujours sur le qui-vive. Comme eux, ils tiennent à jour leur passeport sanitaire, attestant que leurs vaccinations contre le choléra, la fièvre jaune ou la variole restent valables. Comme eux encore, ils ont à portée de main une valise toujours faite, contenant, en plus du nécessaire de toilette, des chemises et d'un costume tropical – car c'est le plus souvent vers les pays chauds que nous conduisent nos voyages au long cours – une trousse pharmaceutique pourvue de permanganate pour purifier l'eau, de Dairaprim contre le paludisme, de parégorique contre les inconvénients digestifs que, selon les villes où nous nous rendront, nous appelons la téhéranite, l'ibadanite ou la nouvelle-delhite.

L'habitude des voyages est pour nous comme une seconde nature, à telle enseigne qu'ayant à prendre, à 18 heures, l'avion pour Accra, pour Tokyo, pour Sydney ou pour New York, il nous arrivera le plus naturellement du monde, de passer le jour d'un de ces grands départs au cinéma ou chez des amis. Nous partirons au tout dernier moment, comme si nous devions aller à Bruxelles ou à Londres.

Le Reisefieber, comme disent les allemands, ce "trac" qui précède les longs voyages, nous est inconnu.

Quant à nos déplacements mêmes, certains sont décevants et n'ont avec le tourisme que de très lointains rapports. Se rendre pour cinq jours à Addis-Abeba, à Tokyo ou à Bangkok, se dit-on, quelle merveilleuse aventure ! Voire ! …

Si ce n'est qu'en Ethiopie, le sujet de la réunion portera sur la génétique du blé et de l'orge, qu'au Japon, il s'agira d'une conférence d'économistes, et qu'en Thaïlande on traitera de la culture et de la commercialisation du riz.

Alors, muni de documents techniques qu'il lui faudra étudier en avion et dont il devra aussi extraire la terminologie spéciale, en plusieurs langues, afin d'être en mesure de faire comprendre les délibérations à son auditoire d'experts, l'interprète consciencieux n'interrompra son travail que pour prendre son repas, et peut-être somnoler pendant quelques heures.

A son arrivée à destination, il se rendra à l'hôtel où, en principe, une chambre lui aura été réservée par les soins des organisateurs. Par malheur, ce jour-là, les réservations n'ont pas été faites. Il lui faudra trouver à se loger par ses propres moyens. Ce n'est pas facile dans une ville étrangère.

Etant passé d'un Bristol à un Splendid ou à un Ambassador qui affichent "complet", le malheureux interprète finira par échouer à l'hôtel National. Il s'aperçoit alors que le lieu de la conférence, dont il a l'adresse, se situe à l'autre bout de la ville, et qu'il devra s'y trouver le lendemain, à 8 heures du matin.

Se rendant compte qu'il est tard, et qu'il a encore plusieurs documents à lire, il se dépêchera de prendre son repas afin de poursuivre son travail de préparation pendant une partie de la nuit. Il n'aura guère le temps de dormir beaucoup. Tant pis. Il faut ce qu'il faut…

Non sans mal, l'interprète a trouvé la salle de conférence. Du taxi, il a pu apercevoir, très vaguement, une ou deux rues et quelques passants…

Le président a ouvert la séance. Nous sommes lundi matin. Si tout se passe bien, le travail se poursuivra, de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h jusqu'au samedi à midi. Peut-être les interprètes seront-ils libres le jeudi après-midi, pendant que les membres du Secrétariat établissent leur rapport.

Ils pourront alors visiter un marché, ou un musée, ou faire un tour en ville. Et si, le samedi venu, l'avion de retour ne part pas trop tôt, il leur restera encore quelques heures de loisirs.

Qu'auront-ils vu ? Presque rien.

Dans le meilleur des cas, ils rapporteront de cette expédition, quelque objet exotique que du reste, ils se seraient facilement procurés à Paris !

Peut-être le portier de l'hôtel aura t-il pensé à coller sur leur valise une de ces étiquettes publicitaires multicolores dont la vue, plus tard, fera rêver les sédentaires.

De telles missions sont hélas fréquentes. Plus elles sont brèves, plus elles nous fatiguent sans tenir, pour autant, ce qu'on en attendait.

Par bonheur, il est d'autres voyages, de longue durée, à propos desquels nous nous émerveillons, à chaque fois, d'exercer une profession si prodigue en visions inoubliables et en expériences exaltantes.

De telles missions nous font oublier les mécomptes et les déceptions de certaines autres. Nous en revenons éblouis et comme intoxiqués. Elles agissent sur nous à l'égal d'une drogue. Enrichis par ce que nous avons pu voir, et vivre, nous découvrons soudain le mystère de notre attachement à ce métier, et pourquoi nous l'aimons au point de lui demeurer fidèles, en dépit de toutes les rançons.

CHAPITRE XVIII

Quelques souvenirs d'une carrière exaltante

Les raconter, ces expériences humaines, voire historiques, dont nos carrières sont jalonnées ? Ce serait tentant si le secret professionnel auquel nous sommes astreints nous permettait de les décrire complètement.

Souvent, à l'issue d'une réunion internationale au plus haut niveau, et dont les décisions revêtent, pour le destin d'un pays, voire d'un Continent, une importance primordiale, les deux ou trois interprètes qui viennent d'y prendre part sont assaillis par les journalistes. Il n'est pas question pour nous de leur répondre. Même après quinze ou vingt années, les détails de certaines délibérations ne seront révélés par aucun interprète, sous peine de le voir manquer gravement à la déontologie professionnelle.

Je pense à cette nuit d'été de 1954, quelques jours avant que l'Assemblée Nationale Française ne repoussât la création d'une Communauté européenne de défense, de cette armée européenne, dont le principe avait été accepté par cinq Etats de l'Europe.

Cela se passait au Ministère des Affaires Etrangères de Belgique. Assistés par quelques hauts fonctionnaires qui leur servaient de conseillers techniques, et par trois interprètes (dont deux ne sont plus de ce monde), il y avait là Mendès-France et Adenauer, Piccioni et Paul-Henri Spaak, ainsi que leurs homologues néerlandais et luxembourgeois, réunis pour rechercher ensemble le moyen qui permettrait à la France de se rallier aux vœux de ses partenaires. Or, en dehors des protagonistes de ces heures de discussions émouvantes et parfois passionnées, nul ne saura jamais ce qui a pu s'y dire. Nul, sauf les interprètes auxquels l'intime satisfaction de détenir de tels secrets devra suffire…

J'en dirai tout autant des discussions qui eurent lieu entre les membres d'une mission parlementaire française auxquels je servis un jour d'interprète, et qui s'étaient donnés pour mandat en 1953, de se renseigner sur place auprès des autorités polonaises de la légitimité de la frontière germano-polonaise de l'Oder et de Neisse.

Cette délégation comprenait des personnalités politiques importantes : Edouard Daladier et Jacques Soustelle, Pierre Lebon et Arthur Comte, le commandant Loustanau-Lacau, ainsi que deux ou trois autres députés. Furent-ils convaincus par les arguments d'ordre démographique autant que politique qui leur étaient présentés par les Polonais ? Toujours est-il que le général de Gaulle, auquel plusieurs d'entre eux feraient un rapport circonstancié sur leur voyage en Pologne, y fut sensible, ce qui à l'époque allait susciter la fureur de ses adversaires, tant en France qu'à l'étranger. Mais là-dessus encore, l'interprète que je suis ne peut que se taire.

Il est comme cela vingt épisodes auxquels nous avons assisté et qu'il nous est interdit de relater. Pour des raisons inhérentes à la nature même de notre profession, nos récits ne sauraient être que fragmentaires, et laisseraient les historiens sur leur faim.

Par bonheur, les réunions internationales dont nous sommes les instruments en même temps que les témoins ne portent pas toutes sur des questions financières, commerciales, juridiques et de haute politique, où le secret professionnel est de rigueur.

Interprète en Afrique Noire

Pour un interprète d'Occident, de plus en plus habitué à l'anonymat des conférences internationales où l'interprétation simultanée a remplacé la consécutive, certains voyages au long cours représentent à la fois une expérience et une leçon. Il est évident que les hommes qui exercent notre métier sont tenus en grande estime par les peuples africains encore proches des civilisations primitives. La vie moderne a beau s'installer dans ces lointains pays, celui qui s'exprime en plusieurs langues est considéré là-bas comme un personnage d'exception, une espèce de sorcier d'essence surnaturelle auquel on voue une admiration respectueuse, et souvent terrifiée.

Il m'a été donné de le constater moi-même, au cours d'un passionnant séjour fait à Accra, à l'occasion de l'accession à l'indépendance de l'ancienne Gold Coast qui, depuis le 6 mars 1957, a pris le nom de Ghana.

On m'avait fait venir de Paris pour être pendant vingt jours l'interprète personnel du docteur Kwamé Nkrumah, le premier ministre du nouvel Etat. Si la naissance d'une Nation s'entoure de cérémonies officielles et de fêtes – et le pittoresque somptueux des festivités d'Accra me laisse un souvenir ébloui – un tel évènement comporte aussi de nombreuses négociations internationales et, naturellement des conférences de presse.

Attaché à la personne du chef du gouvernement, on me considérait un peu comme le deuxième personnage de l'Etat. N'étais-je pas le porte-parole et, pourrais-je dire, la voix même du Prince ?

N'avais-je pas pour tâche de transmettre sa pensée aux représentants de soixante nations conviées à célébrer ici l'avènement du huitième Etat indépendant d'Afrique ?

Logé dans les appartements les plus confortables et climatisés d'un palace ultra-moderne construit et inauguré pour la circonstance – privilège très réel dans un pays situé au sud du Sahara – j'avais à ma disposition une automobile officielle et un chauffeur, les journaux locaux avaient publié mon portrait ; du commencement à la fin de mon séjour, je fus traité comme un ambassadeur.

En occident, nos fonctions ne nous valent plus un tel excès d'honneur. Dans les expressions tangibles de respect que porte à notre qualité un gouvernement comme celui du Ghana, j'aperçois le reflet d'une tradition africaine millénaire. En effet, une des difficultés majeures auxquelles doit faire face l'Afrique tropicale et équatoriale vient de la multiplicité de ses langues et de ses dialectes. Dans le seul Etat du Ghana, une population de 5 millions d'habitants s'exprime en un nombre d'idiomes considérables : c'est le ghâ et l'achanti ; c'est l'éwé et le fanti, pour ne nommer que les principaux.

Aussi bien tous les rois locaux, tous les chefs de tribu sont-ils toujours assistés d'un interprète qui jouit d'une autorité professionnelle considérable. Ce très haut fonctionnaire a pour attribut une sorte de crosse – la canne du linguiste – surmontée d'un emblème symbolique sculpté, le plus souvent recouvert de feuilles d'or. Le linguiste interprète les langues du pays et son art procède tout à la fois de celui du négociateur, de l'historien et du philosophe.

A un durbar – terme qui signifie la grande réunion des rois – donné dans le cadre des fêtes de l'indépendance du Ghana, j'ai admiré nombre de ces interprètes, revêtus de leurs toges polychromes, portés sur des palanquins et abrités du soleil par de grandes ombrelles de couleur vive que l'on fait virevolter et que l'on agite au rythme des tam-tams.

Leur cortège venait aussitôt après celui des rois. A l'issue d'un tournoi et de danses, le peuple rassemblé fit silence pour écouter la parole de ses souverains. Or, ceux-ci ne daignaient pas prendre eux-mêmes la parole : c'est l'interprète qui était chargé de prononcer leurs discours.

Sans doute, est-ce à cause de la condition faite aux linguistes des chefs de tribu – véritables grands vizirs de ces petits potentats – qu'à plus forte raison l'interprète du premier ministre a été l'objet constant de la déférence générale.

Quoi qu'il en soit, l'acheminement rapide des populations africaines vers le self-government, l'autonomie ou l'indépendance pose des problèmes linguistiques nouveaux.

Au Ghana, plus de cent années de présence britannique ont fait que l'anglais est aujourd'hui la langue des affaires et celle du Parlement.

Dans un discours prononcé dans la nuit du 5 au 6 mars 1957, quelques instants avant que les cloches, les canons et les sirènes n'annoncent la venue au monde du nouvel Etat, le Président Kwamé Nkrumah a pu dire :

- "*Chacun, dans cette Assemblée, est forcé de remplir sa tâche de parlementaire en se servant d'une langue qui n'est pas la sienne*".

Et d'ajouter, non sans humour : "*Je me demande parfois ce qui se produirait si, à la Chambre des Communes ou au Sénat des Etats-Unis, les débats devaient, soudain, être conduits en français ou en espagnol*".

Le jour viendra, c'est certain, où l'interprétation simultanée permettra aux représentants du Parlement d'Accra – comme à ceux de Berne, de Bruxelles, de New York, de Strasbourg, et bientôt de la Nouvelle-Delhi, de s'exprimer dans leur langue maternelle.

Si, en attendant, les citoyens du nouvel Etat indépendant du Ghana accueillent l'anglais avec satisfaction, non seulement parce qu'il leur permet de s'entendre, mais aussi parce que l'anglais leur a ouvert une porte sur l'héritage culturel du monde entier, la question linguistique africaine ne s'en pose pas moins avec acuité.

J'en veux pour preuve le fait singulièrement significatif qu'un matin, pour s'entretenir d'un problème d'intérêt commun avec un écrivain africain d'expression française, Kwame Nkrumah, africain d'expression anglaise, a dû faire appel à un interprète européen.

Ces quelques anecdotes, je les évoque ici moins par un goût d'exotisme ou de pittoresque facile, que pour souligner l'importance présente et future du rôle de l'interprète, d'un bout du monde à l'autre .

A Accra, en attendant le jour J, ce 6 mars 1957, où le Gold Coast indépendant deviendra le Ghana, mon travail a débuté par des stations fréquentes, pour le moins bi-quotidiennes, à l'aéroport, où je dois recevoir à leur arrivée les délégations venues se pencher sur le berceau du nouvel Etat. C'est ainsi qu'en compagnie du Dr Adoo, secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères qui fait fonction de chef du Protocole, j'accueille les délégués venus de tous les points du globe – les italiens en italien, les Allemands en allemand, les Français en français, les Polonais en polonais, les Tchèques en un mélange de russe et de polonais, les Yougoslaves en un sabir russo-polonais, les hispanophones en espagnol, les Soviétiques en russe – et toutes ces langues, je les interprète en anglais à l'intention des Ghanéens, dont la plupart sont monoglottes – admiratifs à l'excès et presque terrifiés par ces prouesses linguistiques.

Certains ont préparé des déclarations et je les enregistre en anglais pour Radio Accra.

C'est le cas du docteur Balafrej, ministre des Affaires Etrangères du Maroc ; du président tunisien Habib Bourguiba ; du président Sekou Touré qui propose au Ghana une union organique avec la Guinée.

Beaucoup d'invités ne sont pas, pour moi, des inconnus. Je suis heureux de les retrouver.

C'est le Révérend Michael Scott, ce missionnaire anglais qui s'est fait, aux Nations Unies, le champion et le défenseur des populations noires de l'Union sud-Africaine – notamment des Herreras – et que je voyais beaucoup à New York entre 1947 et 1952.

C'est l'écrivain noir George Padmore que, vers 1930, je rencontrais souvent à Paris dans les milieux antifascistes et à Monde dont, jeune journaliste, j'étais alors le secrétaire de rédaction. Et nous évoquerons ensemble la personnalité d'Henri Barbusse. J'aperçois aussi le docteur Ralph Bunche, Prix Nobel de la Paix, secrétaire général adjoint des Nations Unies qui, il y a quelques années, devait remplacer le comte Bernadotte comme médiateur en Israël, après l'assassinat du pacificateur suédois.

Le professeur Ziak, ambassadeur de Tchécoslovaquie, se souvient d'une de mes conférences sur Rimbaud, en 1945, à l'occasion de la réouverture de l'Institut Français de Prague – parenthèse d'une mission militaire que j'effectuais alors, en Tchécoslovaquie et en Pologne, pour le gouvernement militaire français en Allemagne occupée.

Mes origines polonaises auront contribué – spontanément – à me lier d'amitié avec Jan Druto, l'ambassadeur de Pologne à Rome. C'est du théâtre polonais que nous parlons surtout et des écrivains, des metteurs en scène et des musiciens que nous avons connus l'un et l'autre, et de Marya Freund, ma mère, qui fut une cantatrice illustre. Jan Druto l'avait admirée, jadis, à Varsovie, à Paris, et ailleurs. Que sans avoir jamais vécu en Pologne, je parlasse couramment le polonais lui paraît le fait d'une éducation exemplaire :

- A cet égard, et à tant d'autres, le patriotisme des femmes polonaises est émouvant, lui dis-je. Elevées, comme moi, à Paris, Irène et Eve, les deux filles de Madame Curie, parlaient la langue du pays d'origine de leur mère comme vous et moi…

- Rob bledy, ali mow po polski [26] déclaraient Madame Curie et ma mère à leurs enfants. Dans leur esprit - elles étaient amies et se voyaient souvent – il ne pouvait en être autrement.

François Mitterand, Garde des Sceaux et Vice-Président du Conseil est là, lui aussi, pour présenter au premier ministre du Ghana les félicitations du gouvernement français. Il a offert au Dr Nkrumah une ravissante pendule en émail blanc figurant une mappemonde d'où les contours du nouvel Etat africain se détachent sertis d'or fin. L'entretien entre les deux hommes de gouvernement, que j'interprète, à l' intention de l'un et de l'autre, ne dépasse pas les limites de la courtoisie la plus protocolaire et la plus souriante.

Par contre, tout ce que je suis en mesure de dire – toujours le secret professionnel – des longs entretiens du président Nkrumah avec le vice-président du conseil de la Chine populaire et avec le ministre de l'Agriculture d'Etat Benediktov de l'URSS, c'est que l'on n'y évoqua pas seulement la commercialisation du cacao !

Les Nixon

Richard Nixon, vice-président des Etats-Unis est venu complimenter le Dr Kwamé Nkrumah, premier ministre du Gold Coast, à l'occasion de la naissance du Ghana. Tout sourire, l'homme politique américain profite de son séjour en Afrique pour manifester bruyamment son amour des Noirs, son attachement à la cause de l'indépendance ou des peuples, à sa joie de se trouver à Accra en d'aussi fastes circonstances.

Et d'embrasser les enfants après avoir tapoté les joues de leurs mamans. Et de serrer d'innombrables mains, noires de préférence.

Je le vois descendre l'escalier de l'Hôtel Ambassador.

- *Ah quel beau jour !* dit-il à un monsieur noir qu'il croise dans le hall*. I'm so glad to be here. How proud you must be to see your beautiful country free at last from that colonial rule.*

- *Not me,* Sir, répond le Noir, *I'm from Alabama.*

[26] "Fais des fautes, mais parle le polonais"

Au bal donné par le premier ministre, Madame Nixon a suscité un beau scandale. Elle s'est refusé à faire la révérence protocolaire à Son Altesse Royale la Duchesse de Kent qui tient ici la place de Sa Majesté la Reine Elizabeth.

A l'indignation des Britanniques, pour lesquels la tradition représente la raison d'être et de durer, l'épouse du vice-président des Etats-Unis a distribué de vigoureuses poignées de mains à tout le monde y compris à la duchesse. Tant il est vrai qu'à l'étranger, les Républicains d'Amérique se montrent des Démocrates à l'excès.

Eh bien, ce sont les Russes, les Polonais et les Tchèques qui se sont déclarés le plus choqués par cette inconvenance.

- *Quand je suis dans église,* m'a déclaré M. Benediktov, ministre de l'Agriculture d'Etat de l'URSS*, j'ôte chapeau. Quand je suis dans synagogue, je mets chapeau. Quand je vais mosquée, j'ôte chaussures. Quand je suis avec Reine – si je suis dame- je fais révérence. Voilà.*

Service-Service

Comme les Sénégalais que nous connaissons bien, les factionnaires au Ghana n'enfreignent jamais une consigne. Ils se feraient plutôt tuer sur place, après avoir tenté de supprimer le contrevenant.

Ainsi, ce soir-là, sur toutes les routes conduisant au State House, le trafic devait être interrompu à 21 heures précises pour permettre au gouverneur et à la Duchesse de Kent d'arriver sans encombre à 21 h 30. Les cartons d'invitation l'avaient indiqué.

C'est ainsi qu'à plus de 800 mètres du Palais, cinquante voitures officielles, remplies d'invités illustres et chamarrés, furent soudain arrêtés par un barrage d'agents ghanéens de la circulation.

Aussitôt les aides de camps de toutes les personnalités présentes sortirent de leur véhicule respectif pour tenter de forcer la consigne.

Ils eurent beau parlementer. Rien n'y fit.

L'heure avançait, et bientôt l'on put voir, en pleine nuit, à pied sur la route poussiéreuse et offrant le bras à des dames en grande toilette coiffées de diadèmes, le vice-président des Etats-Unis, le Garde des Sceaux de la France, le Speaker de la Chambre des Communes et des centaines de ministres, de prélats et d'ambassadeurs.

Service-service !

Tels les rois mages chargés de cadeaux, les représentants de 64 nations sont venus célébrer avec le Ghana la glorieuse journée, et Accra ressemble en ce moment au siège de l'Assemblée générale des Nations Unies, une Assemblée dont la présidente serait, par la Duchesse de Kent interposée, Sa Majesté la Reine d'Angleterre.

Au centre de ce prodigieux hommage, un Africain mince, jeune, élégant, doué d'une culture impressionnante – et moi constamment à ses côtés – répond aux questions qu'on lui pose, discute, négocie avec habileté. Le docteur Nkrumah a adopté une attitude de souriante et prudente réserve.

Il ne voudrait pas céder aux pressions aujourd'hui trop affectueuses et munificentes que les puissances gigantesques de l'Univers tentent déjà d'exercer sur lui.

Il aimerait, et il le laisse entendre, faire de son pays un Etat commerçant et neutre, une sorte d'Helvétie, centre d'une fédération d'Etats africains groupés autour du Ghana.

Cependant, avec la libération du Gold Coast, les difficultés vont s'accumuler. L'enseignement, l'éducation, l'hygiène, la lutte contre la maladie, le défrichement de territoires immenses, l'organisation même de la société ; ce ne sont là que quelques aspects de la gamme des problèmes à résoudre, quelques-unes des incidences de l'évènement historique auquel l'interprète que je suis à la chance d'assister – une fois de plus au premier rang.

Pour affronter cette tâche gigantesque, Kwamé Nkrumah n'est pas seul. Des conseillers dévoués le secondent. Il y a d'abord de hauts fonctionnaires africains qui préparent avec lui les conditions de l'indépendance du Ghana. Beaucoup le trahiront hélas quelques années plus tard lors du putsch militaire qui allait le renverser.

N'oublions pas pour autant la fidélité infrangible de sa secrétaire Erica Powell dont la rectitude de caractère n'allait jamais flancher et que l'on peut considérer comme *l'alter ego* du président, qu'elle suivit dans sa disgrâce et dans son exil en 1966.

Et qu'il me soit permis de rendre ici hommage au dévouement de deux autres européens, mes vieux et chers amis Eileen et Geoffrey Bing. Juriste éminent, Queens Counsellor, ancien ministre travailliste dans le gouvernement Attlee, celui-ci avait fait sienne la cause du Ghana. D'abord en qualité de conseiller constitutionnel, ensuite d'Attorney General de son pays d'adoption et d'élection. Homme désintéressé s'il en fut, Geoffrey Bing allait être emprisonné et torturé pendant le coup d'Etat, partageant ainsi le sort d'un homme qu'il admirait sans réserve et dont le rôle historique serait, au lendemain de sa mort, célébré avec reconnaissance, d'un bout à l'autre de l'Afrique [27]

Rencontre en Inde

Me voici en Inde pour la quatrième fois en moins de deux ans. L'année précédente, la conférence générale de l'Unesco m'avait valu un long séjour à la Nouvelle Delhi. Maintenant, c'est pour la FAO que je suis en Asie. Après deux conférences à Téhéran sur la sylviculture et sur la commercialisation des produits agricoles dans les pays du Moyen Orient, je me suis envolé vers Karachi et vers Bombay. De là, je prendrai le train pour Poona où doit se tenir un congrès consacré à l'aviculture en Extrême-Orient.

[27] Geoffrey Bing, Reap the whirlwind, An account of Kwamé Nkrumah's Ghana from 1950 to 1966, Macgibbon & Kee, London 1968.

L'Inde, cette fois, c'est d'abord suspendu dans le ciel incolore, un petit nuage que l'avion a frôlé, puis un autre, enfin une atmosphère grise, embuée de chaleur.

La descente a commencé. En bas, c'est la fécondité des champs et je les regarde avec ravissement après dix-sept jours d'aridité iranienne. Ici, la différence des teintes témoigne de la variété des cultures. Nous survolons un village, un étang. Des points noirs se déplacent dans l'eau : sont-ce des enfants qui se baignent dans l'eau ou des buffles ? Comment le savoir ?

Et c'est Bombay, ou plutôt l'aéroport de Santa Cruz.

Je dois me dépêcher. Il est plus de 15 heures et le train de Poona part à 17 heures. Un autocar me conduit à la gare centrale, réplique fidèle de Victoria Station.

Enturbanné et vêtu de rouge, un porteur noir et vigoureux dépose ma valise dans un vaste compartiment de première, grand comme une chambre d'hôtel. Le compartiment est vide, et je m'y installe.

Et c'est là que l'aventure commence. Par la portière, je vois un long cortège s'avancer sur le quai. Un personnage au visage long et maigre, au regard noir brillant comme des escarboucles, a pris la tête de la procession. Il est revêtu à l'indienne d'une longue redingote grise, strictement boutonnée sur un pantalon blanc serré, les pieds nus dans des sandales, la tête coiffée d'un bonnet de police blanc. C'est l'uniforme des dignitaires de ce pays. Nehru s'habillait ainsi.

Autour de lui, je vois des officiers chamarrés et des dames habillées de saris aux couleurs éclatantes.

Parvenu à la hauteur de mon wagon, la foule s'arrête, forme un cercle, et tout le monde joint les mains. Il sourit, répond au salut en joignant les mains lui aussi ; suivi d'un secrétaire, il monte en voiture et pénètre dans le compartiment qui lui avait été réservé et où le porteur m'avait installé.

Il me regarde, un peu surpris.

- Je voudrais, Monsieur, ne pas me montrer importun. Si par hasard j'étais de trop, je trouverai bien une place dans un compartiment voisin, lui dis-je.

- *Not at all*, m'est-il répondu. *You are most welcome to stay here. Won't you have tea with me ?...*

Aussitôt, un domestique apporte un plateau. Le train s'ébranle.

Je me présente. Nous causons et j'apprends que je me trouve en présence d'un des hommes politiques les plus influents de ce pays. Ancien Haut-Commissaire de l'Inde à Londres, B.G. Kher a été gouverneur de l'Etat de Bombay. Aujourd'hui, il est ministre de l'Instruction Publique et, en cette qualité, il va présider à Poona une réunion de la Commission chargée de choisir parmi les quatorze langues du sous-continent celle qui deviendra la langue nationale. Sera-ce le mahrati ou l'urdu, l'hindustani ou le bengali ?

La question est délicate. Depuis des mois, elle a donné lieu aux controverses les plus passionnées.

- *En fait,* me dit mon éminent interlocuteur*, le choix est impossible et toute décision risque de passer pour arbitraire. Chacune de nos langues est également noble et digne de respect. Toutes comportent un trésor de pensée, de traditions, de littérature, voire de poésie. Il serait injuste d'en imposer une au détriment des autres. Mais comment faire ?*

Je lui parle alors de l'interprétation simultanée, du Procès de Nuremberg, de l'Organisation des Nations Unies et de toutes les institutions internationales où ce mode d'interprétation relativement nouveau a permis de résoudre le problème linguistique qui se pose aujourd'hui à l'Inde. Au Parlement helvétique, au Parlement belge, au Soviet des Nationalités de l'URSS, la simultanée a permis de résoudre des questions analogues. Pourquoi ce qui est possible dans les organisations européennes pour l'allemand, l'anglais, l'italien et le néerlandais ne le serait-il pas pour les langues de l'Inde ?

B.G. Kher me pose alors des questions nombreuses et précises sur la formation professionnelle des interprètes et sur l'installation de l'équipement nécessaire, des écouteurs, des microphones, de la construction de cabines insonorisées.

- *C'est très important pour l'avenir de mon pays. Tellement important que tous les gouverneurs des Etats de l'Inde, et les juges de la Cour Suprême se réunissent demain à Poona, sous ma présidence. Nous nous proposons d'étudier ensemble les incidences constitutionnelles de toute décision que nous serions amenés à prendre sur cette grave question de l'adoption d'une langue nationale. Nous n'avons pas envisagé jusqu'à présent l'adoption de l'interprétation simultanée. Ce que vous venez de m'apprendre m'impressionne. J'y vois l'amorce d'une solution*.

Après un long silence, B.G. Kher mit ses mains sur les miennes :

- *J'aimerais que vous m'aidiez à convaincre mes collègues en leur répétant ce que vous avez bien voulu m'expliquer. Croyez-vous pouvoir vous libérer pour quelques heures, demain, et venir à notre réunion ? Vous nous rendriez un immense service*.

Lorsque, abandonnant pendant une demi-journée l'aviculture pour contribuer une fois de plus à aider les hommes à abattre la barrière des langues et leur permettre de se mieux comprendre, je pénétrai le lendemain dans la vaste salle où siégeait la Commission linguistique Pan Indienne, j'eus l'impression de me trouver dans un synode dont le président B.G. Kher serait le Pontife.

A mon entrée, tous les membres de la Commission se levèrent et me saluèrent à l'indienne en inclinant la tête et en joignant leurs mains.

D'un geste large du bras, le président me fit signe de m'asseoir à sa droite.

Il commença par me présenter à cet auguste auditoire devant lequel j'allais dans un instant prendre la parole, à ces hommes politiques, ces juristes et ces professeurs de blanc vêtus et dont les regards étaient fixés sur moi.

Pour le président Kher, notre rencontre de la veille procédait du miracle ; elle était inscrite dans les astres. Il ne s'agissait pas d'une simple coïncidence. La Providence m'avait choisi pour éclairer l'assemblée sur les tenants et les aboutissants d'un des problèmes nationaux les plus graves avec lesquels l'Inde se trouvait confrontée. Grâce à mon intervention sur l'interprétation simultanée, l'intégrité des quatorze langues serait sauvegardée et les rivalités politiques engendrées par cette épineuse question prendraient fin. D'avance, il me remerciait de me trouver là.

En d'autres circonstances, ces propos hyperboliques m'auraient fait sourire, malgré la solennité du lieu. Mais ici, il ne s'agissait pas de l'expression courante de cette politesse souvent excessive à laquelle mes nombreux voyages en Orient m'avaient habitué. Visiblement, G.B. Kher croyait à ce qu'il disait et les membres de la Commission écoutaient avec une bienveillante gravité.

Aussi bien, est-ce avec le plus grand sérieux et non sans émotion que je pris la parole. M'efforçant d'adapter mon exposé au style de la réunion, je répétais à l'intention de mes auditeurs attentifs ce que j'avais la veille exposé à leur président.

Je commençais par un rappel historique :

Monsieur le Président, dis-je,

Le problème linguistique et politique que votre Commission est appelée à résoudre représente en vérité une des plus vieilles questions posées à l'humanité, puisqu'il s'agit de renverser la barrière des langues, c'est-à-dire un des obstacles les plus graves à la compréhension mutuelle entre les peuples dans le monde où nous sommes.

Déjà Saint-Paul, dans sa première Epitre aux Corinthiens, déclarait à ceux auxquels il écrivait : "Lorsque vous vous assemblez… en est-il qui parlent en langue, que deux ou trois au plus parlent, chacun à son tour, et que quelqu'un interprète ; s'il n'y a pas d'interprète, qu'on se taise dans l'Eglise et qu'on parle à soi-même et à Dieu…".

Je précise que dans le style biblique "parler en langue" veut dire s'exprimer dans une langue que le plus grand nombre d'auditeurs ne connaissent pas et ne peuvent pas comprendre.

Au long des siècles, tous les chefs politiques et religieux ainsi que tous les gouvernements de l'univers se sont efforcés de trouver la solution au problème que vous-mêmes, Messieurs, êtes en train de rechercher ici.

Pendant les deux mille dernières années, l'on a pensé trouver la solution en adoptant, pour servir de véhicule aux relations internationales, une langue officielle, universellement acceptée ou imposée.

Plus récemment, le Français allait devenir la langue diplomatique reconnue au point qu'en 1763 l'Académie de Prusse n'hésita pas à proclamer l'universalité de la langue française.

Enfin, depuis la fin de la IIème guerre mondiale nous connaissons de reste l'importance de l'Anglais dans toutes les conférences internationales.

Par ailleurs, à la fin du XIXème siècle, un linguiste russe, le docteur Zamenhof inventa l'espéranto, un langage composite qui a pu se révéler utile pour certaines relations commerciales.

Je ne crois pas, quant à moi, que dans un monde multilingue – ou dans un pays multilingue – et je dis cela avec beaucoup de déférence pour vos opinions respectives – l'adoption d'une seule langue officielle représente une solution équitable. En vérité, il n'est pas possible pour vous d'opérer un choix judicieux et honnête. Il n'y a pas de hiérarchie entre les langues.

Pourtant, la solution existe : elle a été conçue et appliquée avec succès grâce à la combinaison de deux éléments : le facteur humain et le facteur technique.

C'est ce que l'on nomme l'interprétation simultanée.

On me permettra de ne pas répéter ici les explications que je fus amené à donner sur la nature d'un mode d'interprétation que les lecteurs de cet ouvrage connaissent maintenant de reste, et je m'abstins d'insister sur l'aspect technique des installations indispensables.

Je soulignais, par contre, l'importance du facteur humain, c'est-à-dire du véritable problème avec lequel nous sommes constamment confrontés : celui de la qualité même de l'interprète de conférence, de sa formation, de son intégrité, de ses connaissances linguistiques, en un mot, de son intelligence.

De nombreuses questions me furent posées auxquelles je m'efforçai de répondre de mon mieux avant de conclure :

- *Ainsi, l'interprétation simultanée est là non pour aider l'humanité à réaliser des ambitions prométhéennes, mais bien à permettre aux hommes de se comprendre, tout en conservant intact leur trésor linguistique.*

Peu importent, les "hear, hear" qui avaient ponctué mon exposé prononcé en anglais, ou les applaudissements qui en saluèrent la fin.

Bien plus importante sera la décision, prise à l'unanimité le 17 octobre 1955, à Poona, par les membres de la Commission linguistique Pan-Indienne de recommander au gouvernement l'adoption de l'interprétation simultanée pour les futures délibérations du Parlement de l'Inde.

S'agissant des cabines insonorisées et de l'équipement, il serait facile de conserver ce qui avait été installé à l'occasion de la récente Conférence Générale de l'Unesco qui s'était tenue à la Nouvelle-Delhi. On avait, du reste, utilisé ces

installations lors d'un congrès réuni quelques mois plus tôt pour célébrer le 3000ème anniversaire de la naissance du Bouddha.

Le seul problème non encore résolu malgré les conseils et les efforts du regretté Cyrille Borovsky et de l'interprète britannique Thadé Pilley resterait la formation professionnelle d'interprètes travaillant à partir et vers les quatorze langues parlées par les représentants des Etats du Sous-Continent…

Mais, pour l'interprète dont l'erreur d'un porteur de la gare de Bombay avait fait l'instrument fortuit de ce tournant de la politique linguistique d'un immense pays, quel extraordinaire souvenir !

CHAPITRE XIXème

Interprétation et recherche

Défense et illustration d'une comparaison

"…On n'écrit pas pour être élégant et spirituel, on n'écrit pas pour avoir des raisons, ni même pour avoir raison, ni pour donner un aspect plausible à des thèses évidemment fausse ; on écrit pour comprendre…" (Jean Paulhan, cité par Eugène Ionesco).

Au fur et à mesure que se codifient l'exercice et l'enseignement de l'interprétation de conférence, les règles s'en découvrent, s'en précisent et s'affinent.

La vision même de notre profession s'étend et s'élargit. Elle se fait de plus en plus ambitieuse.

Chaque jour, un sujet nouveau, traité dans une conférence internationale, nous aide à prendre conscience de difficultés insoupçonnées, et, partant, des possibilités infinies de perfectionnement des tenants et des aboutissants des méthodes utilisées en interprétation de conférence.

Alors que, dans les débuts de notre profession, le plus grand nombre d'entre nous travaillait selon une technique faite aux dimensions de notre culture et de notre talent, mais trop souvent improvisée, les préalables à l'acquisition de notre qualité professionnelle ont changé.

Il ne s'agit plus, comme jadis pour les interprètes militaires de se contenter de nos seules connaissances linguistiques et de rendre tant bien que mal, bribe par bribe, des propos que l'orateur se trouverait obligé d'interrompre à chaque instant.

La maîtrise complète de plusieurs langues, élément évidemment indispensable, exigée aujourd'hui du futur interprète, n'a ni plus ni moins d'importance que, dans un autre domaine, la musicalité de l'enfant auquel on se propose d'apprendre à jouer d'un instrument.

Nous savons de reste que bien d'autres qualités, physiques et intellectuelles, extrêmement rares chez la grande majorité des êtres humains, doivent nous caractériser à côté de la connaissance des langues.

Quant à la technique de l'interprétation, elle s'apprend avec la même peine et au prix des mêmes et constants efforts que ceux exigés pour l'étude d'un instrument de musique, avec tout ce que cela suppose de concentration d'esprit et de continuité.

Or, pour contribuer à fixer cette technique, à la perfectionner et pour cela à la rattacher à des formes d'activité intellectuelle et artistique apparentées à l'interprétation de conférence, en vue aussi de mettre en commun un tronc d'expériences diversifiées, force nous est de rechercher d'éventuels dénominateurs communs avec un certain nombre d'autres professions caractérisées par l'expression orale et instrumentale.

Cette quête des analogies, ou tout au moins des ressemblances les plus frappantes, a conduit plus d'un chercheur à se pencher sur les rapports qu'il pourrait y avoir entre trois grands types d'interprétation : l'interprétation de conférence, l'interprétation musicale et l'interprétation du comédien.

Le moins que l'on puisse dire, d'entrée de jeu, de ce genre de recherche c'est qu'elle n'engendre pas l'indifférence ! …

Si certains, dans le public ou chez nos confrères trouvent cette comparaison simplement insolite ou paradoxale, nombreux sont ceux qui, mettant l'accent sur les différences d'ailleurs manifestes existant entre les trois disciplines en cause s'insurgent contre l'idée même de vouloir trouver entre elles une relation profonde et des incidences pratiques.

Et pourtant…

Traitant d'un ouvrage sur l'interprétation de conférence où un tel lien se trouve évoqué[28], une interprète parlementaire ne va-t-elle pas jusqu'à affirmer que "les rapports entre l'interprétation de conférence, d'une part, et l'interprétation musicale ou de comédie, de l'autre, sont si ténus, les différences tellement plus importantes, que le rapprochement entre les deux est purement gratuit et sans bases sérieuses [29] ".

Pour étayer cette déclaration, notre consœur avance notamment les arguments suivants :

"*Le musicien,* dit-elle*, part d'un texte figé, non pas comme l'interprète de conférence. Même les cadences des concerts se sont figées depuis un quart de siècle".*

Et de préciser que "*la mémoire de l'exécutant de musique doit être longue et d'une précision absolue…, tandis que celle de l'interprète est courte et il reprend les idées exprimées*".

"*Que dirait-on,* se demande-t-elle*, du musicien qui ne reprendrait que les thèmes du compositeur ? Du comédien ou du musicien qui choisirait ses mots ou ses notes en fonction de son interlocuteur, comme le fait l'interprète de conférence ?*"

Sans vouloir, au passage, entamer une controverse sur ce dernier membre de phrase, je dirai que les observations citées pour pertinentes qu'elles puissent sembler à première vue, ne portent malheureusement que sur des aspects apparents et partiels de la réalité complexe et profonde de l'art du comédien, de celui du musicien, voire de la technique de l'interprète de conférence.

S'agissant, par exemple, de la question du "texte figé" qui, à la différence de l'interprétation de conférence, constituerait la caractéristique du point de départ du jeu du comédien ou du musicien, sans oublier la Commedia dell'Arte, cette comédie italienne d'où est issu notre théâtre contemporain tout entier, et où les acteurs improvisent dans la plus grande liberté, sur canevas ? Et doit-on ignorer, de propos délibéré, le genre essentiel de la musique d'aujourd'hui que représente le jazz, car là encore les instrumentistes improvisent, au gré de leur fantaisie, autour d'un ou de plusieurs thèmes, ou faire fi du jeu improvisé, sur une phrase musicale donnée, des organistes de nos églises et de nos cathédrales ? (On pourrait évoquer,

---

[28] D. Seleskovitch, L'interprétation de conférence- Paris 1969 (pp 26, 27, 34, 43, 69, 77, 78, 79).

[29] E. Meister, dans l'Interprète (Bulletin de l'Association d'Interprètes et de Traducteurs) Genève, avril 1970, n°1 (pp 7 et 8).

dans ce même contexte, les musiciens tziganes qui, sous nos climats d'Occident, prolongent les traditions mélodiques millénaires de l'Inde, fondées elles aussi en grande partie sur l'improvisation).

On nous affirme que "le public mélomane connaît le texte en général, alors que l'auditoire de l'interprète ne le connait précisément pas et attend de le connaître par l'interprète".

A cela, je pourrais répondre, *cum grano salis*, que dans les conférences internationales, l'auditoire ne sait que trop souvent, hélas, ce que dira tel ou tel orateur, avant même qu'il ait pris la parole ; quelle sera sa position, quels seront ses arguments selon qu'il tentera de "vendre" un produit ou une idée !...

Quoi qu'il en soit, je défie, quant à moi, un "public mélomane" de connaître à l'avance, et même "en général" le texte des compositions musicales de Xenakis ou de Stockhausen, de Cage ou de Henry ,d'Eimert ou de Madera, et, après tel concert de musique dite électronique, ou par exemple, une audition des Percussions de Strasbourg, de fredonner les thèmes des morceaux entendus, comme à la sortie d'une représentation de Parsifal ou de la Traviata.

L'évolution de la musique est aussi rapide que celle de la technologie. Aussi, paraît-il de moins en moins probant, s'agissant des différences qu'il peut y avoir entre l'interprète de conférence, le musicien et l'acteur, de venir nous dire en 1971 que "l'interprète de musique et le comédien sont des vedettes", alors que "l'interprète de conférence, si remarquable soit-il, est un instrument".

Que l'interprète de conférence, travaillant en simultanée, joue le rôle d'un instrument, tout en faisant preuve, souvent, de la virtuosité la plus impressionnante, c'est incontestable.

N'oublions pas, pour autant, que depuis le début du XXème siècle nous assistons, chez les musiciens et chez les comédiens au développement constant et généralisé d'une attitude nouvelle vis-à-vis de l'art.

Selon les principes préconisés par des hommes de théâtre tels que Jacques Copeau, Gordon Craig et Vsevolod Meyerhold, ainsi que par des musiciens comme Pablo Casals, Toscanini ou Arnold Schoenberg, les exécutants dans leur immense majorité, témoignent, aujourd'hui, d'une volonté exemplaire d'effacement devant l'œuvre à réaliser en commun. Le véritable artiste est simple. C'est au service de

l'œuvre qu'il met ses dons et sa personnalité. Les solistes eux-mêmes, et ceux que l'on appelait naguère au théâtre, les premiers rôles, cessent de se comporter en vedettes.

Du reste, si nous en croyons Boulez, "la musique contemporaine n'utilise plus de solistes, mais des groupes de solistes. Le concerto est un fait du XIXème siècle".

Et la grande comédienne Beatrix Dussane n'exprime pas autre chose en écrivant [30] qu' "une tragédie n'est pas orchestrée à la manière d'un concerto : un soliste, si brillant soit-il, n'y suffit point. Il faut au moins un quatuor".

C'est ce que souligne également Elie Faure, le plus aigu des historiens de l'art. :

"La symphonie, et non le concerto, est la plus haute expression de la musique. Et je n'apprécie jamais mieux le Premier Prix du Conservatoire que lorsqu'il joue dans l'orchestre même sa partie de flûte, de saxophone ou de violon[31]".

Travaillant en cabine, chacun dans ses langues, les interprètes de conférence ne sont-ils pas, eux aussi, avec un égal effacement et tous ensembles, un groupe de solistes au service d'un effort collectif ?

A appréhender ainsi la situation, il y aurait donc là entre l'interprète de conférence, le musicien et le comédien, non une différence, mais bien un dénominateur commun.

Cela nous porte à constater que si, d'abord, les différences, mais aussi les ressemblances entre les trois modes d'interprétation se présentent comme nous venons de l'indiquer, c'est sur le plan des analogies strictement techniques qu'il faut nous placer – et elles sont nombreuses – pour parvenir à une détermination plus concrète, plus féconde aussi, des relations en cause.

---

[30] Beatrix Dussane, Dieux des planches, Flammarion, Paris 1964
[31] Elie Faure, Equivalences, Robert Marin, Paris 1951 (pp 55-56)

L'interprète de conférence et le comédien

S'agissant de la technique de l'art du comédien, le rapprochement avec le métier de l'interprète de conférence est profond.

Le seul fait, pour l'interprète de transposer les sentiments de l'orateur – le ton – rapproche sa technique de celle du comédien. Combien de fois des délégués à des conférences internationales n'ont-ils pas dit à un interprète qu'ils venaient d'entendre reproduire leur discours en consécutive :

- Vous avez réussi à exprimer ma pensée en français mieux que je n'arrive à le faire en allemand !

N'oublions pas, pour autant – et il n'est pas d'interprète qui n'en ait fait l'expérience – qu'il existe des affinités entre la personnalité de tel orateur et celle de tel interprète.

Cette parenté mystérieuse entre le cheminement de la pensée de l'un et de l'autre permettra une meilleure interprétation, une identification plus exacte. Le même orateur sera admirablement compris par l'un, alors que l'autre le trouvera difficile, voire impossible à bien interpréter.

De même, le comédien qui peut se le permettre, refusera un rôle parce qu'il ne "sent pas" un certain personnage, alors qu'un autre aura trouvé là un "rôle en or".

Dans Le Comédien désincarné[32], le grand acteur et metteur en scène Louis Jouvet a réuni, sur la profession de comédien, une foule d'observations profondes et pertinentes. Or, pour peu que nous changions le mot "acteur" en celui d'"interprète", presque toutes ces remarques se rapportent aussi à notre métier.

Nous y voyons notamment combien il est difficile pour nous, interprètes de conférence ou comédiens, de parler de notre métier, de le décrire, de l'analyser convenablement.

[32] Louis Jouvet, Le Comédien désincarné, Flammarion Paris 1954 (pp 10, 11, 57, 58, 63, 88, 90, 95-96)

Comment, écrit Jouvet, *dans cette constante excitation continuellement diversifiée, dans cette dispersion obligée, cette dépression de tous les instants, demander à un comédien de pouvoir rassembler ses idées, les mûrir et ensuite les écrire, et les exprimer ? Lui qui ne vit que de sensations ! qui n'est qu'une sorte de corridor pour les idées et les sentiments d'autrui ?...*

Cette définition de l'acteur ne s'applique-t-elle pas, dans son amertume même, à l'interprète de conférence ?...

Voici une autre analogie, celle-là théorique.

On sait qu'il y a des interprètes depuis que le monde est monde. Pourtant, la fixation des règles de notre profession n'aura été au cours des siècles que sporadique. Saint Augustin et Saint Jérôme ont laissé quelques écrits sur l'interprétation. Martin Luther, plus de 1500 ans plus tard, nous donne de rares préceptes.

Si dans le même ouvrage Louis Jouvet nous affirme que sur le plan du métier d'acteur rien de sérieux n'a été écrit avant le Paradoxe du Comédien, de Diderot, nous devons constater, à notre tour, qu'en ce qui concerne l'interprétation, les premiers exégètes ne se sont manifestés qu'après la IIème guerre mondiale.

Jouvet nous parle en termes lapidaires de la façon de jouer de notre commun instrument, la parole :

"L'instrument. C'est après l'avoir longuement manié que tu commences à parler avec connaissance…

" - Voix : pose.
- "Respiration.
- "Articulation".

Autre chose que Jouvet dit aux comédiens pourrait être adressé aux interprètes de conférence :

"*L'analyse, le contrôle, l'introspection sont-ils devenus maintenant des facultés plus aisées qu'à l'époque de Descartes ? Je ne le pense pas ; mais je crois qu'elles sont devenues plus communes, plus usuelles*".

Une phrase qui, pour les interprètes, revêt une importance majeure :

"*Le ton n'est pas seulement dans l'écriture, il est encore dans la diction*".

Une autre phrase porte sur la continuité nécessaire au bon exercice de nos deux professions, cette continuité sans laquelle notre technique risque de se rouiller. "*Ah ! On nous les fait payer cher nos vacances, nos absences et nos distractions*".

Cela est vrai de l'interprète, du comédien, du pianiste.

Et puis, il y a ce que Jouvet appelle "*l'utilisation de soi… qui est le développement, le contrôle de soi dans cet exercice (…) par quoi on atteint d'abord son propre développement, humanisation, maturation, sa vocation vraie, un devenir et conjointement, simultanément, une excellence professionnelle, son talent*".

"*Et cette utilisation de soi…est en définitive le problème essentiel*".

Il y a, écrit encore Jouvet, pour le comédien – et c'est tellement vrai de l'interprète de conférence – *le "développement d'une personnalité dans l'abandon de sa personnalité. L'utilisation d'une perte de personnalité (trac, timidité, pudeur) pour une recherche de contrôle, de sang-froid, de personnalité : c'est la perte ou absence d'expression personnelle pour une expression fictive d'une vérité relative, conditionnée.*

Tout ceci, dit-il enfin, *implique une attitude, un système d'attitudes spécialement curieux dans le métier d'interprètes, dans cette révélation de soi par l'imitation d'un autre être…"*.

L'exemple le plus caractéristique de cette dépersonnalisation de l'interprète de conférence, je le trouve encore une fois dans mon souvenir du Procès de Nuremberg. Nous étions au lendemain de l'époque la plus cruelle et la plus douloureuse de la vie des hommes de mon âge. Pourtant, c'est avec une absolue loyauté que les interprètes, dont la plupart avaient été durement atteints du fait de l'hitlérisme, dans leurs affections voire dans leur chair, surent s'identifier aux Goering, aux Streicher, aux Franck, aux Ribbentrop, c’est-à-dire aux principaux responsables de l'hécatombe qui marqua notre jeunesse.

On pourrait en dire autant des interprètes du procès d'Eichmann, en Israël.

Ce qui, dans de telles circonstances, aura permis aux interprètes de faire consciencieusement leur métier, c'est bien cette facultés de dépersonnalisation, cet art de "dénaturer la nature" qu'ils ont en commun avec les comédiens et que, comme eux, ils cultivent.

Diderot appelait cela notre capacité de dédoublement, du reste assez terrifiante.

Dans cette possibilité pour un être humain de se transformer, par les artifices de la technique, jusqu'à devenir la voix et la personnalité d'un autre, l'Eglise, pendant de longs siècles, ne voyait-elle pas un phénomène pernicieux, jusqu'à frapper les comédiens de son opprobre ? Et le "traduttore, traditore" des italiens, n'exprime-t-il pas une méfiance analogue ?

Avant d'entreprendre cette recherche sur la possibilité de comparer des modes d'interprétation apparemment si différents, je me suis demandé jusqu'à quel point il ne s'agissait pas, en l'espèce, d'un "acte gratuit" au sens où l'entendait André Gide.

Si, comme j'en suis de plus en plus convaincu, c'est le contraire qui est vrai – quels sont les aspects de la technique de l'interprète de conférence où la connaissance des techniques éprouvées du comédien, voire du musicien, peut se révéler utile et féconde ?

Il y a d'abord – toutes choses égales par ailleurs – la question du style ou des styles des orateurs, de leur signification et de leur connaissance. De toute évidence, l'interprète de conférence, au même titre que le comédien, doit savoir faire siens les tons les plus divers. La solennité un peu guindée du Conseil de Sécurité ou de la Cour Internationale de Justice suppose, de la part de l'interprète, un ton tout autre que celui qui règne dans certaines réunions du Marché Commun. Là, l'enjeu commercial n'exclut pas forcément, entre les délégués, un climat de familiarité qui ne saurait être de mise dans une assemblée internationale de diplomates ou de juristes de premier plan.

A l'interprète de conférence de s'y adapter. Encore faut-il que son éducation, sa culture générale et dirai-je, sa finesse naturelle ou acquise le lui permettent.

En effet, s'il est vrai que, dans toute réunion internationale, l'orateur intervient pour enseigner, pour renseigner et surtout pour convaincre – et c'est là une règle générale – celui-ci a pour s'exprimer un ton, un style et une méthode qui lui sont propres. Or, pour l'interprète de conférence comme pour le comédien, c'est dans l'imitation raisonnée, la reproduction ou la transposition du mode de persuasion adopté – et l'interprète est, sur le moment, tout ensemble la voix et la pensée de l'orateur – que réside le caractère artistique de notre prestation.

C'est là, dans l'expression des sentiments et des arrière-pensées de l'orateur, que l'interprète devra disposer d'une véritable technique de l'intuition et que, par-delà la traduction proprement dite, il lui faudra, sur le plan vocal, savoir jouer son personnage. C'est cela qui différencie les interprètes des traducteurs.

Je sais bien, hélas, que nombre d'interprètes adoptent de propos délibéré, quels que puissent être l'insistance, l'émotion ou l'humour du personnage auquel ils sont censés s'identifier, un débit volontairement neutre et sec. Une telle attitude procède souvent d'une sorte d'inhibition, d'une fausse pudeur dont l'interprète doit pouvoir se libérer.

Certes, il est mauvais d'en faire trop. Il est déplorable de n'en pas faire assez. Car, outre l'insupportable ennui que peut engendrer pour l'auditeur un interprète monotone, cette neutralité du débit pourra même, dans certains cas, devenir source d'une véritable trahison. C'est aussi grave, à mon avis, que le plus flagrant des contresens. On aura raison alors d'affirmer que l'interprète est mauvais, quelle que soit, par ailleurs, à la lecture de la transcription de la bande magnétique sur laquelle sa prestation décharnée aura été enregistrée, l'exactitude littérale de sa traduction orale.

Que conclure ?

Revenons à notre propos initial, je préciserai que l'on pourrait multiplier des exemples tels que nous en avons donnés, ou cités, pour fonder l'utilité didactique et, dirai-je, sociologique d'un rapprochement entre les trois formes d'interprétation, et dont nous avons voulu défendre le principe.

Il n'est pas besoin d'insister sur le fait qu'outre la maîtrise de la pureté de son expression orale, il y a pour l'interprète de conférence, de même que pour le comédien et pour le chanteur, le problème essentiel et qui leur est commun de la pose de la voix, de l'articulation et du contrôle de la respiration, ou comme on dit, du souffle. Il y a aussi l'aisance, qui s'acquiert. Il y a, enfin, la rigueur des attitudes corporelles, plus importantes que certains ne le conçoivent.

Les possibilités de perfectionnement de la profession d'interprète de conférence sont considérables. Pour y concourir, bien d'autres recherches devraient faire suite à celle-ci.

Je pense à une étude comparée et objective entre les différentes manières d'enseigner notre métier, visant à déterminer les analogies et les différences existant entre les méthodes, insuffisamment connues, appliquées dans les pays de l'Est et celles de nos écoles d'interprètes en Occident.

On pourrait encore analyser et évaluer les effets sur les interprètes débutants des études courtes et des études de plus longue durée. Un certain nombre de nos collègues estiment, en effet, qu'il n'est pas besoin de plusieurs années pour former un interprète et nous affirment que six mois y suffisent.

C'est ainsi qu'à Londres et à Belgrade, Patricia Longley a mis au point un enseignement accéléré, alors que dans les Ecoles d'Interprètes de Genève, de Munich, de Heidelberg, de Paris, de Moscou et de Washington, la durée des études est de deux ans. Il est aussi des interprètes qui prétendent que les écoles font perdre leur temps aux futurs interprètes et qu'il suffit pour réussir – sinon exceller – dans la profession, d'avoir du talent, et d'assimiler en quelques jours les conseils pratiques d'un ancien. Sans doute serait-il opportun, à l'occasion, de confronter les points de vue des tenants de tel ou tel mode de formation.

Dans le cadre d'une telle étude, on devrait également se pencher sur les différentes techniques requises des interprètes attachés à titre permanent à une

organisation internationale, d'une part, et des interprètes dits free-lance qui y sont employés de façon aléatoire.

Une recherche de ce genre, devrait être l'occasion de recueillir les avis autorisés des enseignants des Ecoles d'Interprètes, des interprètes en chef des grandes organisations internationales, des interprètes permanents et free-lance qui y travaillent, et – pourquoi pas ? – des usagers de l'interprétation, c'est-à-dire des experts et des délégués aux réunions internationales qui ne se comprennent, le plus souvent, que par le truchement de l'interprétation et ont au premier chef leur mot à dire.

Les résultats d'une interrogation générale, tout en faisant connaître au public et aux usagers la nature et l'extrême difficulté d'une discipline encore mal connue, pourraient être passionnants pour les professionnels que nous sommes. Ils nous permettraient d'avoir une vue d'ensemble sur la réalité de la situation de l'interprète de conférence, telle qu'elle se présente en 1974.

S'il ne me paraît ni trop ambitieux ni présomptueux de comparer l'interprétation de conférence avec des formes d'art auxquelles, incontestablement, elle est apparentée, il est malheureusement évident que les conditions matérielles, voire le climat moral et social dans lequel la grande majorité de nos confrères et surtout de nos jeunes collègues se trouvent devoir exercer leur métier ne favorisent guère la recherche et la préservation d'un certain degré de perfection.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas de recherche, pour paradoxale qu'elle puisse paraître à première vue, que nous ayons le droit de négliger, ou de repousser a priori, si, dans l'avenir, une telle étude devait contribuer à cultiver et à améliorer encore l'instrument et l'instrumentiste que tout à la fois nous sommes.

FIN

VENCE, aout 1974